47ème VOLUME QUÉBEC, SEPTEMBRE 1925 No 1

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ÉDUCATION-INSTRUCTION

47ème ANNÉE

Avec la présente livraison, *L'Enseignement Primaire* entre dans sa 47ème année de publication.

PÉDAGOGIE

UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE

Les éducateurs et les éducatrices sont retournés à leur poste respectif et une vivante et intelligente jeunesse a envahi toutes les écoles de la Province de Québec, celles des campagnes comme celles des villes. En cette première semaine d'une nouvelle année scolaire, les maîtres de l'enfance doivent se receuillir afin de mesurer la tâche importante qui leur est confiée, et jeter un regard serein sur la route royale où ils désirent entraîner à leur suite, l'enfance, l'armée de l'avenir.

Cette route, c'est celle du *devoir*: devoir envers Dieu, devoir envers les parents, devoir envers la patrie, devoir envers soi-même.

Et le bon maître, en contemplant son jeune auditoire d'un regard attendri, ne peut se défendre d'une émotion sincère et profonde qui jaillit du meilleur de son âme. En effet, n'a-t-il pas devant lui ce qui constitue le bien le plus précieux de la patrie et le trésor le plus pur de l'Église?

Un noble et ardent désir envahit son cœur: celui de verser dans les intelligences science, lumière et vérité, dans les cœurs amour pour le bien et le beau, et dans les volontés décision, courage et énergie.

Alors chante en son âme les paroles du poète, précieux enseignement qu'il se propose d'inculquer à ses élèves dans les dix mois qui vont suivre:

Aimez, ô jeunes gens, et respectez la vie:
Elle est bonne à celui qui va droit son chemin,
Et qui ne garde au fond de son âme ravie
Que le rêve d'hier et l'espoir de demain;

Elle est bonne à tous ceux qui courent à leur tâche,
Comme le laboureur qui se lève au matin,
Et retourne son bien sans plainte et sans relâche,
Malgré la terre dure et le ciel incertain.

Votre aube vient de naître à l'orient tranquille,
Vos bœufs frais attelés se passent d'aiguillon,
Votre charrue est neuve et votre champ fertile;
Déjà l'épi futur germe dans le sillon.

Au travail, au travail! Faites votre journée;
Vous êtes au matin, laissez venir le soir;
Vous êtes en avril, laissez finir l'année;
L'herbe d'ennui se fane où fleurit le devoir. (1)

Au travail, au travail! Pour les instituteurs et les institutrices, voilà le mot d'ordre.

Au travail! Relisons avec attention les Règlements scolaires qui nous concernent particulièrement.

Au travail! Parcourons de nouveau le Programme d'études et étudions en les Instructions pédagogiques, particulièrement les chapitres de l'*Organisation pédagogique et* de l'*Organisation disciplinaire.*

Au travail! Préparons avec soin et mettons au point avec tact le tableau de l'emploi du temps.

Au travail! Préparons consciencieusement nos classes de chaque jour.

Au travail! Ornons notre classe et rendons-la agréable aux élèves par l'ordre, l'hygiène et le bon goût.

Au travail! Consacrons à l'étude nos rares loisirs, temps précieux qui, bien employé, donne du prix à la vie et une plus grande valeur à notre enseignement.

Au travail! Soyons probe à la tâche quotidienne et ponctuel au devoir de tous les instants.

Au travail! Veillons sur nous-même et sachons nous bien conduire afin de diriger sagement les autres.

Au travail! pour Dieu, la Famille et la Patrie.

C.-J. MAGNAN.

LA LECTURE EXPLIQUÉE A L'ÉCOLE PRIMAIRE COMPLÉMENTAIRE (7e ET 8e ANNÉES) ET A L'ÉCOLE NORMALE PRIMAIRE

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Monsieur le Directeur,

Vous me demandez de devenir votre collaborateur. C'est un honneur dont je tiens d'abord à vous remercier. Depuis trente-cinq ans, vous poursuivez une œuvre pédagogique admirable. En m'y associant aujourd'hui vous me témoignez une confiance et une amitié dont je sens tout le prix. Et quelle tâche me proposez-vous? Celle d'étudier, après certaines questions générales, quelques belles pages de littérature française. Je n'en saurais souhaiter de plus

(1) H. Chantavoine, *Travail et Devoir.*

attachante, si, pour avoir beaucoup lu et un peu écrit, j'ai senti grandir sans cesse mon admiration et mon amour pour la langue qui est la nôtre. Ma bonne volonté vous est donc assurée sans réserves. Puissent les résultats répondre à vos désirs comme aux miens.

* * *

Quelques considérations générales, d'abord, sur l'enseignement du français.

Peut-être n'en est-il pas de plus difficile et cela non seulement pour des raisons intrinsèques, (pauvreté relative du vocabulaire, subtilité des synonymes, particularités ou caprices de l'orthographe et de la prononciation, difficultés de la syntaxe, etc.,) mais pour cette raison tout extérieure et peut-être un peu inattendue: les élèves ne croient pas à la difficulté du français.

Géographie, histoire, sciences leur sont d'abord des domaines inconnus pour la conquête desquels l'effort paraît nécessaire. Ils acceptent de même qu'il faille apprendre les langues étrangères ou les langues mortes. Mais le français ? N'est-ce pas la langue maternelle, et ne la sait-on pas naturellement ?

Cette prétention, on ne l'émet pas tout haut, bien entendu; mais on la formule, plus ou moins consciemment, dans le secret de son cœur; et, plus ou moins consciemment, on agit en conséquence, c'est-à-dire, on n'apprend pas le français, ou on l'apprend mal.

(Je ne parle, bien entendu, que de ce que j'ai constaté ailleurs, et je ne cite ces faits que pour le cas incertain où l'on en rencontrerait ici d'analogues.)

Or rien n'est plus important que l'étude de la langue maternelle. Quelles que soient la valeur pédagogique et l'utilité pratique des autres disciplines, celles du français demeurent primordiales. On ne fait pas de l'arithmétique, de la géographie, de l'histoire tout le jour; mais c'est du matin au soir qu'on parle ou qu'on écrit français, fût-ce pour étudier l'histoire ,la géographie ou l'arithmétique. La langue maternelle est l'instrument universel, permanent, nécessaire à l'accomplissement de toutes nos tâches.

Vérité de M. de la Palisse ?

Pour les professeurs, évidemment; pour les élèves, c'est plus douteux, et ce sont les élèves qu'il faut convaincre, fût-ce en leur répétant des vérités les plus élémentaires.

Que suppose donc la connaissance d'une langue ?

D'abord la connaissance précise, vigoureuse, et, si possible, raisonnée du vocabulaire. Pas de mot dont l'enfant ne puisse rendre compte à lui-même ou aux autres. Sans doute, il ne faut pas tomber dans la minutie ou la sécheresse Mais je crois plus piquant (encore une fois, ma petite expérience a été acquise ailleurs qu'ici) le défaut qui est la négligence involontaire. Nous prêtons volontiers à nos élèves des connaissances qui leur manquent et, sans le vouloir, nous les laissons avec trop d'ignorances. Combien d'enfants, par exemple, pourraient, grâce à des définitions exactes, distinguer une *maison* d'une *demeure*, un *palais* d'un *château;* combien, surtout en ville, savent précisément ce qu'est une chaumière ?

Et, si du vocabulaire concret, nous passons au langage abstrait, que d'ignorances ou d'erreurs ne constaterons-nous pas ? Qui croira facile de distinguer la *légèreté* de *l'étourderie*, et *l'indifférence de l'indolence* ?

Versons-nous déjà dans la subtilité ? Voici, du moins, un exemple de faute grossière, que j'ai rencontré plusieurs fois: *versatilité* assimilé à *souplesse d'esprit*, à *fécondité de ressources* et donc désignant une qualité intellectuelle, quand il désigne un défaut, et un défaut d'ordre moral.

D'ailleurs, il ne s'agit pas de raffiner inutilement, surtout avec de jeunes enfants, et l'analyse des abstractions, même relativement faciles, doit être réservée à des esprits plus mûrs.

Cette réserve faite, on ne saurait trop tôt habituer l'enfant à ces deux opérations essentielles: définir, distinguer.

On y pourra rattacher les exercices traditionnels: recherche des synonymes, étude des familles de mots, etc., En enrichissant le vocabulaire, ils enrichissent la pensée, qu'ils font plus précise et plus souple.

J'oserai ajouter que ces modestes travaux peuvent servir à l'éducation morale. L'amour du mot propre, l'horreur de l'imprécision, de l'inexactitude, cela suppose et développe la probité intellectuelle. Si cette probité suppose elle-même l'amour désintéressé du vrai (rapport exact de la parole avec la pensée, et de la pensée avec la réalité), enseigner aux enfants l'amour du mot propre, c'est les empêcher d'être dupes comme leur interdire de duper.

Tant de vertus dans un modeste exercice d'école primaire ?

Je le crois, pour ma part, et que les charlatans de tout poil auraient moins de succès, si, mieux initié à l'exacte connaissance des mots, le public était mieux prévenu contre leur piperie.

Donc, dans les exercices oraux comme dans les travaux écrits, exactitude des termes. Pureté du vocabulaire aussi.

Ici la préoccupation doit être double: esthétique et patriotique. Il y a des mots beaux, il y a des mots laids. Un mot laid ou lourd peut être français, on peut en avoir besoin; alors subissons-le. Mais quand, à la laideur, s'ajoute le néologisme inutile ou une origine suspecte, n'hésitons pas à nous montrer impitoyable.

La rigueur, l'ostracisme sont d'autant plus nécessaires, que, barbare ou exotique, la laideur devient chaque jour plus envahissante.

La langue française est envahie par le jargon. Jargon des ignorants ambitieux, jargon des demi-lettrés qui prennent chaque jour plus de place dans le monde du journalisme et de la politique. Ces messieurs, ignorant la valeur. sinon l'existence, des mots simples et naturels, en fabriquent à leur image. Ils ne savent pas *résoudre* une question, ils la *solutionnent*; une mauvaise nouvelle ne les *émeut* pas, elle les *émotionne*. J'insiste parce qu'ici le procédé désastreux de ces novateurs est facile à saisir. Oubliant le verbe souche (résoudre, émouvoir), ils prennent le substantiel dérivé pour en tirer, comme par provignement, ces pousses monstrueuses: *solutionner*, *émotionner*. De ce train, nous entendrons bientôt les économistes conseiller au public de *consommationner* surtout les produits nationaux, nous verrons les marins en chambre inviter les autres à *embarcationner* souvent et à *navigationner* longuement.

Je plaisante ? A peine. Si nous n'y prenons garde, la langue française si nette, si vive, deviendra bientôt un amas informe de locutions épaisses et rébarbatives.

Contre ce danger, que pouvons-nous, nous professeurs ?

Ne mettre si possible entre les mains de nos élèves que des textes d'une langue excellente.

Signaler et condamner les néologismes inutiles ou de formation barbare partout où nous les rencontrerons.

Exiger des enfants (réponses verbales ou travaux écrits) un vocabulaire rigoureusement, strictement français.

Et nous voici devant un autre danger: l'invasion du français par le vocabulaire étranger.

Le développement des rapports internationaux, l'unification progressive des modes, des habitudes (vêtements, jeux, spectacles, etc.), les nécessités de l'information, du commerce, etc., tout cela porte une atteinte chaque jour plus grave à la pureté de notre langue maternelle. Tantôt c'est la transcription brutale du mot anglais lui-même: drive, upper-cut, knock-out; tantôt c'est sa transformation arbitraire en un mot prétendu français, dribbler, shooter,

enjoyeuser (comme si nous n'avions pas réjouir!); tantôt une double atteinte au vocabulaire et à la syntaxe par la création de mots comme *réciproquer*, ou de formules comme *course de cinq heures à Montréal*, quant une compagnie de chemins de fer veut dire que, de Québec à Montréal, le trajet est de cinq heures.

Le péril est universel; les Français ne le savent que trop, et les Parisiens donc! Mais il risque de devenir particulièrement grand en un pays que bat de tous côtés la vague anglo-saxonne. Contre lui ce ne sont pas seulement les forces scolaires, ce sont toutes les forces nationales qu'il faut mobiliser; et ceci est un tout autre sujet. Dans cette lutte, l'école du moins, peut jouer un rôle considérable. La lecture abondante de beaux textes bien commentés, en donnant aux enfants le sens et l'amour de la langue maternelle, les préparera à la défendre contre les intrus.

Leur apprendra-t-elle aussi la grammaire? Parbleu!

Je ne veux pas dire qu'elle y suffira, elle seule; et je ne suis pas de ceux qui prétendent substituer à tout autre exercice la lecture expliquée. Il faudra donc apprendre la grammaire, à la vieille et bonne manière: définitions, règles etc. Mais les définitions sont parfois abstraites, les règles difficiles ou d'apparence arbitraire; et quand il s'agit de listes de mots, de conjugaisons, etc., le jeu de la mémoire ne suffit pas, l'intervention de l'intelligence est nécessaire. Elle intervient, il est vrai, dans les travaux traditionnels, dictée, analyse grammticale, analyse logique, exercices précis sur la leçon du jour (emploi du pronom, emploi des temps ou des modes, accord du participe.) Mais, utiles, indispensables même, ces exercices ont nécessairement quelque chose d'arbitraire, d'incomplet; leur répétition peut les rendre mécaniques; d'où monotonie et profit douteux.

La lecture expliquée est l'équivalent de tous les autres exercices oraux; elle permet tous les genres de question; elle est une incessante leçon de grammaire appliquée . Excellent moyen de contrôle et de revision, elle met en jeu l'intelligence et la mémoire; elle est un exercice vivant, amusant, passionnant; parce que, sans pédantisme, elle découvre des réalités là où l'enfant n'avait vu peut-être que des mots.

Un exemple. Rien d'abstrait, d'inaccessible à une cervelle enfantine comme la définition de nos mots invariables. "L'adverbe, dit la grammaire, est un mot invariable qui sert à modifier un verbe, un adjectif ou un autre adverbe." (Remarquons en passant que l'adverbe ne modifie pas le mot qu'est le verbe mais l'idée exprimée par ce mot; mais acceptons la définitition traditionelle). Nos élèves ayant appris et récité par cœur cette formule, proposons leur d'analyser cette phrase, ou du moins le second vers:

L'attaquer, le mettre en quartiers,
Sire loup, l'eût fait volontiers.

Ce qu'on appelle les bons élèves écriront imperturbablement: *Volontiers*: adverbe modifie eût fait.

Sans doute, mais combien, allant plus loin que les formes et les formules auront vu *l'idée* ajoutée au verbe par l'adverbe.

Si, au contraire, nous *expliquons* ce texte, avant la définition grammaticale du mot *volontiers*, nous en demanderons le sens. Les bons élèves n'auront pas de peine à y découvrir l'équivalent de "avec plaisir"; du coup ils découvriront la nature, la fonction vraie de l'adverbe qui est de remplacer un complément circonstantiel; ils comprendront que l'adverbe ne modifie pas un mot, mais qu'à l'idée principale exprimée par ce mot, il ajoute une idée secondaire de temps (date: *hier;* durée: *longtemps*), de lieu, de manière, de quantité, etc.

Évidemment la récitation de la grammaire ou la correction d'une analyse s'accompagnent souvent de telles explications. Il y suffit d'un maître un peu expérimenté. Aussi bien, encore une fois, maintenons-nous comme indispen-

sables les leçons et devoirs traditionnels Nous croyons seulement à la nécessité absolue de la lecture commentée. Elle complète tous les autres exercices oraux; elle prépare à tous les genres de travaux écrits; elle permet une incessante collaboration du maître et de l'élève; elle a l'agrément, la diversité de la vie; l'expérience prouve que, bien conduite, elle forme l'esprit autant qu'elle l'enrichit.

Reste à prouver toutes ces merveilles, à justifier ce panégyrique. Il y faudrait la leçon de choses, la leçon vivante de la parole . En matière pédagogique toute démonstration écrite demeure nécessairement incomplète et un peu froide.

Nos lecteurs ne doivent donc pas s'attendre ici à des expériences pleinement satisfaisantes pour tous. Aux indications générales de ce premier article, succéderont une série d'exemples, mais non pas de modèles. Car, bien entendu, il n'y a pas, pour l'explication française, de type unique, universel et immuable. Tout est question d'adaptation.

D'abord adaptation aux textes mêmes: on n'explique pas une fable de La Fontaine comme un sermon de Bossuet, ni, sans doute, *la Cigale et la Fourmie* comme le *Paysan du Danube.*

Adaptation à l'auditoire ensuite, l'âge, l'origine, la destination probable des élèves étant, ici comme ailleurs, des facteurs essentiels.

Enfin, il faut compter avec la personnalité du maître. Celui-ci doit respecter les programmes et méthodes officiels; mais programmes et méthodes ne doivent pas étouffer sa spontanéité, ni supprimer son initiative Or, plus que tout autre axercice peut-être , la lecture expliquée permet au maître de donner librement sa mesure.

Pour toutes ces raisons, je voudrais n'apporter ici que des indications, des suggestions fécondes. Si mon exposé prend parfois une allure un peu didactique, si l'ordonnance en devient un peu rigoureuse et sèche, c'est qu'il ne peut être ici qu'impersonnel, et que la formule écrite ne comporte pas les nuances, le mouvement, la vie de l'exposé oral. Parce qu'ils ont eux-mêmes l'expérience de l'enseignement, nos lecteurs suppléeront aux lacunes inévitables; ils excuseront l'aridité de ces propos sommaires.

Et d'abord quels textes choisir ? La question ne se pose guère, étant en général, résolue par les programmes officiels eux-mêmes. Reste que dans le livre réglementaire lui-même, on peut, faute de temps par exemple, être obligé à une sélection.

Dans ce cas, on peut, je crois, s'en tenir à ce principe: aller lentement du concret à l'abstrait. D'abord des descriptions, des récits qui laisseront l'enfant devant des êtres familiers; qui piqueront sa curiosité et développeront en lui le sens du réel.

Élargir peu à peu son horizon avec quelque contes. Pour l'enfant le merveilleux ou l'inconnu n'est plus nécessairement de l'abstraction. Il a l'imagination si complaisante! De telles lectures,—lectures de fantaisie, si l'on veut,—on pourra les promettre comme récompense. Elles stimuleront son effort, et elles introduiront dans l'enseignement une variété précieuse .

Habitué à suivre l'enchaînement des *faits* dans un récit, à juger l'exactitude d'un *tableau* simple et familier, l'élève peut aborder des textes où l'intérêt psychologique et moral primera l'intérêt de curiosité. Psychologie sommaire, morale élementaire, bien entendu. Mais l'enfant a sa personnalité, qu'il connaît; quant à celle des autres, parents, maîtres, camarades, ne lui arrive-t-il pas de la juger avec une clairvoyance qui nous étonne et... nous effraye. Le moment vient donc assez tôt où, à propos d'une fable par exemple, on peut attirer son attention non plus sur les seuls événements, mais sur les sentiments qui animent les personnages et qui, peut-être, provoquent les faits eux-mêmes. Or de cette analyse sommaire, il tirera très facilement une leçon morale.

L'adolescent, jeune homme, abordera, *de plus*, le domaine des *idées*, avec les moralistes proprement dits, les sermonnaires, les historiens politiques, au besoin les savants. Et ici, bien entendu, sans cesser d'attacher à la forme (clarté de l'exposition, rigueur de l'argumentation, éclat des images, intensité pathétique) l'importance qu'elle mérite, on s'efforcera surtout de juger les doctrines. Avec prudence, avec équité, mais avec fermeté.

Comme le choix des textes, la méthode d'explication variera avec l'âge des élèves.

Dans les classes élémentaires, sans négliger l'agrément d'une analyse littéraire *rudimentaire*, on devra insister avant tout sur le commentaire littéral et grammatical.

Dans les classes moyennes, tout en serrant le texte de très près et en restant fidèle à la grammaire, on fera la part plus grande à la curiosité, à l'imagination, à la sensibilité, au sens esthétique et moral.

Dans les classes supérieures, l'étude du vocabulaire et de la syntaxe pourront se rattacher à l'analyse proprement littéraire; et celle-ci, je l'ai dit, sans négliger les questions esthétiques, s'attachera surtout à l'étude de la pensée.

Mais, quels que soient les élèves et les textes, la lecture expliquée doit être d'abord une lecture, et une lecture intéressante. Il est indispensable que, le maître ou un très bon élève lise tout haut le texte, sans artifice déclamatoire, mais avec un soin si intelligent que toutes les attentions soient immédiatement conquises et jusques à la fin. Les repos de la voix indiqueront les divisions essentielles du récit; la variété du ton signalera la variété des incidents ou la diversité des caractères. Un silence un peu prolongé réveillera l'intérêt. Que sais-je encore ? Une lecture bien faite ne séduit pas seulement l'auditoire; elle le prépare à l'intelligence du texte; elle l'associe, d'avance ,au travail commun.

De ces bonnes dispositions, nous profiterons aussitôt pour demander à un élève... un jugement sommaire ? Pas du tout, mais un résumé exact, intelligent de la page lue.

Avant d'aller plus loin, il importe, en effet, de bien savoir ce dont il s'agit. Or certains esprits compliqués s'embrouillent dans les choses les plus simples; d'autres s'arrêtent à un détail et négligent l'essentiel. Nous exigerons donc tout d'abord un résumé rapide où, l'accessoire étant éliminé, l'élément principal apparaîtra en pleine lumière.

Cela fait, quelle méthode suivrons-nous ? Car, il y en a plusieurs.

Pour certains, il faut dès maintenant décomposer le morceau en ses parties essentielles, bien marquer la suite des faits, le progrès des sentiments ou le développement des idées.

A cette espèce d'analyse logique (au sens le plus large, bien entendu), devrait succéder l'analyse littéraire proprement dite, c'est-à-dire une série de jugements motivés sur l'art de l'écrivain; enfin telles remarques, tels exercices grammaticaux que peut comporter la page étudiée.

Cette méthode compte des partisans fort autorisés; mais, à mes yeux, elle convient mieux à une explication écrite qu'à une lecture expliquée, bref à un travail d'étude, qu'à un travail de classe; et je me rallierais plus volontiers à la méthode plus conforme, je crois, aux besoins et aux aptitudes des classes primaires.

Donc grâce à la lecture faite par le maître, grâce au résumé intelligent qui a suivi, nos élèves ont compris dans ses éléments essentiels une fable de La Fontaine ou un sonnet de Pamphile Lemay.

Avant de les inviter à un jugement, et pour les y préparer, achevons de leur rendre, fable ou sonnet, clair dans tous ses détails. Expliquons ou faisons expliquer tous les mots, toutes les locutions, toutes les constructions qui peu-

vent l'exiger. Ils sont beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit parfois; les vieux professeurs eux-mêmes voient leur étonnement se renouveler devant certaines ignorances.

Donc, notamment dans les classes élémentaires et les classes moyennes, c'est l'explication littérale qui doit devancer, préparer et primer l'explication littéraire. (1). Il peut en résulter une certaine sécheresse. Au professeur d'y parer en consultant sa force et celle de ses élèves; mais le principe me paraît incontestable, et nous nous y tiendrons. (2)

Dans les classes supérieures mêmes, on pourra réduire l'étude des formes et des règles grammaticales, au profit de l'analyse littéraire; on ne devra jamais la supprimer.

Comment, par exemple, porter un jugement esthétique sur le style d'un poète, si l'on ignore le sens propre des mots qu'il emploie au figuré; comment signaler la hardiesse de sa syntaxe, si l'on ne peut analyser telle de ses phrases.

Au contraire, une fois tranchées, toutes ces questions primaires et primordiales, on pourra s'arrêter longuement et sûrement aux questions esthétiques, psychologiques ou morales que peut provoquer le plus simple récit comme le couplet le plus magnifique.

Nous n'oublierons pas enfin de rattacher l'exercice de classe au travail de l'étude, et le texte expliqué fournira une ample matière de devoirs écrits; exercices de vocabulaire, exercices syntaxiques, analyses grammaticales et logiques, sujet de narrations, de descriptions, de lettres, de dissertations proprement dites. Prenons *Le Charretier embourbé,* par exemple; cette scène familière se prêtera à une adaptation facile et amusante. *Un songe* de Sully Prud'homme permettra de discuter sur la solidarité humaine, etc., etc.

Mais c'est déjà trop de généralités sans doute, et dès la prochaine fois nous en viendrons aux exemples précis, aux applications pratiques. Nous les demanderons surtout à La Fontaine, le poète de tous les âges et presque de toutes les circonstances.

H. Gaillard de Champris,
Professeur à l'Université Laval, Québec.

AUX INSTITUTEURS ET AUX INSTITUTRICES

Mot d'ordre

Au seuil de la nouvelle année scolaire, lisons et méditons l'admirable page qui suit, que nous empruntons à l'auteur des *Paillettes d'Or:*

Ton ordre du jour est tracé: *Dieu, tes enfants.* Reste-lui fidèle.

N'entre jamais dans la classe sans t'y être préparée.

Que chaque matin, tes élèves trouvent écrits sur le tableau noir les devoirs qu'elles auront à faire pendant la journée.

Ne passe pas d'une leçon à une autre, sans t'être assurée qu'elle a été parfaitement comprise par toutes tes élèves.

Ne t'écarte jamais du programme qui a été tracé par toi et approuvé par tes supérieurs.

---

(1) Bien entendu, le commentaire littéral n'est pas l'étude du style, et celle-ci devra entrer dans l'analyse littéraire proprement dite.

(2) Écrivant pour un public anonyme et un peu lointain, nous risquerons de provoquer des critiques contradictoires. A l'un, telle explication paraîtra inutile; un autre, réclamera contre une omission: nous avons préféré pourtant l'excès à l'insuffisance. A chacun de prendre et d'adapter ce qui lui convient.

Beaucoup d'ordre et de propreté dans les cahiers de tes enfants.

Que les devoirs soient toujours parfaitement corrigés, tous bien courts, simples et faciles.

N'oublie pas ces sages conseils qui te furent donnés à l'époque de ta première formation:

VATIÉTÉ DE MATIÈRES.—Division des heures pour ne pas prolonger au-delà d'une demie-heure une leçon sur le même sujet.

VARIÉTÉ D'EXERCICES. — Expliquant, examinant, corrigeant les devoirs ou les faisant corriger par les élèves elles-mêmes.

VARIÉTÉ DE MÉTHODE.—Parlant tantôt aux sens et à l'imagination, tantôt à l'intelligence et à la raison, au sentiment et à la volonté—sachant à l'occasion conter une histoire et dire une parole qui récrée...

N'emploie jamais de ces phrases vides de sens qui ne laissent aucun bon sentiment dans le cœur de l'enfant.

Aie soin par une bonne parole, par un bon conseil de tourner son intelgence vers Dieu.

Enrichis son âme de vertus.—Redresse-la, si elle prenait un mauvais pli. Éloigne d'elle tout ce qui pourrait la souiller.

L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES NATURELLES

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Héraclite n'a-t-il pas affirmé que le divin était partout, même dans l'accomplissement de cette prosaïque besogne qui consiste à éplucher des légumes? N'est-ce pas dire que tout peut être un prétexte à l'élévation de l'esprit ou à sa formation?

Les sciences de la vie, po ır lesquelles certains rofanes ne manifestent que mépris, ne sont qu'une partie de ce tout choisi à cause de son intérêt pratique et de sa haute portée philosophique. Comme conséquence, les maîtres chargés de les enseigner devront bien se pénétrer de cette pensée que les matières inscrites dans les programmes d'enseignement scientifique ne sont pas une fin, mais seulement un moyen: mo en de développer l'esprit d'observation chez l'enfant, moyen d'initier le jeune homme à la science expérimentale, moyen de donner à l'étudiant des notions indispensables pour lui permettre de comprendre la portée des grandes hypothèses.

***

Dans le vaste domaine des sciences naturelles, la zoologie, la botanique et la géologie doivent, dès l'école primaire, servir de prétexte à développer l'esprit d'observation. A cette heure critique où s'éveille l'âme de l'enfant, l'enseignement devra plus que jamais être donné avec intelligence. Le professeur, s'il est un spécialiste, devra à tout prix cesser de voir le monde extérieur à travers la fenêtre étroite de sa spécialité. Que la nature soit interprétée comme forme, comme nombres, comme sons; que perçue sous ces divers aspects, elle s'exprime par des lignes, par des chiffres ou par des mots, le dessin, le calcul et la

grammaire ne doivent à auc ın prix correspondre chez l'enfant à des catégories différentes, sous le puéril prétexte que ces divers aspects de savoir peuvent l ıi être enseignés par des maîtres différents.

C'est le moment où l'enfant commence à apprendre et à analyser sa langue. C'est le commencement de la longue période où, dans son esprit, les mots se combinent entre eux suivant l'obscure chimie de l'association, où dans sa mémoire se fixent, en attendant les dissociations futures de son intelligence, les rapports conventionnels, les associations-clichés, établis et transmis par les générations précédentes dont le fond solide constitue la science officielle. N'est-ce pas le moment qu'il faut choisir pour associer dans son esprit le réel et le beau, le bien et l'utile, pour lui enseigner en même temps qu'une nomenclature simple des êtres et des choses qui lui sont familiers comment cette nomenclature, qui n'est que l'expression verbale de ce qui tombe sous nos sens, peut aider à l'expression de la sensibilité de notre cœur et de notre cerveau. Autrement dit, n'est-ce pas le moment de lui montrer comment presque tous les mots de notre langue qui désignent des objets matériels peuvent être empl yés dans ce que nous appelons le langage figuré, pour l'expression de nos idées et de nos sentiments qui, eux, n'ont d'autre figure que celle dont nous les affublons avec des mots. Une série d'exercices sur des mots tels que oiseau, insecte, vol, fleur, fruit, graine, germination, etc., permettront à de jeunes intelligences de comprendre comment on passe du concret à l'abstrait, du sens propre au sens figuré, comment, en dérivant, les mots accroissent leur sens soit par extension, soit par analogie.

Enseigner à un enfant ce que c'est que la graine, la racine, la feuille, la fleur, l'insecte ou l'oiseau, ce n'est pas lui enseigner une science au sens pédant du terme, c'est préciser le sens des mots, c'est permettre une plus intime compréhension des choses, c'est empêcher le langage fig ıré d'être uniquement du son, c'est rendre ce langage plus précis sans lui enlever de son charme, c'est limiter et préciser les contours des fleurs de rhétorique et c'est encore là une manière nouvelle d'apprendre et d'aimer la langue, c'est déjà faire de la littérature.

* * *

L'enseignement devra d'abord être très concret. On ne saurait trop encourager les enfants à composer des collections d'insectes, de fleurs, de feuilles, de pierres, de fossiles, collections que le maître dirigera, contrôlera et récompensera. D'autre part, toutes les leçons devront être faites avec des objets réels ou des moulages et, lorsque la chose sera impossible, avec des planches illustrées ou avec des projections, de façon à accroître l'intérêt et à empêcher que les mots les plus simples ne restent, pour l'élève, sans aucun rapport avec la réalité concrète. Bien entendu, toute la terminologie grecque et latine, inutile d'ailleu s dans un enseignement élémentaire, devra être bannie; cependant il sera bon, à propos de quelques termes simples, d'exercer les élèves à retrouver leur étymologie.

L'enseignement du dessin et celui de la biologie devraient être inséparables. La nécessité où se trouve l'élève d'avoir à dessiner, le force à l'observation et à l'analyse; c'est une version graphique qui a sa valeur, version qui devrait avoir pour complément nécessaire le modelage,

c'est-à-dire le thème. Les modèles doivent être empruntés, si possible, directement à la nature ou au cabinet d'histoire naturelle. Lorsque les modèles de plâtre ou les pièces classiques, susceptibles par leur volume d'être dessinés par toute une classe, viennent à manquer, le professeur de sciences aura vite fait de choisir parmi les mille formes végétales ou animales qui l'entourent. Voyez tout l'intérêt qu'il y a pour l'enfant à dessiner une feuille ou une fleur dont il connaît le nom, dont il a fixé la forme et les contours délicats, dont il peut nommer les diverses parties, dont il n'ignore plus complètement les fonctions. Vienne le professeur de dessin, l'artiste, lui, va quitter l'observation fidèle, et, partant du dessin qui n'est que la reprodcction banale de la forme vivante, il va montrer comment se franchissent les étapes de la stylisation, ce langage figuré de la forme, qui est au dessin, ce que les images de rhétorique sont au langage concret. Et, après avoir montré aux élèves l'aspect décoratif de quelques animaux, des fruits, des feuilles et des fleurs, pourquoi ne pas faire défiler sur l'écran, les reproductions des œuvres des grands artistes animaliers, peintres ou sculpteurs, tels que Baryz, Troyon, Rosa Bonheur, Caïn et Gardet, pour ne citer que les plus grands ? N'y aurait-il pas là un moyen simple d'éveiller ce sentiment artistique qui doit accompagner, mais n'accompagne malheureusement pas toujours le sentiment littéraire ?

Et pour fermer le cycle qui nous ramènerait vers les lettres et la littérature d'où nous sommes partis, cet enseignement devrait être complété par la lecture commentée et expliquée de pièces choisies dans les grands écrivains qui ont le mieux observé et poétisé la nature. Essayez, pendant une leçon sur les mœurs des oiseaux ou des mammifères, de lire le Cygne de Sully-Prudhomme, les Eléphants de Leconte de Lisle, ou bien encore une page de la prose ravissante de J.-H. Fabre, et vous verrez si votre classe ne sera pas plus charmée que si vous lui imposez de réciter que le cygne et les oies sont des palmipèdes et les éléphants des proboscidiens.

Mais, va-t-on objecter, à cette allure, vous ne parcourrez jamais tout le programme. La belle affaire ! Plus que partout ailleurs, dans les classes élémentaires le programme est un menu dans lequel il faut nécessairement choisir pour pouvoir goûter les mets, les apprécier, les digérer et les assimiler. Vouloir faire tout avaler, c'est préparer l'inappétence et la dyspepsie. Il faut d'ailleurs le répéter sans cesse, les programmes ne portent en eux aucune fin, ils sont seulement des moyens proposés à l'intelligence des éducateurs. Aurons-nous développé chez l'enfant l'esprit d'observation ? L'aurons-nous intéressé ? Aurons-nous fait qu'il aime davantage la nature ? Aura-t-il attendu avec impatience l'heure de l'histoire naturelle et celle du dessin ? Si oui, notre but est atteint puisque, en imposant des disciplines, nous aurons suscité de l'intérêt, de l'enthousiasme et peut-être de la passion. L'idéal pour un maître n'est pas de dresser des perroquets, ni de fabriquer en série des disques de phonographe, mais de former des cerveaux subtils et des cœurs généreux.

L.-J. Dalbis, D.S.,
Professeur à l'Université de Montréal.

DES QUALITÉS MORALES COMME ÉLÉMENTS D'AUTORITÉ

Le fondement solide de l'autorité réside dans les qualités morales.

Il faudrait, pour être une éducatrice digne de sa mission, réunir toutes les perfections morales, toutes les vertus qui peuvent embellir, élever, ennoblir une âme humaine.

Dépositaire de l'autorité de Dieu, le représentant près de ses élèves, l'institutrice devrait, en effet, pouvoir offrir à leurs regards une image aussi parfaite que possible de la divine perfection; ce serait, pour elle, le véritable moyen d'obtenir le respect, l'obéissance, l'estime, la confiance, l'affection des enfants, d'avoir de l'autorité en un mot.

De son divin Modèle, l'institutrice devrait s'appliquer à reproduire surtout trois traits: —la majesté de Dieu dans une parfaite dignité morale.

—Sa justice dans un esprit très marqué d'impartialité et de justice.

—Sa *bonté* et sa *miséricorde* dans une grande bienveillance et un entier dévouement au bien de ses enfants.

I—La Dignité Morale

La dignité morale d'une institutrice, avons-nous dit, au chapitre des qualités physiques, se reflète dans toute la tenue extérieure par la propreté, l'ordre, le calme, la gravité, la possession de soi-même.

Mais pour être telle à l'extérieur, il faut que l'âme même de la maîtresse soit *ordonnée*, toute dominée et pénétrée de la grandeur, de l'importance, du *sérieux* de sa mission. Elle doit bien comprendre pourquoi elle est institutrice.

Pour élever des enfants et que doit-elle entendre par là?

Elle doit entendre que Dieu lui confie:

—des intelligences à former et à éclairer;

—des caractères à modifier, en utilisant ce qu'il a de bon en eux, en réprimant les penchants mauvais;

—des vies, des âmes à orienter pour qu'elles atteignent leur fin dernière, après avoir occupé sur la terre la place que Dieu leur a assignée dans la société.

En résumé, pour *élever* des enfants, il faut les conduire à Dieu.

Les expressions *bien* ou *mal* élevés sont défectueuses. Il n'y a qu'un moyen d'élever les enfants c'est de tourner leur âme vers l'infinie grandeur, l'infinie beauté, la seule vérité, vers Dieu.

Si l'éducation n'y réussit pas, les enfants ne sont pas *mal* élevés, ils ne sont *pas* élevés.

Que l'institutrice soit pénétrée par cette pensée, qu'elle voit sans cesse devant elle ce but à atteindre, voilà la première condition de sa dignité morale. En second lieu, elle doit *vouloir* remplir sa mission et prendre résolument les moyens d'y parvenir. Si elle a compris qu'établir la discipline, obtenir le silence, parcourir les programmes, avoir du succès aux examens ne sont qu'autant de *moyens* pour arriver au vrai but: *rendre les enfants meilleurs*, former leur caractère, corriger leurs défauts, les préparer à la vie, en faire de vraies chrétiennes: aiguillonnée par la valeur de l'entreprise et de la réussite il lui faut ne plus perdre un instant, utiliser toutes les ressources de son cours, de son intelligence, ne rien négliger pour ce triomphe final.

La tâche est lourde, la route longue et notre pauvre nature bien inconstante et bien faible, mais pour nous aider, maîtresses chrétiennes, le divin Maître est avec nous.

Il nous attend dans l'Eucharistie, dans la prière. Il est là et toujours. Il nous donnera de nouvelles forces.

Donc, *une volonté persévérante et énergique* dans l'accomplissement du devoir est possible et c'est la seconde condition importante de la dignité morale.

Le but à atteindre étant bien compris, la volonté y tendant énergiquement, la maîtresse doit de plus, par un vrai *désintéressement*, se dégager de ce qui pourrait rabaisser, avilir et assouvir son caractère. Placée sous l'observation attentive des enfants et de leurs parents, qu'elle évite toutes les recherches d'intérêts et de jouissances personnelles capables de jeter une ombre sur sa dignité.

Ce respect d'elle-même et cette dignité morale, par exemple, doivent lui interdire de se laisser aller à une curiosité indiscrète sur les familles de ses élèves, sur les agissements d'une maîtresse qui l'a précédée; à des critiques et des plaisanteries sur sa directrice. Elle doit faire sentir qu'elle ne veut accepter ni bouquets, ni cadeaux, ni intimité avec les mères de ses élèves, ni rien de ce qui lierait sa liberté d'action dans sa charge. Dans ses rapports avec les enfants, tout en étant bonne et affectueuse, elle doit éviter les épithètes déplacées, les familiarités, les caresses multipliées. Dans ses rapports avec les parents, une attitude ferme, un parfait désintéressement joints à une exquise politesse de procédés, à une vraie douceur, sauvegarderont son indépendance et son influence sur les enfants.

Nous dirons, en son lieu, avec plus de détails, ce que doivent être les rapports d'uns institutrice, digne de ce nom, avec les parents de ses élèves. Donc, la vue, la vraie intelligence du but, de *l'idéal* à réaliser: la volonté ferme, arrêtée, constante, en quelque sorte *unique* d'y parvenir, la noblesse de caractère, la circonspection dans ses démarches et son attitude, voilà le premier élément moral d'autorité pour la maîtresse.

UNE ANCIENNE NORMALIENNE.

UN COURS DE PÉDAGOGIE EN TABLEAU SYNOPTIQUE (1)

L'imagination

NOTION:
- —*a*) C'est une faculté organique, appartenant au corps, s'exerçant par organe.
- —*b*) Elle reproduit, car elle conserve et ressuscite l'image.
- —*c*) Elle combine les images en les rapprochant.

AVANTAGES.
- —*a*) Forme le goût du beau.
- —*b*) Inspire les inventions.
- —*c*) Rend attrayantes les choses.

ESPÈCES.
- —1o—Conservative: facilité ou habitude à un même acte, acquise par une sensation ou première ou multiple (délire, hallucination) ou par raison physiologique, c'est-à-dire par cette propriété qu'a le cerveau de retenir les impressions reçues.
- —2o—Reproductrice, qui est déterminée par
  - —*a*) excitation physique des organes d'après divers excitants (vin, opium).
  - —*b*) passion, tel amour, désir, haine, etc.
  - —*c*) connaissance, soit sensible, soit intellectuelle, d'après l'association des idées (celle-ci pour nos élèves).
- —3o—Créatrice: qui agit sans règle ou sans but, de nombre indéfini, faisant souvent des associations étranges et incohérentes si on ne la soumet pas à certaines lois et surtout à la volonté: c'est la folle du logis.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de 1924-25.

—*a*) Faire acquérir un grand nombre d'images par intuition: objets, gravures,
— descriptions, récits.
—*b*) Éviter tous récits terrifiants.
—*c*) Disposer des faits de la nature, de l'Histoire, de la Bible, etc.
—*d*) Précison, netteté, vivacité des perceptions acquises.
—*e*) Étude attrayante, en organisant l'instruction, avec imagerie scolaire.
—*f*) Faire apprendre les choses vues par dessin, rédaction, etc.
—*g*) Rendre les circonstances de la vie riantes par école bien tenue, belles images,
— beaux chants.
—*h*) Les contes font partie de l'hygiène intellectuelle.
—*i*) Les récits sont des contes sur la réalité. L'histoire ne peut s'enseigner sans
CULTURE. — l'imagination.
—) Correction de l'imagination, afin d'habituer l'élève à se conduire par réflexion,
— volonté et devoir.
—*k*) Culture du goût par scènes et êtres où la beauté se montre caractéristique.
—*l*) Lectures bien choisies, narrations descriptives: il faut expliquer le tout
— pour préciser l'impression.
—*m*) Écarter récits grotesques, romanesques et gravures médiocres.
—*n*) Histoire, géographie, dessin et musique ont heureuse influence.
—.) Le jeu y prend aussi sa bonne part.
—*p*) Enfin, l'éducation chrétienne est le meilleur agent de la bonne imagination.

J.-E. PAQUIN.

COMMENT FAIRE PARLER LES ENFANTS

Un exercice de conversation

J'ai toujours remarqué combien il était difficile de faire parler des enfants sur un sujet défini. Toutes les leçons à l'école, tous les entretiens, sont, en effet, autant d'exercices de langage; mais en histoire comme en leçon de choses, on obtient le plus souvent comme réponse de simples monosyllabes. Les enfants sont paresseux pour faire des phrases et ils ne parlent véritablement que lorsqu'on leur offre un sujet agréable et qui leur est familier.

Après avoir employé différents moyens pour faire construire à mes élèves de petites phrases très simples sur un sujet de leçon de choses, d'histoire, de géographie, je résolus, il y a quelque temps, d'essayer un nouveau genre de leçon.

Un jour, avant la sortie de midi, je dis à mes élèves: "Mes petits amis, je vais vous demander quelque chose Aujourd'hui, ceux qui vont dîner à la maison observeront ce qu'ils verront dans la rue et ils me diront au retour tout ce qu'ils auront remarqué et toutes les personnes qu'ils auront rencontrées en chemin. Je donnerai de belles images à tous ceux qui raconteront bien". Dès la rentrée de la classe, je vis une certaine animation régner parmi mon petit monde et tous mes élèves attendaient avec impatience la causerie promise. Quand je demandai si l'on avait pensé à ma recommandation du matin, un "oui, mademoiselle" fut la réponse générale.—Eh bien, dis-je, à un gros joufflu qui m'avait l'air prêt à parler, dis-moi, René, qui as-tu vu en allant chez toi à midi?—Madame, j'ai vu un charretier, il conduisait une voiture.—Qu'avait-il dans sa voiture?—Mademoiselle, il avait du bois. Et où allait-il avec son bois?—Mademolselle, il le portait à une dame pour qu'elle fasse du feu.—et pourquoi fait-on du feu?—Madame, on fait du feu pour se chauffer et pour faire le dîner. C'est bien, mon ami, tu as gagné ton image.

UNE VIEILLE INSTITUTRICE.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

De la nécessité d'apprendre à dessiner

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

L'étude du dessin, si longtemps considérée comme une science réservée exclusivement aux spécialistes, tend de plus en plus à se répandre dans le grand public, qui a cessé de le considérer comme une spécialité ou un "art d'agrément", espèce de luxe à l'usage des gens du monde. C'est que ce public a compris, depuis quelques années, l'importance de son rôle dans ses besoins. Aussi, occupe-t-il à présent une place presque d'honneur dans toutes les maisons d'éducation de l'enfance et de la jeunesse. Loin de ressembler aux leçons de jadis, où, rarement, deux heures étaient consacrées à ce soi-disant enseignement, et où tous les directeurs d'établissements y attachaient peu d'importance, à l'heure présente, au contraire, un heureux revirement s'est produit, car on a reconnu que le dessin n'est plus une quantité méprisable, mais que, bien au contraire, il est devenu une nécessité pour tous, au même titre que l'orthographe, et l'arithmétique.

Qu'est-ce que le dessin ? C'est l'écriture de ce que voient nos yeux, c'est-à-dire l'écriture des formes; c'est le langage universel et le seul international, compris de tous les peuples. Il est le complément souvent nécessaire à l'expression de notre pensée. Il fut même la première façon de s'exprimer dans les temps les plus reculés, alors qu'aucune écriture n'existait, et n'est-ce pas de lui qu'est née l'écriture ? Les caractères ne sont pas autre chose que des dessins.

N'a-t-on pas fait usage du dessin depuis les temps les plus reculés pour en augmenter l'intérêt, ou pour affirmer d'une façon plus concise tel ou tel ouvrage où les mots n'étaient pas suffisants ? Or. un auteur fait rarement ses illustrations, aussi, est-il rarement satisfait de celles dont il est tributaire pour compléter son œuvre. S'il eut pu faire ses illustrations lui-même,... mais... il n'en est pas capable parce qu'on ne lui a pas appris à écrire des formes. Fort bien, dira-t-on, mais faut-il encore posséder des dispositions. Eh bien! cela est complètement faux; il n'est pas plus nécessaire d'avoir la moindre disposition pour dessiner qu'il n'est nécessaire d'en avoir de spéciales pour apprendre à écrire ou à faire des chiffres; cet enseignement est une question d'éducation de l'œil et de la main.

On éduque la mémoire (fables ou tous autres morceaux appris par cœur), l'ouïe (solfège, musique), et on ne parviendrait pas à éduquer l'œil ? (dessin, écriture des formes). L'effort fourni pour faire une rédaction est exactement du même ordre que celui nécessité pour exécuter un dessin. Or, l'élève qui fait une rédaction est-il un poète ou fera-t-il nécessairement un homme de lettres ? Pas le moins du monde, et cependant, on exige qu'il connaisse l'orthographe afin de s'exprimer correctement. Pas plus l'élève à qui on aura appris le dessin ne fera, fatalement, un artiste.

L'étude du dessin développe chez les enfants l'esprit d'observation et de raisonnement en même temps qu'il fait naître le goût. Il y gagnera de l'assurance et un jugement sain et lui donnera un moyen de plus pour exprimer sa pensée. (1)

---

(1) L'enseignement du dessin à l'école a pour but:—

1o—De faire acquérir des connaissances et des pratiques techniques, utiles à tous et indispensables aux carrières industrielles, aux métiers et travaux manuels.

2o—D'aider aux autres études en y collaborant et en se mêlant intimement à la vie intellectuelle de l'école.

3o—De contribuer à la formation intégrale: (a) en développant distinctement l'esprit d'observation et d'imitation, l'imagination, le jugement; (b) en épurant le goût et en disciplinant les habitudes de méthode et de précision: (c) en affinant l'œil et en assouplissant la main.

(Les Règlements du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique de la Province de Québec).

Combien de fois, cher lecteur, n'avez-vous pas entendu émettre ce regret au cours d'une conversation ou d'une discussion: "Ah! si je savais dessiner, je vous préciserais ce que je veux dire!" Et pourtant, ces personnes dont le regret est amer ne sont pas de celles pour qui le dessin est une nécessité dans la vie courante, mais combien sa connaissance leur viendrait en aide. Ceci est un tout petit exemple; il en fourmille de cette sorte qui montrent la nécessité impérieuse de réserver une large part à son enseignement. En Europe, dans tous les pays, de grandes réformes ont été faites dans ce sens et sont perfectionnées à jet continu. L'étude du dessin dans les écoles primaires est poussée et occupe une très large place dans l'emploi du temps. A Paris, deux heures pour les classes élémentaires, trois et quatre heures pour les classes moyennes et six heures par semaine pour les classes complémentaires. Combien parmi tant d'élèves auront une profession qui réclamera l'étude approfondie du dessin? Peu, sans doute, mais ces jeunes gens iront soit dans des ateliers de fer ou de bois, où ils seront en mesure, grâce à leur connaissance du dessin, d'y acquérir plus rapidement une meilleure situation. Les autres trouveront à employer les leçons qu'ils auront reçues, d'une autre façon. N'aurait-on obtenu que le goût qu'ils ont pu y prendre leur fasse choisir, pour eux, entre deux cravates, la mieux!

Le but que nous nous sommes tracé en écrivant ces quelques lignes est de donner des moyens sûrs et simples, afin de rendre l'étude moins ardue à l'élève et aussi de guider le maître dans l'application de son programme. En un mot, ce qu'il faut, c'est une méthode: rien de possible sans cela.

La méthode que nous allons avoir l'honneur d'exposer ici, et que nous avons expérimentée dans les écoles de la ville de Paris, nous a donné la plus grande satisfaction, et nous avons pu constater des progrès extraordinaires chez ceux qui ont bien voulu suivre nos conseils.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir inventé un système, et l'exposé qui va suivre sera seulement une série d'exemples et quelques procédés, nous ne disons pas des recettes, dont l'emploi nous a démontré les avantages. Des remarques et observations qui sont le résultat de vingt-cinq ans d'expériences personnelles viendront, sinon compléter l'exposé, du moins en affirmer l'excellence.

Que le lecteur ne s'imagine pas que tout effort sera supprimé et que par une magie, il va sortir un "truc". Non, il faudra, au contraire, beaucoup de travail et surtout beaucoup de discipline sur soi-même. Or, se soumettre d'abord à la discipline d'autrui est le plus sûr moyen d'arriver à se soumettre à la sienne propre.

Notre seule intention est de vous aider à discipliner vos efforts, afin de vous empêcher de vous écarter et vous perdre dans les chemins pleins de ronces.

Le programme établi par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique de la Province de Québec est rédigé selon les besoins de la vie moderne et est en accord parfait avec ceux en usage dans les écoles de France, notre mère-patrie. Mais il ne suffit pas que le programme soit établi avec le plus grand soin: il faut pour que les résultats visés par lui soient obtenus, une application raisonnée et graduée. C'est là qu'est la difficulté. C'est là où nous allons essayer de vous donner les avis qui sont le fruit de nos travaux. Nous nous efforcerons d'être le plus simple possible, et userons surtout d'exemples et de figures dessinées.

Nous sommes heureux de reproduire ici le programme type proposé par le Comité Catholique qui sera celui que nous allons développer. Il sera sensiblement le même pour toutes les années, et ne variera que par les difficultés qui iront grandissantes:

1.—Dessins libres et suggérés de scènes simples, vues et décrites.

2.—Tracés rapides d'entraînement de la main.
Exercices d'observation (appels à l'esprit d'initiative)
Dessins d'après nature, objets usuels empruntés au règne végétal ou animal.
3.—Dessin de mémoire.
4.—Arrangements décoratifs.
5. Dessins géométraux, croquis cotés d'après nature et à main libre, (étude des objets dans les trois dimensions).
6.—Eléments de perspective d'observation.

Nous complèterons par une série de problèmes simples, que nous intitulerons "Les problèmes dans le dessin d'art", qui sera une présentation inédite dont nous avons fait l'expérience avec de nombreux élèves de tous les âges et qui a donné les meilleurs résultats, au point de vue de la conpréhension des formes.

Tous nos exercices seront faits d'après nature. Aucune copie ne sera tolérée.

Notre progression qui s'adressera particulièrement aux cours inférieurs et moyens, sera divisée en dix, correspondant au dix mois de l'année scolaire et répartie comme suit:

Progression avec exemples des modèles à employer:

1o—Septembre—Dessin à vue. Étude de la forme sphérique, et dérivés.
2o—Octobre —Dessin à vue—Étude du plan circulaire horizontal et vertical. Premiers éléments de perspective. Démonstrations de la ligne d'horizon et de l'ellipse.
Première étude de la proportion.
3o—Novembre....Dessin à vue.—Étude de la forme cylindrique.
4o—Décembre....Dessin à vue.—Étude de la forme sphérique et cylindrique combinées.
5o—Janvier —Dessin à vue.—Étude du cône et de la pyramide.
6o—Février —Dessin à vue.—Étude de la surface rectiligne dans le plan horizontal.
7o—Mars —Dessin à vue.—Étude de la surface rectiligne dans le plan vertical.
8o—Avril —Dessin à vue.—Association des deux plans, le parallélépipède.
9o—Mai —Dessin à vue.—Étude des plans obliques.
10o—Juin —Dessin à vue.—Les groupements.

(Voir présente livraison, au chapitre de la Méthodologie, notre première leçon pratique de dessin.)

Gaston Hoffman,
Professeur de dessin diplômé de la ville de Paris,
Officier de l'Instruction publique,
Professeur à l'École des Beaux-Arts de Québec.

"L'ÉCOLE CANADIENNE"

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à *L'École Canadienne*, revue pédagogique, organe mensuel de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal. Le premier numéro est paru en juin dernier et le second sera publié en septembre. La revue est présentée par l'honorable juge Lafontaine, président de la Commission scolaire catholique de Montréal, et elle a pour directeur M. Eugène Achard, 25, rue Cherrier Montréal. Abonnement, $2.00 par année.

Avec *Les Études* (Laprairie —P. Q.) des Frères de l'Instruction chrétienne (27è année), le *Bulletin des Études* (Iberville, P. Q.) des Frères Maristes (21e année) et le *Bulletin des Études* (7e année), Côte-des-Neiges, Montréal, de la Congrégation de Sainte-Croix, *L'Enseignement Primaire* (47è année), *L'École Canadienne* est la cinquième revue pédagogique de langue française actuellement publiée dans la Province de Québec.

De concert avec nos confrères, dans le même esprit et visant au même but, nous poursuivrons la tâche commencée en 1880: contribuer au progrès scolaire chez nous conformément à nos traditions canadiennes et aux meilleures méthodes françaises.

C.-J. MAGNAN.

FEU SON ÉMINENCE LE CARDINAL L.-N. BÉGIN

Le samedi, 18 juillet 1925, est décédé à Québec, dans son palais épiscopal, le cardinal L.-N. Bégin, archévêque de Québec, à l'âge de 85 ans et 6 mois. La mort du Vénéré Cardinal a causé un deuil universel au Canada et particulièrement dans sa chère ville de Québec, où la population l'aimait à l'égal d'un père. Sa Sainteté Pie XI, le cardinal Vannutelli, doyen du Sacré-Collège, les cardinaux, évêques et archevêques des États-Unis, Son Éminence le cardinal Touchet, archevêque d'Orléans, France, les archevêques et évêques de tout le Canada, l'évêque anglican de Québec, le Gouverneur général et le Lieutenant-Gouverneur de notre Province, les Gouvernements d'Ottawa et de Québec, les villes de Québec, et de Montréal, etc., etc., ont pris part au deuil universel par l'envoi de messages de sympathies, et en assistant aux funérailles, samedi le 25 juillet, soit personnellement, soit par des délégués. Le service funèbre fut chanté dans l'antique Basilique restaurée, et donna lieu à des cérémonies d'une grandeur et d'une dignité insurpassables. Son excellence le délégué apostolique au Canada, Mgr Joseph di Maria, a présidé aux funérailles ; son Éminence le cardinal Hayes, archevêque de New-York et les archevêques et évêques de la Province de Québec et de presque tout le Canada avaient pris place dans le chœur de la Basilique que l'on inaugurait, bien qu'encore inachevée.

L'oraison funèbre fut prononcée par S. G. Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé. Dans une page magistrale, admirable de fond et de forme, l'évêque de Gaspé a fait revivre avec émotion, la noble figure du cardinal Bégin, notamment sa grande bonté.

Son Éminence le cardinal Bégin repose désormais sous le chœur de sa chère Basilique, à côté de ses illustres prédécesseurs, les Laval, les Briand, les Plessis, les Taschéreau.

Voici, en résumé, la carrière du regretté primat de l'Église canadienne, résumé que nous empruntons à la *Semaine Religieuse* de Québec:

"S. E. le Cardinal Louis-Nazaire Bégin est né à Lévis, le 10 janvier 1840, de Charles Bégin, cultivateur, et de Luce Paradis. Il fit ses études à Québec et à l'Université Grégorienne de Rome, où il fut ordonné par le Cardinal Patrizi, le 10 juin 1865. Il poursuivit ses études à Rome et à l'Université d'Inspruch, en Autriche, de 1865 à 1868; professeur de théologie dogmatique et d'histoire ecclésiastique à l'Université Laval, de 1868 à 1877; puis alternativement directeur du pensionnat de la même Université, du grand et du petit séminaire de Québec, et préfet des études au même séminaire, de 1877 à 1884; principal de l'École normale Laval de Québec, de 1884 à 1888; élu évêque de Chicoutimi le 7 octobre 1888, et sacré sous ce tirre le 28 octobre suivant dans la basilique de

Québec, par le Cardinal Taschereau; évêque de Chicoutimi, de 1888 à 1891, où il construisit l'évêché; élu archevêque de Cyrène et coadjuteur du Cardinal Taschereau, le 22 décembre 1891, *cum futura successione*, le 22 mars 1892; nommé administrateur du diocèse le 3 septembre 1894; devenu archevêque de Québec, le 12 avril 1898; décoré du pallium, le 22 janvier 1899; créé, le 25 mai 1914, cardinal du titre de SS. Vital, Gervais et Protais.

"Depuis le commencement de son administration le Cardinal Bégin a érigé plus de soixante et dix nouvelles paroisses, dont treize dans la seule ville de Québec. Il était bachelier ès-arts de l'Université Laval (1862); docteur en théologie de l'Université Grégorienne de Rome (1867); membre de la Société Royale du Canada; auteur de *la Primauté et de l'Infaillibilité des Souverains Pontifes* (1873), de *la Sainte Ecriture et la Règle de Foi* (1874), de *le Culte catholique* (1875), d'une *Chronologie de l'Histoire du Canada* (1886), brochure qui eut de nombreuses éditions, et d'un *Catéchisme de controverse* (1902), en trois petits volumes."

L'Enseignement Primaire, depuis sa fondation en 1880, a toujours compté le regretté disparu au nombre de ses lecteurs. Et depuis 1890, date où nous prîmes la direction de la revue pédagogique, Mgr Bégin, et dans la suite, le cardinal Bégin, nous a constamment témoigné sympathies et encouragements. C'est sur la proposition de Mgr Bégin, qu'en 1898, le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique, recommanda au gouvernement du regretté M. Marchand, d'adresser *L'Enseignement Primaire* à toutes les écoles catholiques de la Province de Québec, écoles sous le contrôle des commissions scolaires.

C'est donc un bienfaiteur de notre revue qui vient de disparaître. Le cardinal Bégin a emporté dans la tombe le souvenir de sa grande bonté envers nous, mais ce souvenir reste bien vivant dans notre cœur, et nous demandons à nos nombreux lecteurs de ne pas oublier celui qui fut non seulement un grand évêque suivant le cœur de Dieu et un éminent prince de l'Église, mais aussi un remarquable éducateur.

C.-J. MAGNAN.

S. G. Mgr P.-E. ROY, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

S. G. Mgr Roy, nommé coadjuteur de Son Éminence le cardinal Bégin, le 1er juin 1920, est devenu archevêque de Québec, à la mort de ce dernier. Le premier acte administratif du nouvel archevêque a été la nomination de S. G. Mgr J.-A. Langlois, auxiliaire de Son Éminence, administrateur de diocèse de Québec.

A S. G. Mgr l'archevêque et à Mgr l'administrateur, nos vœux respectueux.

LE CARDINAL BÉGIN ÉDUCATEUR

Nous détachons de l'oraison funègre prononcée par S. G. Mgr Ross, évêque de Gaspé, lors des funérailles de Son Éminence le Cardinal Bégin, la forte page qui suit, où l'illustre défunt reçoit le noble titre d'éducateur:

"Préparé par de fortes études qui avaient admirablement discipliné ses facultés et imprimé un cachet de distinction sur sa personne et dans ses manières; mis en contact avec les esprits les plus cultivés et les penseurs les plus avertis;

servi par l'aménité d'un caractère et l'affabilité des manières qui lui ouvraient tous les cœurs, l'abbé Bégin avait su jeter sur toutes ces qualités humaines le lustre d'une piété simple, mais profonde qui, au témoignage de l'apôtre, "est utile à tout". C'est ce moteur divin qui allait imprimer le mouvement à ses belles qualités et mettre en valeur les ressources accumulées à l'époque de sa formation.

"Ce prêtre fut éducateur et il fut pasteur. Cette classification ne marque pas dans la vie deux étapes qui se suivent chronologiquement, mais indiquent le caractère de l'action qu'il exerce au cours de sa carrière.

"Être éducateur, c'est au fond être créateur d'énergies et polisseur d'âmes. On a dit avec raison que enseigner, c'est faire passer de la vie d'une âme dans une autre âme. Et l'enseignement n'est qu'un élément dans l'éducation qui atteint l'homme dans son être tout entier pour l'élever vers plus de vérité comprise, plus de beauté sentie, plus de vertu pratique. Pour être éducateur, il faut être plus et mieux qu'un savant, il faut être une âme éprise de la beauté des âmes, un cœur aimant qui se donne tout entier sans retour sur soi-même, afin de pénétrer dans les jeunes âmes qui s'ouvrent à la vie pour y buriner les traits de Jésus-Christ, imprégner les cœurs du parfum des vertus chrétiennes en y jetant les ferments évangéliques, et orienter fortement les volontés sur l'honneur et le devoir, en établissant l'Évangile comme règle de la vie dans le fond de la conscience. Pour être éducateur, il faut donc être apôtre et faire bénéficier les autres des ressources dont la Providence et l'éducation ont enrichi son âme.

"C'est une paternité spirituelle qui procure les jouissances élevées de la paternité naturelle, puisqu'elle permet de créer des âmes à son image et à sa ressemblance.

"Éducateur, l'abbé Bégin le fut d'abord dans les fonctions qu'il exerça au petit et au grand séminaire, au pensionnat de l'Université, dans les chaires et dans les églises et aux cours littéraires d'où sa parole élégante et féconde mettait la pensée de l'Église à la portée des auditoires les plus variés.

"Educateur, il le fut, lorsque, quittant le poste apprécié de professeur. d'université, il accepta la fonction de principal d'École normale(1) pour s'occuper de la formation des instituteurs et institutrices de l'enseignement primaire. Permettez-moi de m'incliner devant ce docteur des universités romaines, ce brillant professeur de notre université canadienne, qui laisse ces chaires de haut enseignement pour recommencer à triturer les éléments des connaissances humaines à d'humbles jeunes filles et à de jeunes gens d'une condition sociale peu appréciée; afin de leur apprendre le secret de discipliner les intelligences et de former l'âme des enfants de la nation. Dans ces institutions que l'Église canadienne peut se glorifier d'avoir créées avec le concours des autorités civiles qui lui en laisse la direction, se préparent ces ouvriers obscurs qui auront sur les destinées de notre avenir une influence à laquelle l'éducation familiale seule peut se comparer. C'est là que se forment les éducateurs de l'âme de l'enfance, qui continuent, complètent et souvent redressent l'éducation commencée en famille, afin de préparer la société de demain. On admire cette fière réponse du comte de Montalembert, déclinant ses noms et titres devant ses juges: "Charles, comté de Montalembert, pair de France et maître d'école."

"Je ne me sens pas moins ému devant le geste du docteur romain, professeur renommé, futur cardinal canadien, descendant de sa chaire universitaire pour consacrer sa belle intelligence à l'œuvre des petites écoles primaires. L'intérêt qu'il porta à cette cause fut toujours vivant, et plus d'une fois nous avons été

(1) L'Ecole normale Laval, à Québec.

nous-mêmes soutenus de ses encouragements dans nos humbles travaux pédagogiques.

"Éducateur, monseigneur Bégin le fut dans sa carrière épiscopale lorsque, au cours de ses visites pastorales, comme on l'a écrit, "on a vu ce haut dignitaire réunir pendant des années autour de sa personne, d'humbles maîtresses d'écoles et incliner sur ces ouvrières si obscures et si méconnues de notre avenir, son front de docteur, sa majesté de pontife. "

"Éducateur, il le fut pendant les longues années de son épiscopat, lorsqu'il suivait de près les études des séminaristes, encourageant les professeurs, stimulant les élèves, favorisant les fortes études classiques et théologiques tant au séminaire que dans les grandes universités européennes. Nous avons recueilli nous-mêmes de sa bouche, il y a encore peu de temps, les déclarations les plus convaincues sur l'importance qu'il attachait aux fortes études du clergé qu'il voulait voir prendre la place d'honneur à la tête des intellectuels de notre pays.

"Le souci de l'éducation est une partie des sollicitudes du pasteur, lequel a la mission d'enseigner "Vis plebem et verbis docere et exemplis?" demande-t-on à l'évêque le jour de sa consécration. Et il répond "Volo". Dans son sens le plus étendu, tel que nous l'avons défini, l'éducation est comme l'aboutissement général de tous les efforts du pastorat, parce qu'elle tend à la sanctification des âmes et au bon gouvernement de la société chrétienne.

"Aussi . peut-on dire que, dans toute sa carrière épiscopale, et jusqu'à la fin, l'éminentissime cardinal Bégin fut éducateur de son peuple dans le sens le plus élevé et le plus universel du mot, par ses attitudes tranchées, ses directions nettes, énergiques, ses enseignements lumineux dans toutes les questions qui agitèrent la vie religieuse au pays, sur toutes les situations morales qui réclamèrent une direction de l'autorité ecclésiastique, telle que l'école neutre, les dangers du théâtre, les questions ouvrières, l'alcoolisme, le mouvement social, le honteux deshabillé des modes païennes et les danses immorales qui envahirent la société chrétienne."

PÉDAGOGIE PRATIQUE

La maladie de la forme

Je la croyais tellement "vieux jeu", que je ne me proposais pas d'en parler. Mais telle que ces maladies endémiques qui, lorsqu'on les croit disparues d'un pays, ont des réveils soudains, elle s'est dernièrement manifestée autour de moi par des symptômes si certains que je ne crois pas inutile de l'examiner ici.

Donc, l'autre jour, une maîtresse de classe me manifestait son déplaisir de placer première de sa classe une petite fille peu intelligente dont le *seul* mérite est d'avoir des cahiers bien écrits et irréprochablement tenus. "Tandis que les petites X... et Z..., ajouta-t-elle, enfants très intelligents, savent et comprennent leurs leçons, font peu de fautes dans leurs devoirs, réussissent leurs problèmes, mais que voulez-vous, elles écrivent mal... et on est toujours disposé favorablement pour une enfant qui montre de beaux cahiers." Je ne dis pas non, et je regardai ces devoirs de première de classe... Certes, ils étaient d'une écriture moulée, pas une ligne ne dépassait l'autre, les barres à l'encre étaient symétriques et sans bavures, mais... les devoirs étaient criblés de fautes ou vides de sens. Certes, bien écrire et bien tenir ses cahiers est un

mérite d'écolière, et il faut faire comprendre aux petites X... et Z.. qu'elles doivent s'appliquer à l'acquérir, mais que ce seul mérite fasse attribuer la première place à une élève des plus médiocres, c'est un vrai symptôme de *maladie de la forme.*

Cela me rappelle une digne personne, dont j'ai été naguère collaboratrice et près de laquelle j'ai appris d'excellentes choses, je le dis avec un souvenir reconnaissant.—mais, qui, *tous les soirs,* passait près d'une heure à mettre elle-même des titres en ronde aux devoirs de ses enfants. Que cette heure aurait été mieux employée en lectures personnelles—qu'elle ne faisait jamais — et en préparation de classe!

Il y a d'autres cas, de cette maladie, il y a la maîtresse qui veut "son mot" et qui donne une note plus faible quand même le mot de l'élève serait juste et témoignerait par son cachet de personnalité qu'elle a très bien compris. Il y a la maîtresse qui n'admet que "son genre" de rédaction. Telle élève a des idées originales, un tour de phrase pittoresque, il n'y aurait qu'à lui enseigner à mettre de l'ordre dans tout cela et à redresser ce qui n'est pas parfait comme correction. Non, cela *sort* du genre de la maîtresse,—note faible.

Enfin, il y a,—et ce dernier cas est tout moderne—la maîtresse qui a la superstition de l'horaire et du programme. Je dis superstition et non respect, car le respect est excellent, je le prône et je le professe.

Mais supposez qu'aujourd'hui lundi, une heure et demie, nous devions faire de l'arithmétique et expliquer la réduction des fractions au même dénominateur. Vendredi dernier on n'a pas très bien compris les simplifications. Croyez-vous que nous ne ferions pas mieux de revenir sur cette dernière leçon! "Ah! non, vous comprenez, nous avons nos programmes! il faut bien avancer." Est-ce que ce ne serait pas avancer beaucoup plus que de consacrer la moitié de notre leçon d'aujourd'hui à faire bien comprendre ce qu'on ne saisissait qu'imparfaitement vendredi, quitte à laisser l'un des cas de réduction pour l'expliquer à la prochaine classe, en même temps que l'addition, qui nous obligera d'ailleurs à réduire encore au même dénominateur?

Autre exemple: il fait très beau aujourd'hui, ce n'est pas le jour de la leçon de sciences, mais il y a des fleurs au jardin, la saison n'est pas bien avancée, il peut revenir des giboulées qui nous claquemureront demain, tandis qu'en ce moment le soleil met un peu d'effervescence dans les jeunes têtes qui suivent bien distraitement les rapports du litre et des sous-multiples du mètre cube. Si nous descendions au jardin faire une bonne et intéressante leçon sur la fleur? Vous savez, c'est le programme, nous en sommes là, je ne suis pas anarchiste, tout au plus légèrement révolutionnaire. Ah! mais non, il n'y a pas que le programme, il y a l'horaire... et c'est le moment du système métrique!

Eh bien, vous avez beau dire, cela est encore la *maladie de la forme.*

—Comment ferons-nous donc pour garder le fond et sauver la forme?

Nous garderons tout, je l'entends bien: Soin de l'écriture et des cahiers, exactitude des termes, ordre des idées et correction du style, respect du programme et de l'horaire.

Mais nous nous dirons une fois pour toutes... un mot toujours vrai: *il ne faut pas confondre la lettre et l'esprit.*

M. Decaux, *Institutrice française.*

LA DISCIPLINE A L'ÉCOLE MATERNELLE ET AU COURS PRÉPARATOIRE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE

La discipline est l'art de ramener les enfants dans la voie du bien et de les y maintenir.

A l'école maternelle et au cours préparatoire, c'est l'ordre dans chaque exercice. Il faut que tous les mouvements soient prévus, réglés et que la maîtresse tienne la main à leur exécution. C'est une place marquée pour chaque élève, pour chaque groupe d'élèves: c'est une sage succession dans les exercices, conformément à un emploi de temps méthodique et scrupuleusement observé. C'est le silence relatif régnant dans la classe et l'attention des enfants excitée et tenue en éveil par la leçon. C'est aussi tout cela dans les deux ou trois premières années de l'école primaire élémentaire.

MOYENS DE L'Y ÉTABLIR

1. *Choix des leçons.* Pendant le temps qu'il passe à l'école, l'enfant ne doit pas être surchargé de travail, mais il doit être occupé. Le moment qui suit l'entrée en classe est celui pendant lequel il est plus essentiel d'obtenir le silence; si l'on a préludé au travail par un chant, il se fera de lui-même, sans difficulté; cependant il est bon de commencer la classe par une leçon propre à captiver l'attention des enfants, l'ordre est ensuite plus facile à maintenir.

Il n'est pas si difficile d'obtenir le silence qu'on se l'imagine. Quand la maîtresse sait intéresser à ce qu'elle dit toutes ces imaginations vives et mobiles, quand elle entre en communication avec ses jeunes élèves et fait vibrer leurs sentiments naïfs ou éclaire leur raison naissante, alors l'attention est éveillée par l'attrait et l'ordre s'établit de lui-même.

C'est pourquoi toute bonne institutrice préparera chaque leçon avec soin, afin que n'ayant plus à se préoccuper de ce qui en fait le fond, toute son attention puisse se porter sur son auditoire pour en surveiller les impressions.

II.—*Variété.*—S'il est une chose importante au maintien de la discipline avec les jeunes élèves, c'est la variété du sujet et de la forme des exercices. La variété éveille et entretient l'attention, car changer de travail délasse autant que l'inaction.

Et ces jeunes esprits battraient la campagne, si au bout d'un quart d'heure, vingt minutes (30 minutes au plus en deuxième et troisième années) tout au plus, on ne changeait d'exercice. Il ne faut pas que les leçons soient plus longues; si l'on va au-delà, les enfants sont fatigués et n'écoutent plus. D'ailleurs, l'immobilité ne doit être exigée que par séances d'autant plus courtes que l'enfant est plus jeune.

Il faut aussi mettre une habile alternance dans les travaux; entremêler sagement les sujets sérieux et les récréatifs; placer un chant, une historiette, un jeu entre deux leçons qui demandent plus de tension d'esprit.

III. *Préparation des leçons.*—Quelque variés et animés que soient les exercices scolaires, il faut aux enfants des récréations. Il leur faut l'air, l'espace pour prendre leurs ébats à leur aise. Ces récréations seront courtes, mais multipliées, afin que le plaisir comme le travail soit proportionné à la délicatesse de leur âge.

C'est ainsi qu'une discipline douce, mais ferme, s'établira dans la classe sans avoir besoin de mettre en œuvre aucun moyen repressif. Et l'application n'empêchera pas les enfants d'être gais, souriants, expansifs. L'équilibre sera maintenu entre le corps et l'esprit et une égale satisfaction sera donnée à toutes les exigences de leur constitution.

UNE SOUS-MAÎTRESSE.

L'HABITUDE (1)

Définition.—L'habitude peut se définir la *tendance acquise par la répétition à conserver ou à produire avec une facilité croissante les états ou actes antérieurs.*

En effet, nous gardons la trace de toute activité exercée, de toute impression reçue, à condition que la modification ne soit ni trop violente ni contraire à notre nature. Tous les faits de conscience peuvent devenir des habitudes.

Origine et nature.—L'enfant n'a d'abord que des *tendances;* les habitudes sont des canalisations de ces tendances, et elles deviennent de plus en plus nombreuses à mesure que le vivant possède et révèle une énergie plus spontanée, plus indépendante, plus puissante.

Toute habitude se développe en vertu des lois de reviviscence des états psychologiques dont la formule nous est donnée par Paul Janet: *"Les états psychologiques passés ont une tendance à se reproduire; ils se reproduisent de fait dans la mesure ou cette tendance à la reviviscence se compose avec les tendances qui répondent à l'état de conscience du moment."*

La *nature* de l'habitude a donné lieu à deux théories, Pour certains philosophes, elle est une loi de l'*activité*, le privilège de la vie, la propriété exclusive du vivant: c'est la *théorie dynamique.* D'autres soutiennent avec Descartes, Comte, Ravaisson, qu'elle est une pure *passivité,* une conséquence de l'inertie.

Si nous considérons l'nabitude, non comme une modification reçue mais comme une *tendance à reproduire cette modification,* nous regarderons comme insuffisante la théorie mécaniste, laquelle ne rend pas compte de l'accroissement de force produit par la répétition. De plus, cette passivité tendrait à faire perdre à l'individu ce caractère d'*unité* et d'identité que constituent la continuité et le développement des habitudes. Il faut donc considérer l'habitude comme une activité.

Conditions de l'habitude.—L'habitude dépend moins du nombre des actes que de leur intensité. Un seul acte suffit pour l'engendrer. "C'est au premier acte que l'habitude doit sa naissance, dit M. Lemoine. C'est lui qui possède la vertu de préparer, de susciter, de faciliter les suivants:" Il importe donc de connaître les conditions d'efficacité des actes. Elles sont de trois sortes:

1.—*Conditions biologiques.* On peut énoncer la loi suivante: *"La force d'une habitude sera toujours proportionnelle à la force des tendances originelles qu'elle canalise."* L'habitude est, en effet, une tendance canalisée; elle sera d'autant plus forte que la tendance est plus marquée.

2.—*Conditions physiologiques.* Elles se résument dans la plasticité des tissus. On peut dire que l'*habitude est d'autant plus forte qu'elle a discipliné les organes et les tissus qu'elle utilise et qu'elle est d'origine plus ancienne et d'exercice plus fréquent.*

"Chaque acte spécial accroît la puissance spéciale de le reproduire. Agir accroît la force d'agir dans sa quantité et à la fois dans sa qualité, dans sa nature, et, en même temps, dans sa direction naturelle." (Lemoine).

3.—*Conditions psychologiques.* Elles se résument dans la loi suivante: *"Une habitude est d'autant plus forte qu'elle sera le produit d'une collaboration plus intime de la conscience et du corps, et que l'attention y interviendra, plus énergiquement."*

Le rôle de la *conscience* est de choisir, d'organiser et de systématiser les

---

(1) Voilà une primeur que nos lecteurs apprécieront. Cette étude constitue l'un des chapitres de la *Psychologie appliquée à l'éducation*, qui paraîtra bientôt à Paris. Toute notre gratitude à l'auteur, M. L. Riboutet, notre éminent collaborateur Fr. P.-G., auteur également de l'excellente *Histoire de la Pédagogie* que nous avons déjà annoncée.

mouvements utiles et d'éliminer les autres; celui de l'*attention* est surtout d'intensifier les actes.

Classification des habitudes. Le nombre des habitudes est infini. On distingue: *des habitudes physiologiques,* se rapportant à l'organisme; *des habitudes musculaires,* qui assouplissent le corps et rendent plus faciles certains mouvements; *des habitudes de la sensibilité,* par lesquelles nous réagissons contre certaines émotions; *des habitudes intellectuelles,* se rapportant à nos facultés de connaître; *des habitudes de volonté,* relatives à la volonté elle-même ou aux motifs d'après lesquels elle se détermine, etc.

Mais on adopte généralement la classification suivante:

1.—*Habitudes actives et habitudes passives.* Les habitudes actives sont celles qui créent des mécanismes et des savoir-faire: lire, écrire, jouer du piano, faire de la gymnastique, observer, réfléchir, accomplir son devoir, etc.

Les habitudes passives sont des "accoutumances", des dispositions à ressentir de moins en moins les états de conscience: endurcissement à la fatigue, à la souffrance, etc.

Dans toute habitude, il y a de l'activité et de la passivité. Ravaisson a formulé la loi suivante: "*L'habitude exalte l'activité et abaisse la passivité*".

2.—*Habitudes générales et habitudes spéciales.* Les habitudes générales sont celles qui prédisposent à une plus grande diversité d'actes. Elles forment l'homme tout entier; ce sont elles que l'éducation doit surtout développer.

Les habitudes spéciales ne prédisposent qu'à certains actes. Elles donnent un savoir-faire précis et forment des spécialistes. Souvent elles sont préjudiciables aux intérêts bien compris de l'individu, car toute spécialisation prématurée se fait au détriment de l'éducation générale.

———

Domaine de l'habitude. L'habitude embrasse la vie tout entière et toutes nos vies:

1.—*La vie physiologique.* Les habitudes du corps sont nombreuses: *habitudes organiques,* qui assument le jeu des fonctions de nutrition, de circulation, de respiration; *habitudes musculaires,* qui président à la vie de relation et de mouvement; *habitudes nerveuses,* qui sont à la base de toutes les habitudes organiques.

2.—*La vie psychologique.* C'est par des habitudes qu'elle se manifeste: *habitudes de la sensibilité,* les unes passives, les autres, en plus petit nombre, actives: habitudes d'impatience, d'ironie, de plaintes, de larmes, etc.—*habitudes de l'intelligence,* celles que nos facultés acquièrent par l'exercice: habitudes de perception, de mémoire, d'association, d'analyse, de synthèse, de raisonnement, etc.,—*habitudes de volonté;* selon la formation qu'elle reçoit, elle devient ferme, passive, indécise. Sa force dépend aussi des motifs qui la font agir: passion, devoir, intérêt.

3.—*La vie sociale.* Des habitudes collectives sont une source d'unité; elles réalisent une espèce d'unanimité sur les points essentiels; sentiments, jugements, actes. Ainsi la contagion des habitudes affermit la vie sociale et prévient les conflits qui sont presque toujours des conflits d'habitudes.

4.—*La vie morale et religieuse.*—Toute habitude orientée vers la réalisation d'un bien moral ou religieux devient une habitude morale. "Vertus et vices ne sont que des habitudes du bien et du mal"; convictions, croyances et principes ne sont que des habitudes de penser et de juger d'après des critères moraux et et religieux, qui constituent la conscience morale et religieuse". (Baudin).

Importance de l'habitude.—Le rôle de l'habitude est donc d'une extrême importance. W. J. James écrit dans ses *Causeries pédagogiques:* "Le quatre vingt

dix-neuf pour cent de notre activité est purement automatique et habituel, de notre lever à notre coucher. La façon dont nous mettons nos habits et les ôtons, dont nous mangeons et buvons, nos salutations, nos adieux, nos coups de chapeau, nos actes de politesse, et même les formes de notre langage ordinaire, sont des faits tellement fixés par la répétition qu'on pourrait presque les appeler des actions réflexes".

1.—*L'habitude est le grand moyen d'adaptation.* Par elle, l'individu assouplit, modifie ses organes, acquiert des mécanismes qui rendent les actes plus faciles et, en somme, s'adapte aux nécessités de l'existence.

2.—*Elle est une condition de continuité.* Elle fait l'unité de l'individu et de la vie; elle prépare l'avenir par le passé. "Pour le vivant, pour l'être intelligent, il n'est pas vrai de dire que le passé n'est plus, ni même que l'avenir n'est pas encore.. Pour lui, le passé s'accumule et se résume dans le présent; il y est tout entier sous la forme de l'habitude; le présent est, pour emprunter à Pascal un mot célèbre, un *raccourci* du passé."

3—*Elle est un instrument de progrès.* C'est par elle qu'on apprend à marcher, à parler, à écrire, à travailler. Elle fortifie et développe toutes les fonctions, toutes les aptitudes. Elle rend de plus en plus facile ce qui est compliqué, et ainsi elle économise des forces que l'on peut utiliser pour des efforts nouveaux et supérieurs.

"On flétrit quelquefois l'habitude du nom de routine... Ce n'est pas l'habitude, cause et essence même du progrès, qui mérite ce blâme et arrête la marche de la science ou le perfectionnement de la vie, c'est le mauvais usage qu'en peut faire la paresse de l'esprit et de la volonté". (Lemoine).

4.—*Elle est la condition de toute éducation.* L'éducation consiste, en effet, à corriger les tendances défectueuses et à doter l'enfant de bonnes habitudes: *habitudes physiques* surveillance dans la tenue, dans la façon de se nourrir, de se récréer, etc.—*habitudes intellectuelles* travail sérieux et constant, excité par l'amour du vrai, par le désir de réaliser un idéal, par le soin d'écarter ce qui dissipe et devient un obstacle à cette réalisation:—*habitudes morales* consistant surtout à vouloir le bien et à reproduire facilement et agréablement les actes moraux. Ce serait une erreur d'attribuer là l'habitude l'origine des principes et des sentiments moraux ou de soutenir que les habitudes détruisent la vie morale en diminuant la conscience.

L. Riboulet.

(à suivre)

" SAINT PIERRE CANISIUS "

La Compagnie de Jésus vient de donner un nouveau saint à l'Eglise, Pierre Canisius, le grand apôtre de l'Allemagne, canonisé par Pie XI, le 21 mai dernier. Peu d'hommes ont fourni une carrière aussi remplie et aussi féconde. Par la parole et par la plume il est sans cesse sur la brèche pour défendre et propager la foi catholique. Il arrêta en Allemagne les progrès de l'hérésie, et son catéchisme, traduit dans toutes les langues, a fait pénétrer la vérité dans des millions d'intelligences. Comment ramasser en quelques pages une vie si chargée d'œuvres et de mérites. Le R. P. Lecompte a réussi cependant à nous donner une large vue d'ensemble où se déroulent les diverses choses de sa carrière. On lira avec intérêt cette brochure qui fait revivre une des plus grandes figures de l'apostolat catholique. La brochure ne se vend que 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent et $50.00 le mille. S'adresser à l'Action Paroissiale, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

INTERPRÉTATION DU MOT "ENTREPRISE"—COMMISSAIRES D'ÉCOLES RECEVANT DE L'ARGENT DE LA COMMISSION EN PAIEMENT DE TRAVAUX FAITS POUR ELLE—"QUO WARRANTO"

Le 6 décembre 1922, à La Malbaie, l'hon. juge Stein a rendu le jugement résumé ci-dessous, dans la double cause de Lavoie *vs* Fortin et Lavoie *vs* Simard: 1o dans l'article 2641 des Statuts refondus, le mot "entreprise" signifie entreprise à la journée autant que entreprise à forfait; 2o dans le cas des commissions scolaires comme dans celui des corporations municipales, les représentants du public ne doivent pas être dans une position telle qu'ils aient à choisir entre leur intérêt et celui du public; 3o l'exercice abusif d'une charge publique, tout comme son usurpation, expose à la procédure du *Quo warranto*.

Voici la principale partie des notes du juge résumant la cause et motivant le jugement:

Le 12 août 1921, les Commissaires d'écoles de la municipalité de Baie-St-Paul-Ouest passèrent la résolution suivante: "Sont présents: Thomas Simard, Éloi Simard, Zémilda Fortin, Jules Audet et Napoléon Bouchard.

" Proposé par Nap. Bouchard et résolu unanimement que Zémilda Fortin et Éloi Simard " soient autorisés à faire transporter la maison achetée pour l'école No 14, St-Jérôme, et " de continuer les travaux pour que cette maison soit finie le plus tôt possible." Or, les commissaires Éloi Simard et Zémilda Fortin sont les présents défendeurs. Les deux causes ont été réunies pour l'enquête, et les exhibits ont été déclarés communs, vu qu'il s'agit de deux cas identiques.

Le 1er septembre 1921, le demandeur assermentait contre chacun des défendeurs une requête libellée dans laquelle il demande à la Cour de déclarer que les défendeurs usurpent, occupent et exercent illégalement la charge de commissaires d'écoles, et qu'ils en soient dépossédés. Il allègue qu'à la suite de la résolution du 12 août 1921, ils ont agi comme inspecteurs des travaux de démolition de la vieille école et de reconstruction de la nouvelle, et qu'ils y ont travaillé eux-mêmes, moyennant rémunération. Il ajoute que le travail se continue, que les défendeurs sont en même temps inspecteurs et entrepreneurs des travaux, moyennant rémunération, que la construction de la nouvelle école est défectueuse, que les journées de travail ne sont pas complètes, au préjudice des contribuables, et que les défendeurs, qui sont incompétents pour ce travail, continuent l'exercice de leur charge de commissaires, mettant ainsi leur propre intérêt en conflit avec celui des contribuables.

Les défendeurs ont contesté cette action. Ils admettent que le requérant est un contribuable et qu'il est intéressé à la bonne administration des affaires scolaires. Ils prétendent que Lavoie n'a eu recours à eux que parce qu'il ne pouvait pas trouver dans la municipalité les hommes dont il avait besoin, et que les travaux étaient urgents. Et ils plaident spécialement qu'il s'agit là d'un travail à la journée et non pas d'une entreprise, et que tout a été fait de bonne foi.

En réponse à ce plaidoyer, le demandeur allègue que le nommé Lavoie est un insolvable, peu intelligent, n'ayant aucune qualification pour remplir la charge alléguée, et que sa présence n'a été requise que pour servir de couverture à l'entreprise des défendeurs.

Les défendeurs ont nié cette réponse et ils se sont inscrits en droit contre cette allégation relative à Lavoie, sous prétexte qu'elle est inutile et ne peut affecter le litige.

La Cour, présidée par l'honorable juge Sévigny, a ordonné "preuve avant faire droit". Or, je n'ai aucune hésitation à dire que, dans mon humble opinion, cette allégation, relativement à Lavoie, était opportune, dans les circonstances, et que le demandeur devait avoir la permission d'en faire le preuve pour établir, s'il en était capable, la simulation qu'il alléguait, de la part des défendeurs et de la Commission scolaire. Voilà pourquoi je dois décider que l'inscription en droit sera rejetée, avec dépens.

L'on voit, par ce qui ressort de la preuve, que les défendeurs ont mal renseigné leurs procureurs, en leur disant que Joseph Lavoie avait participé avec eux, à la démolition de la vieille école, et qu'ils avaient travaillé sous ses ordres. En effet, il n'y a pas lieu de discuter en quelle capacité Lavoie pouvait agir, à la démolition, car il n'y a participé en aucune façon. Cela est admis par le témoignage des défendeurs, et ce n'est pas contesté.

Mais, malgré que Lavoie n'ait pas participé à cette démolition, à laquelle les deux défendeurs ont travaillé avec Théodule Simard, Lavoie a pris sur lui de faire une "feuille de temps" ou "un rôle de paye" des défendeurs, pour ce travail de démolition de la vieille école, dont il n'est pas même prouvé qu'il ait eu connaissance.

Ce "temps" fourni par les défendeurs pour la démolition de la vieille école est indiqué au livret D-2 qui est le cahier dans lequel Jos. Lavoie a indiqué aussi les heures et les jours d'ouvrage fournis pour la reconstruction, par Imbeau, par les défendeurs, et par lui-même. Or, ce seul fait nous prouve, de la part des défendeurs, de concert avec Joseph Lavoie, une simulation pour cacher la vérité au demandeur, et aux autres contribuables ainsi qu'à la Cour.

Mais, les défendeurs, à l'argument oral, et au moyen des autorités qu'ils ont citées, s'efforcent de démontrer qu'il s'agit ici d'un travail à la journée exécuté par les défendeurs et que ce cas n'est pas compris dans la prohibition prévue par l'article 2641 des Statuts Refondus, qui se lit comme suit: "Toute personne occupant une charge qui lui a été conférée " par une commission scolaire, en vertu de la présente loi ou qui a une entreprise pour cette " corporation, ou qui se trouve dans le cas prévu par l'article 2807 ne peut être membre " de cette commission scolaire." (62 V., ch. 28, sect. 147.)

Et, à l'argument oral, les savants avocats des défendeurs ont admis que le principe en jeu est celui-ci: Il ne faut pas que le Commissaire d'école se trouve exposé à choisir entre son intérêt pécuniaire et celui de la corporation scolaire. Or, dans mon humble opinion, quand le travail se fait à la journée, c'est beaucoup plus facile, pour le commissaire d'école, de travaller lentement, pour prolonger le plus possible le temps durant lequel il sera ainsi rémunéré par la Commission scolaire. Au contraire, s'il s'agissait d'un contrat à forfait dont le prix aurait été fixé d'avance par la commission, l'intérêt du commissaire qui exécuterait ce contrat serait plutôt d'en hâter l'exécution, cela se conçoit.

Mais l'interprétation que les défendeurs donnent au mot entreprise, contenu dans cet article, est-elle acceptable? Je ne le crois pas. Je crois que ce mot entreprise, ici, veut dire contrat, ou convention quelconque. L'on peut entreprendre un travail à forfait, mais on peut aussi l'entreprendre à la journée et je crois que c'est le cas des deux défendeurs, malgré que leur salaire n'ait été fixé qu'après que les travaux eussent été complétés. C'est là mon humble opinion. Certes, j'ai le plus grand respect pour l'opinion, qui semble contraire à celle-ci, exprimée par des juges très distingués de la Cour supérieure et de la Cour de revision *re*: Larochelle et Roy, 27 C. S., 55, 1905.

Mais, avec la plus grande déférence, je me crois obligé de rejeter cette interprétation de l'article en question. En recherchant le sens du mot "entreprise", je crois qu'il faut se guider aussi d'après la règle d'interprétation contenue à l'article 13, S. R., cette règle s'appliquant à tous les Statuts de la province, d'après l'article 1, S. R.

Les savants avocats des défendeurs se sont appliqués à prouver, pour exclure toute idée d'entreprise, qu'aucun devis n'avait été fourni à leurs clients pour l'exécution des travaux. Mais ils ont produit, comme exhibit D-1, une lettre de l'inspecteur d'école démontrant que la construction était acceptée par le département de l'Instruction publique. Or, l'article 2748 S. R. nous dit que les maisons d'écoles doivent être construites conformément aux plans et devis approuvés ou fournis par le Surintendant.

Et le paragraphe 4 de l'article 2573 décrète que l'un des devoirs des inspecteurs, est de constater si les dispositions de la loi et des règlements scolaires sont suivies et observées. Et les articles 38 et suivants des Règlements contiennent des instructions à ce sujet. Or, je crois que l'on doit tirer de là une présomption défavorable à la prétention des défendeurs. D'ailleurs, les défendeurs, ici, ne me paraissent pas sincères, non plus que leurs témoins. On a vu que le secrétaire des écoles est le frère du défendeur Simard. Quand on lui pose directement la question de savoir si ce sont les défendeurs qui ont construit l'école, il ne va pas jusqu'à dire, positivement, non, mais il dit qu'il l'ignore.

Le président peut affirmer que c'est lui qui a engagé Joseph Lavoie, et qu'il l'a autorisé à employer des hommes pour lui aider. Mais ce n'est pas au président que Joseph Lavoie s'adresse d'abord, il s'adresse au défendeur Simard, et Simard, qui semble avoir eu peur de

se compromettre, lui dit: Va t'arranger avec le président. Mais Simard, après bien des tergiversations, nous laisserait croire que c'est lui qui a demandé au président de retenir les services de Lavoie. Dans tous les cas, on voit comment les choses se sont passées.

A entendre le président, on croirait qu'il a commencé par retenir les services d'un ouvrier compétent, Joseph Lavoie, qui aurait à son tour retenu les services des défendeurs, mais on a procédé à l'inverse, ce qui, pour moi, confirme la prétention du demandeur. Et le défendeur Simard, dont le témoignage a été admis comme devant être aussi celui que rendrait le défendeur Fortin, est obligé d'admettre cette situation ridicule: lorsque s'est fait le travail de démolition de la vieille école, les défendeurs étaient les deux surveillants, et ils étaient là pour surveiller un seul homme, Théodule Simard. Et, lors de la reconstruction, ils étaient encore tous les deux les surveillants de deux hommes: Imbeau et Joseph Lavoie, et, à certains jours, Imbeau ne travaillait pas. Et, d'après le témoignage de Lavoie, et du président, c'est lui, Lavoie qui aurait été chargé par le président de diriger l'ouvrage.

Et le président nous dit que, à la séance du 30 octobre, la Commission en est venue à la conclusion que les défendeurs avaient agi comme surveillants, et qu'ils méritaient un salaire de $2.00 par jour. Mais ce témoin affaiblit son témoignage, quand, par exemple, il affirme que le livret D-2 contient le compte d'une foule d'autres employés. En effet, on y voit que le nom d'un seul autre homme, Imbeau, qui n'a pas travaillé tout le temps.

Les défendeurs ont allégué que les hommes étaient rares à cette époque, qu'il était difficile de s'en procurer, et que le travail était urgent. Mais le demandeur a prouvé, sans être contredit, qu'il était très facile de se procurer des hommes à cette époque, dans la municipalité, même sans avoir recours aux membres de la Commission scolaire. Ainsi, Bouchard, industriel, propriétaire de moulin, entr'autres, nous prouve ce fait. Il payait lui-même, à cette époque $1.25 par jour à ses hommes, et leur fournissait, en outre, la nourriture. Or, cette preuve nous laisse entendre qu'il aurait été facile, pour les Commissaires, de trouver à $2.00 par jour, prix alloué par eux aux défendeurs, des hommes pour travailler à leur place. C'est, d'ailleurs, ce que nous dit Théodule Simard, par qui les défendeurs se sont fait aider une couple de jours, pour la démolition, mais dont ils n'ont pas songé à requérir les services pour la reconstruction, bien qu'il fut disponible.

Nos cours ont déjà interprété largement, dans des cas urgents et exceptionnels, des dispositions de nos lois municipales et scolaires semblables à celle contenue en l'article 2641, S. R.

Maintenant, quand même les défendeurs, pour éviter les suites de l'action, signifiée le 9 septembre 1921, n'auraient pas assisté aux deux sessions de septembre et d'octobre, cette conduite ne les libère pas. Ils étaient commissaires, au moment de l'action et ils l'étaient encore, d'après le secrétaire, le 6 juillet, 1922, lors de l'enquête. Or, le jugement est censé être rendu le jour de la signification.

Une question intéressante, qui a donné lieu à deux opinions différentes, est celle de savoir si une semblable action peut être intentée après que les travaux sont terminés, et que le commissaire ou conseiller en a été payé. Cette question est décidée affirmativement par M. le juge Cross, dans la cause que je viens de mentionner. Mais elle ne se présente pas ici, l'action ayant été prise longtemps avant l'achèvement des travaux et le paiement.

Jugement (Extrait).—13. Considérant que le défendeur a ainsi abusé de sa position, en n'exécutant pas lesdits travaux d'une façon aussi efficace qu'il aurait dû le faire, dans l'intérêt public;

Maintient...

Déclare que ledit défendeur a usurpé et usurpe, a exercé et exerce illégalement sa charge de commissaire d'école pour ladite municipalité de Baie-St-Paul-Ouest, et qu'il a abusé de sadite charge"...

EUGÈNE L'HEUREUX.

AUX PRIÈRES

Révérende Mère Sainte-Marie-Rose, supérieure générale de la Congrégation de Notre Dame, décédée (juin 1925).

Révérende Mère Marie des Saints-Anges, supérieure des Sœurs de la Présentation de Marie (mission d'Amérique).

MÉTHODOLOGIE

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Première leçon pratique (septembre 1921)

L'élève n'a jamais dessiné—Matériel nécessaire

L'élève se munira d'un carton rigide, simple ou double de 26 x 20 pouces environ et d'une feuille de papier blanc dite: "Ingress", ce papier étant reconnu le meilleur pour l'étude; de quelques punaises ou mieux encore de deux pinces à linge en bois, à l'aide desquelles il fixera son papier au carton, afin d'éviter à celui-là tout déplacement pendant le travail; quelques fusains plutôt tendres, d'un fil à plomb dont le fil devra être *fin* et *noir* et de mie de pain pour effacer. La gomme, excellente pour le crayon, ne convient pas pour le fusain qu'elle étale. La mie de pain sera choisie rassie; fraîche, elle graisse le papier et rend ce dernier inutillisable aux endroits frottés.

Nous conseillons vivement l'emploi d'une boîte en métal (boîte à pastilles ou bonbons) fermant hermétiquement. On bourre la mie de pain fortement dans la boîte et on pourra s'en servir pendant plusieurs jours, puisqu'étant à l'abri de l'air, elle se desséchera très lentement.

C'est la gomme idéale pour le fusain. Pour l'emploi, prendre dans la boîte une petite quantité de mie que l'on pétrira entre les doigts, de façon à constituer une boulette de la grosseur d'un gros pois. On lui donnera la forme pointue en la roulant entre les doigts, ce qui permettra d'effacer avec une très grande précision la ou les lignes erronées sans nuire aux voisines. La séance terminée, on ferme soigneusement le couvercle et la mie non employée se maintient en état pour servir à une séance suivante. Ce mode a l'avantage d'éviter l'emploi d'un gros morceau de pain qui généralement est gaché et a l'inconvénient de salir le plancher.

Le matériel sera complet avec un crayon pierre noire genre: Conté No 2 ou 3 (tendre).

Installation.—Position de l'élève.—Nous supposons que l'école possède une salle de dessin. L'élève s'installera sur un tabouret en face du modèle choisi, ce dernier devra être bien éclairé, de façon à ce que les lumières et les ombres soient très *écrites*.

L'élève ne sera pas trop éloigné de son modèle afin de le bien voir. Son carton reposant d'une part sur ses genoux et d'autre part contre un support quelconque (tabouret, chaise, chevalet ou tout autre objet stable).

Le torse droit, la main gauche tenant légèrement le carton. (Fig. 1.)

Manière de tenir son fusain ou son crayon et position du bras.—Afin d'obtenir de la légèreté dans le trait (ceci est de la plus haute importance, un trait ne doit jamais être noir, y veiller avec sévérité), de la souplesse du poignet et la faculté d'orienter son outil dans n'importe quel sens sans avoir à tourner le carton, celui-ci ne doit jamais bouger de la position verticale et l'élève ne doit jamais se contorsionner, le crayon ou le fusain devra être tenu comme l'indique la figure II et non comme l'élève a l'habitude de tenir son porte-plume.

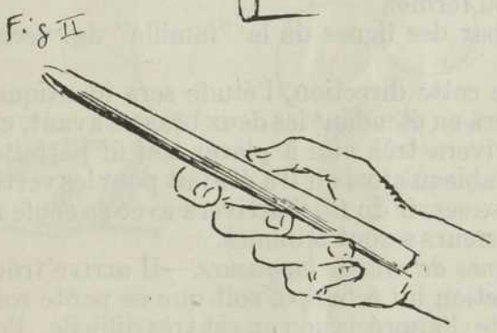
De plus, on veillera à ce que l'outil soit autant que possible dans la direction de l'avant-bras ou pour mieux dire, dans son prolongement.

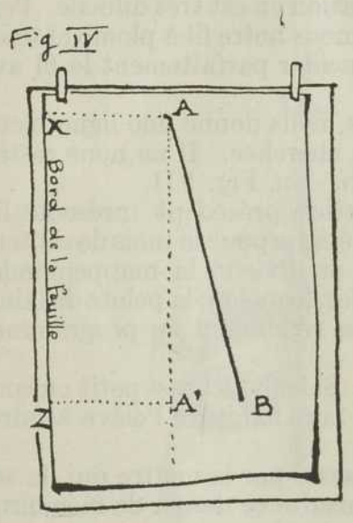
Il faut une verticale? le bras descend entraînant avec lui l'outil qui n'aura besoin d'aucune pression pour marquer; s'il s'agit d'une horizontale, le coude sera levé jusqu'à ce que l'avant-bras prenne cette position; l'outil étant dans son prolongement il n'y aura qu'à le déplacer dans le même sens et de gauche à droite pour obtenir la ligne horizontale. Pour une oblique l'avant-bras sera mis dans le sens de la ligne à obtenir et ainsi de suite pour toutes les lignes. S'agit-il d'une courbe, celle-ci sera obtenue avec bien plus de facilité, l'articulation de l'épaule aidant à faire pivot.

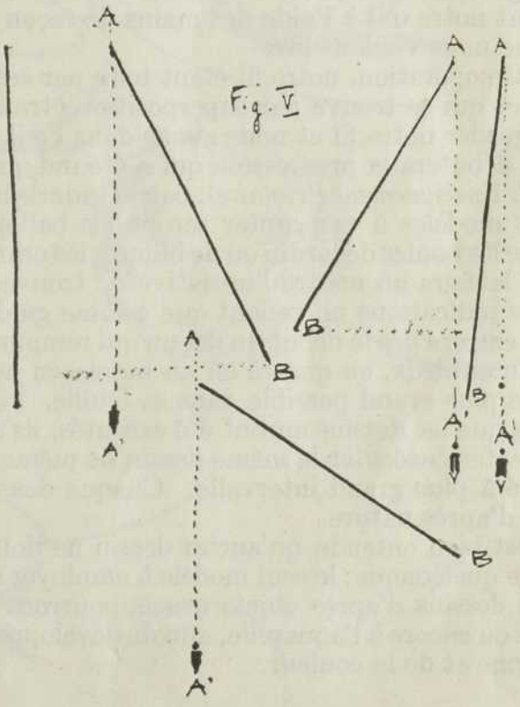
Manière pratique de tailler le fusain.—On travaillera le fusain en forme de sifflet, ce qui procure l'avantage d'obtenir des lignes fines et légères pour les lumières et des lignes plus











Toutes les lignes A A' sont des verticales. Observer la distance entre B et A A' horizontalement.

larges lorsqu'on veut indiquer les ombres en faisant faire au fusain un quart de tour sur lui-même. Fig. III.

Du fil à plomb.—Il est indispensable que l'élève se familiarise le plus rapidement possible avec la direction verticale et la direction horizontale et qu'il prenne l'habitude de ramener toutes les lignes qu'il aura à reproduire à l'une de ces deux directions. Que l'habitude d'imaginer une ligne verticale ou horizontale contre une oblique devienne chez lui un reflexe, il saura très rapidement apprécier un angle.

On formera l'éducation de son œil dans ce sens en traçant au tableau des lignes obliques isolées qu'il devra reproduire très exactement comme direction. Pour vérifier, à l'aide d'un fil à plomb, le maître tracera la verticale sur le tableau, montrera l'angle ainsi formé par cette nouvelle ligne et chaque élève fera la même opération sur son dessin.

Remarque.—Pour reporter la direction verticale prise avec le fil placé à bout de bras devant l'œil sur le papier, il faut se servir du bord de la feuille de papier, mesurer horizontalement la distance du bord de la feuille au point de départ de l'aplomb et reporter en descendant la même distance en commençant toujours par le bord de la feuille.

Ex.: Pour avoir la direction A B sur notre feuille, nous prendrons la distance X A que nous descendrons à la hauteur de B, ce qui nous donnera le point Z A, qui marque la verticale. Fig. IV. En aucun cas l'élève ne commencera par employer le fil à plomb. Celui-ci ne devant venir que pour vérification. Il apprendra ainsi à voir les angles: on lui fera voir si l'angle est *pointu, large,* ouvert, très ouvert ou fermé.

Nous commencerons nos démonstrations par des lignes de la "famille" des verticales. Ex. Fig. V.

Pour les lignes horizontales ou voisines de cette direction, l'étude sera identique, à la différence près, que la vérification avec le fil se fera en étendant les deux bras en avant, chaque main tenant une extrémité du fil. L'élève arrivera très vite à placer son fil parfaitement horizontal. Les mêmes lignes seront tracées au tableau ainsi qu'il a été fait pour les verticales.

Quand l'élève aura pris ainsi l'habitude de se servir du fil, il arrivera avec sa seule imagination à voir le fil entre lui et le modèle, et les erreurs seront minimes.

De l'appréciation de la direction des lignes de courtes longueurs.—Il arrive fréquemment que l'œil a à juger une ligne dont la direction lui échappe, soit que sa pente soit très peu prononcée ou bien que celle-ci soit très courte; l'appréciation en est très difficile. Penche-t-elle à gauche ou à droite, est-elle verticale ou oblique? Prenons notre fil à plomb et tendons-le devant notre œil à l'aide des mains de façon à faire coïncider parfaitement le fil avec la ligne que nous voulons lire.

Cette opération, notre fil étant tenu par ses extrémités, nous donne une ligne bien plus grande et qui se trouve par superposition être la direction cherchée. Il ne nous reste plus qu'à regarder notre fil et nous avons dans l'œil sa direction. Ex. Fig. VII.

On débutera la progression qui a été indiquée dans l'article précédent (présente livraison de *L'Enseignement Primaire*), par l'étude de la forme sphérique pour le mois de septembre.

Les modèles à emprunter seront les ballons simples et divisés, la mappemonde, les pommes, les boules de jardin ou de billard, les oranges, les billes, le melon, la pelote de laine, etc

On laissera au maître l'initiative de trouver des formes répondant au programme, ces quelques indications ne venant que comme guide.

On exigera dès le début un dessin qui remplira la feuille. Si le modèle est petit on coupera la feuille en deux, en quatre ou au besoin en huit, mais il faut habituer l'élève à faire son dessin le plus grand possible dans sa feuille.

Dès que les dessins auront été exécutés, ils seront ramassés par le maître qui, la séance suivante, fera exécuter le même dessin de mémoire. Puis ensuite ce dessin de mémoire sera demandé à plus grand intervalle. Chaque dessin fait de mémoire sera comparé au dessin exécuté d'après nature.

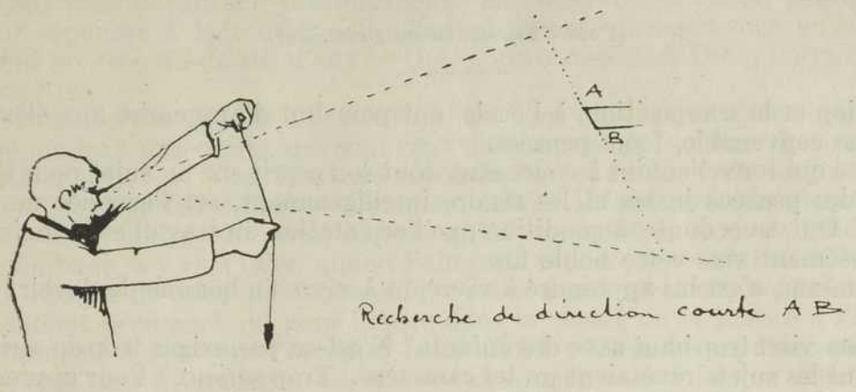
Il est bien entendu qu'aucun dessin ne doit être fait d'après un autre dessin, gravure ou image quelconque: le seul modèle à employer sera toujours un objet en relief.

Les dessins d'après objets usuels pourront être coloriés soit au moyen de crayons de couleurs ou encore à l'aquarelle, afin de développer en même temps chez l'enfant l'observation de la forme et de la couleur.

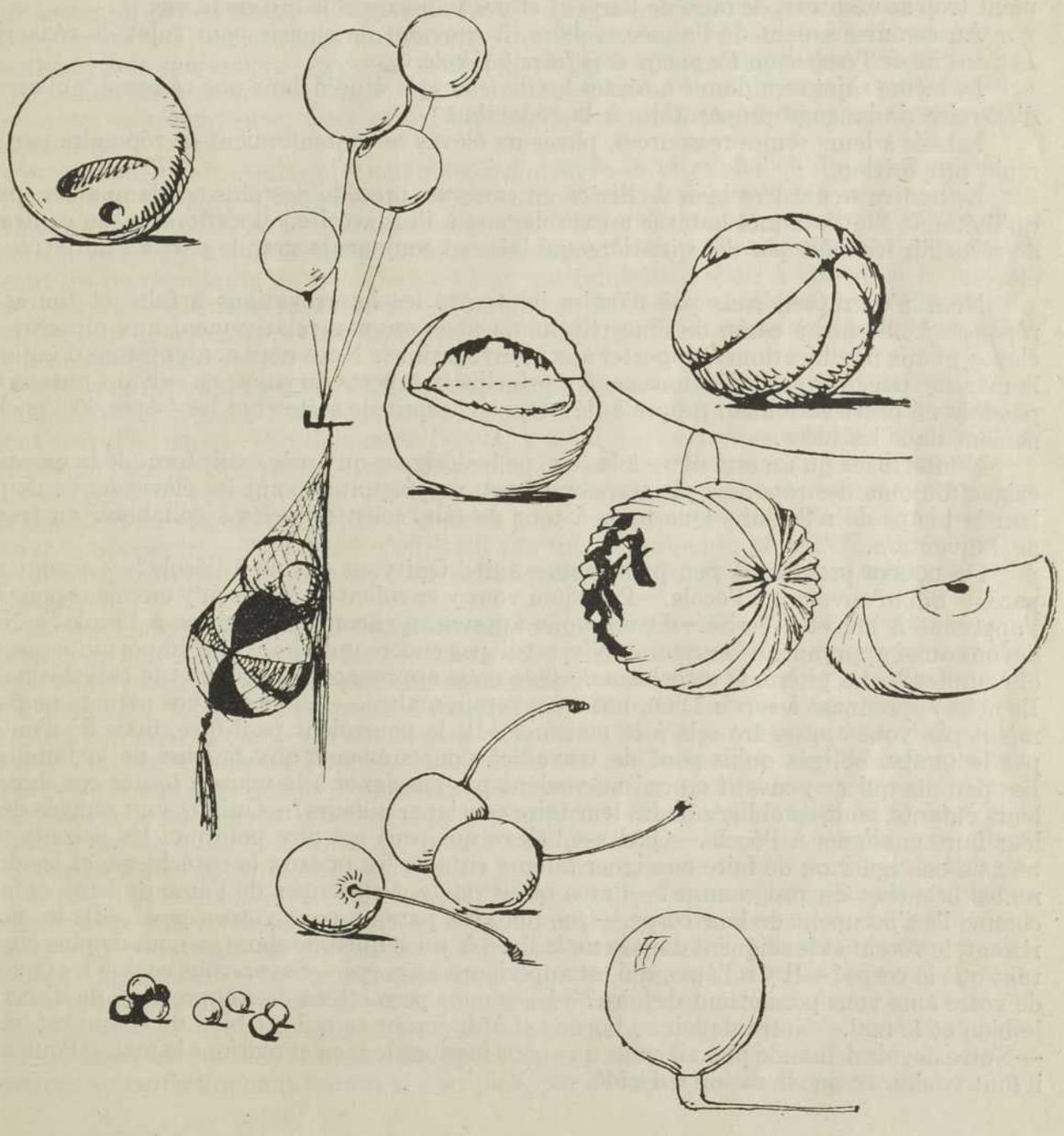
GASTON HOFFMAN,

Professeur de dessin à l'École des Beaux-Arts de Québec.

Fig. VII



Progression. Modèles à emprunter.
Septembre.



LA RÉDACTION A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Pour l'Enseignement Primaire)

La rédaction et la composition, à l'école, ont pour but d'apprendre aux élèves à écrire dans une forme convenable, leurs pensées.

Un exercice qui force l'enfant à concentrer tout son esprit sur un sujet pour le pénétrer, pour en tirer des pensées justes et les rendre intelligemment, est l'exercice de formation par excellence. Oui, sans doute, à condition que l'orientation du travail et le choix des sujets tendent expressément vers cette noble fin.

Former l'enfant, c'est lui apprendre à vivre, et à vivre en homme de devoir, en homme de cœur.

N'est-ce pas viser trop haut avec des enfants? N'est-ce pas exiger trop de sérieux de cet âge? Oui, si tous les sujets revêtaient un tel caractère. Trop sérieux? Pour apprendre à lire, écrire, compter, observer l'ordre en tout, rester silencieux pendant des heures, cela ne demande t-il pas beaucoup de sérieux de la part de l'enfant? Et l'éducateur craindrait d'aborder, de temps en temps, un sujet sérieux? C'est à l'école de fournir à l'enfant les occasions de réflechir sur les devoirs qu'il aura à remplir plus tard, et de l'armer contre les tendances, malheureusement trop accréditées, de faire de l'argent et des jouissances le but de la vie.

Au commencement de l'année scolaire, il convient de choisir pour sujet de rédaction, *Les devoirs de l'écolier* ou *Ce que je dois faire à l'école.*

Le même sujet sera donné à toutes les divisions, et étudié dans une causerie, qui servira d'exercice de langage préparatoire à la rédaction.

Laissés à leurs seules ressources, plusieurs élèves se contenteraient de répondre par une seule proposition.

Le maître se gardera bien de dicter un canevas, procédé des plus condamnables, parce qu'il étouffe l'initiative et habitue au verbiage et à l'insincérité. Il s'efforcera, au contraire, de recueillir les idées par des questions qui laissent toujours la grande part à l'initiative des élèves.

Nous n'entreprendrons pas d'écrire ici toutes les interrogations à faire et toutes les réponses à obtenir, à cause de l'incertitude où nous sommes relativement aux réponses des élèves, et aux modifications à apporter aux interrogations. Nous nous contenterons d'indiquer la marche, par quelques questions sur les principaux aspects du sujet, en suivant autant que possible un ordre rationnel, propre à développer l'esprit de suite chez les é èves, et l'enchaînement dans les idées.

N'interrogez qu'un seul élève à la fois; ne le désignez qu'après avoir formulé la question; exigez toujours des réponses pleines, complètes; ne précipitez point les élèves lents, donnez leur le temps de réfléchir. Que tous, à tour de rôle, soient appelés à collaborer au travail de l'invention.

On pourra procéder à peu près comme suit: Qui vous envoie à l'école?—Ce sont mes parents qui m'envoient à l'école.—Pourquoi vous y envoient-ils?—Ils m'y envoient pour que j'apprenne à lire et à écrire.—Devez-vous apprendre encore autre chose à l'école?—Nous devons aussi apprendre à compter.—N'y a-t-il pas encore une chose plus importante que lire et compter?—La prière, le catéchisme.—Que nous apprennent la prière et le catéchisme?—Ils nous apprennent à servir Dieu, notre souverain maître.—Est-ce que vos parents ne pourraient pas vous apprendre cela à la maison?—Ils le pourraient peut-être, mais ils n'en ont pas le temps, obligés qu'ils sont de travailler pour subvenir aux besoins de la famille.—Les parents qui ne peuvent ou qui ne veulent pas enseigner à la maison toutes ces choses à leurs enfants, sont-ils obligés de les leur faire enseigner ailleurs?—Oui, ils sont obligés de les leur faire enseigner à l'école.—Quel est l'élève qui peut me dire pourquoi les parents sont tenus d'enseigner ou de faire enseigner à leurs enfants les prières, le catéchisme et les différentes branches du programme?—Parce qu'ils doivent s'occuper de l'âme de leurs enfants comme ils s'occupent de leur corps.—Que font vos parents pour votre corps?—Ils le nourrissent, le vêtent et le soignent dans la maladie.—Y a-t-il quelque chose en nous de plus important que le corps?—Il y a l'âme, qui est supérieure au corps.—Savez-vous ce que les facultés de votre âme vous permettent de faire?—Elles nous permettent de comprendre, de discerner le bien et le mal.—Notre devoir se borne-t-il à discerner ce qui est bien de ce qui est mal?—Notre devoir demande plus: il exige que nous fassions le bien et évitions le mal.—Pour cela, il faut vouloir ce que la raison a décidé.

—Ainsi vos parents comprennent qu'ils doivent vous instruire; aussi ils vous envoyent à l'école. Leur volonté suit leur raisonnement. Et vous, vous y venez, pourquoi?—Nous y venons pour répondre à leur désir.—En leur obéissant, obéissez-vous en même temps à quelqu'un qui est bien au-dessus d'eux?—Oui, nous obéissons à Dieu, notre créateur, notre souverain maître.

—Qui remplace vos parents à l'école?—C'est vous qui les remplacez.—Que devez-vous faire pour répondre à mes désirs, qui sont ceux de vos parents?—Nous devons vous obéir.—Est-ce difficile d'obéir?... Vous hésitez à répondre?Soyez franc, et répondez sincèrement.—Oui, Monsieur, c'est parfois difficile.—Comment cela?—Il faut garder le silence, alors j'aimerais à parler à mon voisin.—Et vous, Joseph, qu'est-ce que vous trouvez difficile?—C'est de rester sur mon banc à y rien faire, quand j'aimerais tant à jouer dehors.—C'est vrai; obéir, c'est faire la volonté de celui qui commande; c'est souvent un sacrifice pénible; mais s'il est dans votre intérêt personnel, ou pour l'ordre dans la classe, ou la justice à l'égard de votre prochain, comment devez-vous l'accepter ce sacrifice?—Nous devons l'accepter sinon avec plaisir, au moins sans murmurer.—Qu'arrive-t-il, quand vous faites en rechignant, ce que vous commandent vos parents ou ceux qui les remplacent?—Il arrive que je perds le mérite de mon action.—Comment cela?—Le bon Dieu me fera peu de crédit pour un acte accompli de mauvais gré; de plus j'ai le sentiment de n'avoir satisfait personne, ni celui qui a commandé—s'il a constaté mon dépit—ni moi-même, puisque je suis privé de la satisfaction du devoir accompli de bon cœur.—C'est vrai. En est-il ainsi quand vous avez obéi tout de suite et de cœur gai?—Il en est tout autrement:—Expliquez-vous.—Celui qui m'a commandé est content; je le suis encore plus pour avoir fait plaisir à quelqu'un, et par dessus tout, je sais que le bon Dieu me récompensera de cet acte.—Comme vous le voyez, tout sacrifice porte en soi sa récompense; tout acte d'obéissance accompli avec entière soumission vous est méritoire.

Pensez-vous être les seuls qui soient obligés d'obéir?—Je crois bien qu'il y en a d'autres.—Qui?—Tout le monde?—Nommez-en.—Mes parents sont obligés d'obéir aux règlements du conseil municipal, de la commission scolaire, aux lois de la province et du pays.—Et dans le domaine religieux; à qui devons-nous tous obéissance?—Nous devons obéir à nos pasteurs qui sont les représentants du bon Dieu.—Ceux qui refusent d'obéir à l'ordre, à la justice, au bien, sont-ils réellement plus libres?—Non, puisqu'ils obéissent au désordre, à l'injustice,; au mal, ce sont des esclaves, et les pires esclaves.—Ainsi, obéir est nécessaire à tout le monde: j'y suis obligé comme vous.

Un élève a dit qu'il trouvait difficile, dur même, de rester immobile sur son banc, alors qu'il aimerait tant à jouer. Etes-vous seul à travailler?—Non, Monsieur, tous mes camarades doivent travailler aussi.—En dehors de l'école, y a-t-il des personnes obligées de travailler plus fort que vous?—Mes parents travaillent plus fort et deux ou trois fois plus longtemps.—A part vos parents, vous devez en voir bien d'autres, parce que tout homme qui veut gagner honorablement sa vie, doit travailler, le riche pour conserver ses biens, le pauvre pour se procurer le nécessaire.—Le travail n'offre-t-il pas une récompense pour l'effort déployé ou le sacrifice consenti?—Il apporte un bien légitimement acquis, et, en plus, la satisfaction du devoir accompli.

—Et les enfants qui vont à l'école sont-ils tenus de travailler?—Ils y sont tenus en proportion de leur âge et de leur force.—Ils ne sont pourtant pas obligés de gagner leur vie, puisque leurs parents s'y emploient courageusement?—Ils sont tenus de se préparer à la gagner plus tard, lorsque leurs parents manqueront de force, ou que l'âge les obligera de pourvoir à leur subsistance.—Qu'avons-nous déjà dit de l'école par rapport à la vie?—Vous avec déjà dit que "l'école est l'apprentissage de la vie' .—Comprenez-vous bien ce que cela signifie?—Je comprends que si je ne profite pas de mon séjour à l'école pour me préparer à gagner ma vie, je me ménage des regrets pour plus tard.—Comment le séjour à l'école peut-il *préparer à gagner sa vie*?—L'élève qui profite bien des leçons données à l'école sera mieux armé pour les luttes de la vie que celui qui y a perdu son temps.—Quelle arme l'école fournit-elle à ceux qui la fréquentent?—Elle fournit l'instruction qui permet d'exercer une profession, un métier avec plus de chance de succès.—Expliquez cela par un exemple.—Le cultivateur assez instruit peut tenir sa comptabilité, faire les calculs dont il a besoin, et comprendre les traités d'agriculture et les revues agricoles est plus en état de cultiver sa terre avec intelligence et profit que l'illettré.—Qu'est-ce que le cultivateur peut trouver dans les revues et les livres agricoles?—Il peut trouver les résultats avantageux d'expériences qu'il était incapables de faire, et que des savants, des spécialistes ont faites.—En est-il ainsi des autres professions se perfectionnant autant si non plus, par l'étude que par la pratique.

Comme conclusion de cette causerie, ne devez-vous pas prendre une résolution?—Oui, Monsieur, nous devons prendre celle de bien profiter de tout ce qui nous sera enseigné à l'école.—Il y va de votre intérêt en cette vie et dans l'autre. Il vous reste à développer le sujet dont nous venons de trouver ensemble les principales idées.—Comme elles sont éparpillées dans ce long exercice de langage, il sera bon de les rassembler, de les *ramasser* en préparant le plan à suivre. Il faut de l'ordre dans le développement: rien n'est beau sans ordre. J'oubliais de vous dire que les idées réveillées au cours de cette causerie, ne sont pas les seules sources où vous puiserez pour développer le sujet. Ce que vous avez constaté dans la famille, chez les voisins ou ailleurs, offre peut-être les arguments les plus à votre portée, recourez-y.

Ne vous écartez pas du sujet. Il ne vous demande pas d'écrire vos impressions, c'est-à-dire les sentiments que vous y éprouvez, non; il nous commande d'écrire ce que vous ferez à l'école pour en tirer avantage.

Le maître aidera les élèves à résumer avec ordre les principales idées, afin d'en dégager un plan convenable.

Des élèves de deuxième année il n'exigera que des noms, des adjectifs, des verbes se rapportant à l'école, au travail des élèves, etc.; des autres, il exigera que les idées soient combinées en phrases d'autant plus correctes et enchaînées qu'ils seront avancés. Exigez la sincérité dans la pensée.

Le développement ci-dessous peut convenir à un élève du cours supérieur, de l'école primaire élémentaire, qui n'aime pas l'école.

CE QUE JE DOIS FAIRE A L'ÉCOLE

A vrai dire, je n'aime pas l'école; mais cela ne m'empêchera pas de m'y appliquer. Mes parents m'y envoient, en me répétant chaque matin: "Sois bien sage, Jules; sois attentif, poli; profite bien des leçons."

Hé bien! oui, je serai sage, poli, attentif, appliqué, puisqu'il le faut. Ah! ce qui m'encourage dans cette résolution, c'est cette phrase, échappée des lèvres de mon père, qui, hier soir, me voyait rechigner à résoudre un problème incompris: "Courage! Jules, travaille: plus vite tu avanceras, plus tôt je te garderai avec moi. Si tu comprenais combien je souffre de n'en pas savoir assez, tu t'appliquerais bien davantage."

Mon père me le dit, je le crois. Il est souvent embarrassé dans ses lectures, dans ses calculs; j'ai hâte de pouvoir lui aider.

D'ailleurs il y va de mon intérêt, puisque j'en sortirai plus tôt; et ce serait de l'ingratitude à l'égard de mon bon maître que de ne pas correspondre, par mon application, à ses efforts inlassables.

On apprend tant de choses à l'école, qu'on finit pas s'y intéresser. Je ne suis pas assez sérieux pour comprendre l'utilité de tout ce qu'on m'y enseigne; mais je me dis: "Le programme l'exige, ceux qui l'ont préparé ont plus d'expérience que moi, allons-y de bon cœur". Cette pensée m'aide à chasser l'ennui et la paresse.

N. TREMBLAY.

LA VIE RURALE

Ses vertus domestiques, ses traditions

(*Pour l'Enseignement Primaire*)

(*Lecture en classe et commentaire: École complémentaire, 7e et 8e années*)

Dans nos campagnes les mots famille chrétienne et famille canadienne sont synonymes. La famille est restée ce qu'elle doit être: une institution sacrée. Nous avons conservé la pureté de nos glorieuses origines. C'est un fait historique que les colons qui fondèrent la Nouvelle-Frapce furent pour ainsi dire triés sur le volet. Louis XIV défendait d'admettre dans la colonie, les hérétiques et les vicieux. De leur côté les Jésuites avaient la surveillance du recrutement. Il fallait être sain physiquement et moralement pour être admis à traverser les mers. Et il en fut ainsi pour les femmes et les filles héroïques choisies pour être les mères

de la Nouvelle-France. Avec de tels éléments, les vertus domestiques les plus chrétiennes s'implantèrent dans les foyers nouveaux qui surgissaient sur les rives du Saint-Laurent.

On juge un peuple par sa natalité. C'est le thermomètre non seulement de sa vitalité, mais aussi de sa moralité et de sa foi. Il faut le dire avec fierté et en rendre grâce à Dieu, dans ce siècle d'égoïsme et de dissolution morale qui détruisent presque partout la famille, la nôtre est restée saine et forte, tout particulièrement dans nos campagne. Des anciennes statistiques nous apprennent qu'autrefois la natalité était dans la colonie de 63 par 1000 âmes. Aujourd'hui elle est encore de 40 à 60. Ces chiffres sont le plus bel éloge que l'on puisse adresser à notre peuple. Dans nos campagnes, comme dans l'ancien temps, on se marie jeune et on élève autant d'enfants qu il plaît à Dieu d'en envoyer. On prend pour modèle la Sainte Famille et non, comme il est de mode dans les foyers modernes, les aventures des couples héros de romans et de cinéma. Nos mères canadiennes ne craignent pas les familles de 12 enfants et plus. Elles sont des femmes de devoir. Nous ne vivons donc pas au pays du fils unique. De retour en France, après sa première visite au Canada français, M. le chanoine Coubé publiait une magnifique étude sur les vertus prolifiques de la race canadienne française. Il citait entre autres exemples, les suivants, dont voici la substance: Le grand père paternel de S. E. le cardinal Bégin comptait à sa mort 324 descendants directs, enfants petits-enfants et arrière-petits-enfants. La vénérable mère de S. G. Mgr Roy a donné naissance à 20 enfants, deux filles et dix-huit garçons, dont un évêque et quatre prêtres. La grand'mère du chanoine Chartier a laissé à sa mort 258 descendants. Tous ces exemples sont tirés de la vie rurale dont ils font la gloire. C'est cela la revanche des *bers* canadiens qui a inspiré à des écrivains illustres de France des pages qu'on ne saurait lire sans émotion et fierté. Aujourd'hui les femmes déchristianisées, émancipées, réclament pour se soustraire à leurs devoirs de mères, de prétendus droits. Nos femmes canadiennes, comme leurs ancêtres, conservent leurs droits à peupler les berceaux. C'est là le féminisme de nos mères; c'est aussi celui de l'Église, celui dont se sert la Providence pour accomplir le miracle de notre survivance.

Sans doute, c'est là une vie de sacrifices et de mérites. Le père et la mère doivent travailler ferme pour élever, nourrir, instruire et établir tant d'enfants. Pour accomplir une pareille œuvre, il faut plus que des sentiments naturels, il faut de solides vertus chrétiennes. Le Canadien français est patriote, il a la foi simple, robuste et vivace, il met toute sa confiance dans la Providence. Il est fidèle à toutes les pratiques religieuses commandées par l'Église. Dans nos campagnes, très rares sont ceux qui négligent leur devoir pascal. Presque partout, chaque jour après le souper on se réunit au pied du crucifix et on fait la prière en famille. L'habitant a le culte du passé, l'amour des traditions, il a conservé toutes les pieuses coutumes de la vieille France chrétienne. Il est charitable et hospitalier. Le quêteux aussi bien que l'hôte distingué sont les bienvenus.

Le vrai bonheur règne au foyer rural. Il n'y a guère sur la terre de gens plus joyeux, plus heureux que nos terriens. Dans "son poste de solitude" l'habitant, en remplissant fidèlement ses devoirs d'état et religieux, en restant attaché aux vertus domestiques et aux traditions des ancêtres, accomplit l'œuvre de salut du Canada français.

PAUL TARDIVEL.

ENSEIGNEMENT DIRECT DE LA LANGUE ANGLAISE (1)

III.—ÉTUDE DU VOCABULAIRE

Deux moyens, simples, efficaces, sont à la disposition du maître qui ne veut pas se servir de la langue maternelle comme *unique*, ou *principal* intermédiaire.

1o L'intuition;

2o L'interprétation des termes nouveaux au moyen des termes connus.

I.—INTUITION

1. Intuition directe:

1o Montrer dans la réalité les objets que nous nommons; montrer aussi dans les choses les qualités perçues par les sens: *long, short, large, red, hot, cold, smooth, sweet*, etc.

---

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* d'avril et mai 1925.

2o Exécuter, ou figurer, les actes que nous énonçons:

I WALK to the door.
I WRITE on the blackboard.
I OPEN my book.
I READ in my book.
I STAND up.
I SIT down.
I FOLD my arms.
I DRAW a square.

2. Intuition indirecte:

Quand il n'est pas possible de montrer la chose elle-même, on se sert d'une *image* qui la représente; on peut encore en faire une *esquisse sommaire* au tableau noir.

3. L'antithèse:

L'expérience montre qu'il y a profit à employer ensemble les mots qui s'opposent ou qui sont en corrélation: *stand up* et *sit down; long, short*, etc.

Ce procédé est indispensable pour l'étude des adjectifs, car la qualité est une particularité qui se remarque moins facilement que l'identité de l'objet: vous montrez un livre en disant: *This book is red;* mais ce livre peut être aussi gros ou petit, épais ou mince, vieux ou neuf, bleu, etc.; quelle qualité voulez-vous faire considérer? L'élève peut très bien ne pas le voir. Pour aiguiller l'attention sans erreur possible, montrez plusieurs objets différents *qui soient rouges*, montrez aussi plusieurs livres *dont un seul soit rouge;* vous aurez ainsi opposition ou variété, et dans les objets, et dans les qualités:

The book is red.
My pencil is red.
The paper is red.
Etc.

This book is red.
This book is not red.
This paper is not red.
Etc.

Voir le *Livre préparatoire*, 11e semaine. Si l'on en veut consulter aussi la table des matières, on verra qu'il est fait grand usage du procédé par antithèse: les mots en corrélation étroite étant étudiés ensemble:

my — your
I — you
in — on
put — take
stand up — sit down
open — shut
right — left
run — walk
he — they

yes — no
read — write
this — that
new — old
big — small
good — bad
his — her
short — long
hot — cold

4. L'action figurée et le geste:

Quand il est peu pratique, ou impossible, d'exécuter réellement un acte énoncé, il suffit souvent de le *figurer* par un geste expressif. La mimique, mieux que l'espéranto. est une langue universelle. Tout professeur a vu quelquefois un élève faire un geste pour représenter ou évoquer un mot "qui ne lui vient pas", ou encore pour désigner une chose dont il ignore le terme; qui n'a surpris le geste muet de l'élève qui demande le couteau d'un camarade pour aiguiser son crayon?

Soit le verbe WANT à interpréter. Nous avons vu qu'un mot ne doit pas être enseigné isolément, celui-ci surtout qui exprime une action mentale. Si le maître, pensant à un certain objet qu'il lui faut, tâchait de peindre sur sa figure le désir, le besoin qu'il en a, tout en disant: *I want... I want...* il manquerait certainement son coup: personne ne le comprendrait.

Voici plutôt comment il faut procéder si l'on recourt au geste figuré, à la mimique. Le maître allant au tableau fait mine de vouloir écrire; il cherche des yeux un morceau de craie, en disant: "I WANT *a piece of chalk;*" il répète la phrase tout en cherchant. Enfin il a ce qu'il lui faut, et le mot est écrit. Ayant fait mine de l'effacer, le maître fera pour la brosse à tableau le même jeu que pour la craie, la nouvelle phrase est donc: I WANT *a brush.*

Prenant un crayon, le maître fait mine de l'aiguiser avec le doigt, il dit: I WANT *a knife.*" Un élève lui ayant prêté le sien, le maître essaye de l'ouvrir; n'y réussit pas, il dit: "I WANT *to open the knife.*" Il procéderait de même pour la phrase, I WANT *to shut the knife.*

On voit facilement le geste qui expliquerait, *traduirait* le verbe WANT dans les phrases suivantes:

It is cold, I WANT *to shut the window.*
It is warm here, I WANT *to open the window.*
I have a glass, I WANT *to drink.*
I take my book, I WANT *to read.*
I WANT *a chair.—Etc.*

Jusqu'ici le maître a *acté* seul, les élèves se sont contentés de répéter les phrases, en lui adressant la parole, *You want a piece of chalk;* etc. Il pourrait, et on le lui conseille fortement, faire reproduire les petites scènes à tour de rôle par les meilleurs élèves; peut-être quelques-uns pourraient-ils inventer une ou deux applications nouvelles; c'est à encourager.

5. L'intonation jointe au geste:

L'intonation corrobore ce que le geste, l'intuition ont déjà pu faire comprendre; elle sera très différente pour: *How beautiful it is!* et *How beautiful is it?*—La phrase: *Poor blind boy!* comporte un geste et une intonation exprimant la compassion. Il en est de même pour le commandement.

Si l'on avait à lire la phrase suivante: "I WILL *poison the other two, and then* I SHALL *have all the money to myself*", on lirait le premier verbe comme si on disait: *C'est ça, empoisonnons...* et l'autre verbe: *Oh, la bonne aubaine!* (Cette phrase est tirée de la première leçon du *Troisième livre.*)

Ces moyens que nous venons d'exposer sont employés à l'exclusion de tous les autres dans le *Livre préparatoire.* Il est nécessaire de l'étudier attentivement pour avoir la clef, l'esprit de la méthode directe. Les élèves qui n'ont pas fait cette gymnastique souffriront de cette lacune. Les maîtres qui ne l'auraient pas enseigné agiraient judicieusement en s'en servant comme d'un vade-mecum pour s'en inspirer dans leur enseignement de l'anglais.

Le vocabulaire des élèves s'enrichira ainsi peu à peu, pour nous offrir bientôt de nouvelles ressources, de plus grandes facilités pour l'enseignement des mots nouveaux. Sans négliger les premiers procédés, loin de là, on pourra interpréter les termes nouveaux au moyen des termes connus.

UN FRÈRE DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE.

L'INSTRUCTION ET L'ÉDUCATION (1)

(Essai pédagogique)

I—L'INSTRUCTION

(Par Mlle Ida G., élève-institutrice de l'École normale de Hull.)

Je me sens réellement accablée d'honneur et d'impuissance, mais convaincue que le sujet que j'ai l'intention de traiter est, de par sa nature, fort intéressant et beau, avec une courageuse confiance, je lis ma conférence sur l'Instruction.

D'abord, me suis-je demandé: qu'est-ce que l'on entend par une personne instruite?—Pour moi, une personne instruite, ce me semble, est celle qui a des clartés de tout et qui par conséquent veut se rendre utile aux autres dans son poste providentiel. L'instruction qui s'adresse directement à l'intelligence fait acquérir ces connaissances variées: les littéraires, les scientifiques, etc., etc... En effet, on définit l'instruction, l'art d'orner l'esprit de connaissances. Elle s'applique surtout à exercer, à développer et à fortifier les différentes facultés de l'esprit. D'où, son IMPORTANCE capitale.

Combien cependant, semblent oublier que le cerveau a été créé pour la pensée!

Aucun don naturel ne peut se passer de l'Instruction raisonnée, c'est d'expérience quotidienne. Pour acquérir de l'influence, pour donner au bienfait toute sa valeur, toute sa portée morale, il faut une intelligence qui ne s'obtient que par l'étude et la réflexion attentive. Sainte-Thérèse, disait: "Que chacun nous fasse profiter de son esprit: personne n'en a de trop. Personne, non plus, n'aura jamais trop d'instruction."

L'Église aussi reconnaît l'importance de l'Instruction, non seulement pour les riches, mais pour le peuple; les peuples lui doivent même l'école populaire; l'école, veux-je dire, où

(1) Débat pédagogique: Cercle pédagogique de l'École normale de Hull, 2 avril 1925.

elle leur prodigue l'instruction aussi gratuitement que possible, grâce à ses congrégations enseignantes. "L'instruction pour tous" est un mot éminemment chrétien; il a été prononcé par Innocent III, au XIII siècle.

Quels bienfaits, l'instruction ne procure-t-elle pas! Ai-je à mentionner celui d'assurer le pain quotidien par des situations pécuniaires améliorées? Ensuite, n'est-ce pas la science qui a doté l'humanité de ses utiles savants, tels: Linné, illustre naturaliste suédois, donnant sa précieuse classification des plantes, en vingt-quatre classes; Pasteur, savant chimiste français, connu surtout par ses travaux intéressants sur la fermentation et qui ont servi si efficacement à combattre la peste des microbes; et le savant Galilée, déclarant que le soleil, et non la terre, est le centre du monde planétaire et que la terre tourne autour de lui, comme une autre planète; à part ses inventions de lunette astronomique, etc., etc...

L'instruction a fait des savantes aussi... des SAVANTES, j'entends, non les PÉDANTES de Molière... Car la vraie science fait des femmes fortes par l'intelligence, fortes par le jugement et par le caractère; de là, des femmes sensées, réfléchies, appliquées, sérieuses... Certes, je n'entends pas parler de ces femmes qui caquettent sur tout, avec des apparences de grandes penseuses. Monsieur de Maïstre en aperçut une dans la personne de Madame de Staël et il écrivait en ricanant: "C'est la science en jupon" et ses œuvres sont de "brillantes guenilles"... J'entends ici, parler de femmes très éclairées et sachant écrire... Monseigneur Dupanloup en parle avec louange. "Sainte Thérèse, a-t-il écrit, est un des plus grands, sinon le plus grand prosateur de l'Espagne, et même parfois, elle cultivait la poésie"... N'a-t-elle pas eu de si grandes lumières sur les choses divines, que ses ouvrages lui méritèrent le titre de "Docteur de l'Église"? Sainte Catherine enseignait la philosophie chrétienne et confondait les philosophes païens dans les écoles d'Alexandrie. Sainte Gertrude, sous Dagobert, savait toutes les Écritures et les traduisait du grec... et combien d'autres...

Avec raison, Mgr Dupanloup a écrit que le génie est parfois descendu sur une intelligence de femme.

Quant à l'influence de l'Instruction, elle ne peut être contestée, même pour l'intelligence féminine. Une jeune fille, initiée aux joies sérieuses de l'esprit, ne sera pas réduite à chercher le monde, à multiplier ses relations pour fuir l'ennui, ni à masquer le vide de ses pensées, par les interminables bavardages des salons. Si elle connaît les vraies richesses de la littérature, elle n'aura ni le temps, ni le désir de perdre des heures entières à de vaines lectures de romans. Elle préfèrera un récit historique, un journal de voyage, lesquels la mettent en face de la réalité, et lui donnent l'avantage d'accroître ses connaissances. Pour l'institutrice elle-même, la science est un trésor, un aimant qui lui attire ses élèves. Écoutez à ce propos, un grand pédagogue: "Le prestige du savoir est immense sur l'enfant. On dit parfois, que l'enfant est gagné quand on a pris son cœur... Oui, si par le cœur, vous arrivez à saisir l'esprit; mais tant que l'esprit n'est pas à vous, craignez toutes les inconstances et tous les retours de la sensibilité. Or, la maîtresse s'adresse à l'esprit; si elle s'impose à lui par le savoir, elle arrivera bientôt à posséder tout l'être: "Celui-là dirige la barque, qui tient le gouvernail".

Mais, me dites-vous, impossible à chaque individu, d'atteindre l'apogée de la science. Augmenter le nombre des savants est-il pour vous l'unique but de l'instruction?—A Dieu ne plaise que je m'abuse à ce point! Non, les sublimes hauteurs sont réservées à l'élite; descendons sur les plateaux, dans la plaine même, et voyons quelle instruction il convient de donner aux femmes, aux enfants de la petite école.

L'instruction, tout d'abord, doit être simple et pratique: départie à chacun selon ses aptitudes, sa condition, son milieu; elle doit répondre aux exigences d'une vie ordinaire. C'est ce que résumait un Français, dans ces mots: "Nous voulons que les élèves soient avertis peu à peu de ce qui est; qu'ils emportent du collège, un certain nombre de notions justes sur ce qu'est l'homme dans la nature; leur temps dans le temps; leur pays dans le monde; et le monde autour de leur pays, et qu'ils n'en sortent pas comme des oiseaux effarés et incertains, d'une volière close dans des espaces inconnus."

Quant aux enfants de l'école primaire, on ne peut compter en faire des savants, pendant la courte durée de l'âge scolaire. Si l'on ne sait pas limiter son programme aux connaissances fondamentales, dit un pédagogue, on se donne beaucoup de peine, on se fourvoie; car de tant de notions montrées comme à travers une lanterne magique, que restera-t-il dans les jeunes esprits?—Rien de distinct, un pêle-mêle d'idées vagues et confuses, l'illusion du savoir, pire qu'une franche ignorance... Le Programme général a donc besoin d'être réduit à de modestes proportions; celui de Québec répond aux exigences pédagogiques; aux institutrices de s'y conformer.

Mgr Dupanloup, parlant de la nécessité de l'instruction pour les femmes, en général, dit: "Ce que je désire avant tout, ce sont des femmes intelligentes, judicieuses, attentives, instruites de tout ce qui leur est utile de savoir comme mères, comme maîtresses de maison et femmes du monde; ne dédaignant jamais le travail des mains, et toutefois sachant occuper non seulement leurs doigts, mais aussi leur esprit et cultiver leur âme tout entière; ne se contentant pas de savoir la lecture et l'orthographe, mais connaissant la littérature avec ses chefs-d'œuvre, la philosophie dans sa partie positive au moins, l'histoire, l'esthétique, les arts d'agrément, la religion".

L'École normale de Hull, grâce au programme sagement établi par le Conseil de l'Instruction publique, donne à la normalienne une culture générale, solide, de littérature, de philosophie, de langues, d'histoire, de mathématiques, etc., etc., suffisante pour la carrière d'institutrice qu'elle doit embrasser. Certains pensionnats ont des cours supérieurs pour les jeunes filles; elles peuvent aller jusqu'aux grades universitaires. Oh! si les circonstances nous favorisent, ne craignons pas de nous développer davantage! Si Dieu nous a donné le don de l'intelligence, comme créature à son image, c'est pour en faire un usage convenable: la parabole de l'Évangile le prouve...

S'instruire et enseigner, belle destinée! N'est-elle pas grande, noble, en effet, la mission de la femme, consacrant ce qu'elle a de meilleur, au bien de la société? Car l'enfant c'est l'homme de demain; et jeter, faire germer le grain de la science dans une tête aux pensées légères et fugitives comme les évolutions capricieuses du papillon, n'est-ce pas une lourde tâche?... Tâche bénie toutefois, et consolante, à mesure que l'esprit devient plus sérieux. L'adolescence est pleine de fleurs et de parfums, riche en espérance... les fleurs promettent des fruits!...

L'espérance! Oh! c'est ici l'atmosphère réconfortante, stimulatrice dans laquelle vit la maîtresse d'école. Ma semence est bien humble, doit-elle se dire; de purs éléments, les premières bases de l'instruction... mais que deviendront ces germes? quelle en sera l'éclosion?—Ne commençai-je pas à façonner un grand poète, un grand écrivain, un grand savant, un grand philosophe, un grand historien, un grand industriel, un grand commerçant? Car, le savoir n'est pas infus, il faut l'acquérir. Comme le chêne géant doit sa force, sa grandeur à un simple gland, la vraie science tire d'ordinaire sa valeur des éléments rudimentaires bien acquis; c'est la base que pose fort souvent la modeste institutrice dans un coin ignoré du globe où retentira, puissante, la voix d'un héros de l'esprit: son élève devenu célèbre.

Enfin, quel est celui ou celle d'entre nous qui, en voyant se dérouler les étonnantes merveilles du génie humain dans le cours des siècles, n'a pas compris la grandeur de la science!

Savants, artistes, littérateurs, philosophes, hommes et femmes célèbres de tous les âges, proclament haut la puissance de l'esprit de l'homme perçant des horizons jusque là dans la nuit, grâce au flambeau de l'instruction.

Normaliennes, qui demain serons de bien modestes lanternes, éclairant la jeunesse écolière, soyons des enthousiastes de la science! Et pour nous stimuler aux heures de lassitude rappelons-nous les paroles de saint Augustin, répétées par Mgr Dupanloup: "Il n'est permis à aucune créature, à aucune de celles à qui Dieu a confié la lampe de l'intelligence, de se conduire en vierge folle, de laisser imprudemment s'épuiser l'huile de la lampe, faute de l'entretenir ou de la renouveler; de laisser ainsi s'éteindre la lumière qui doit d'abord l'éclairer elle-même, puis d'autres qu'elle."

Concluez, Mesdemoiselles... Ne s'agit-il pas tout particulièrement de l'institutrice et de ses élèves?

(L'ÉDUCATION *dans la prochaine livraison*)

COMPOSITION

La première institutrice canadienne

Dans l'étude si intéressante des origines de la colonisation française en Amérique, toute une phalange de femmes héroïques excite notre admiration: nommons d'abord Marie de l'Incarnation et ses compagnes, Madame de la Peltrie; plus tard, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys, Mademoiselle de Verchères, et tant d'autres.

Mais, sous le voile de la plus profonde humilité, sa cachent d'autres femmes non moins héroïques, ni moins dévouées que les premières; à peine l'histoire nous livre-t-elle leurs noms De ce nombre est Marie Rollet, la vaillante épouse de Louis Hébert, la première femme française venue au pays. C'est en 1617 qu'elle débarqua au Canada, amenant avec elle ses trois enfants en bas âge. La traversée, très difficile, avait durée treize longues semaines Dès son arrivée, Louis Hébert, construisit une petite maison de bois à la haute ville, non loin de l'habitation de Québec, et se mit à défricher la forêt. En peu d'années, les blondes moissons remplaçaient les verdoyantes futaies et la brise du grand fleuve, en caressant les épis dorés, les faisait onduler au gai soleil canadien. Pendant ce temps, son épouse, non sans fatigue, ouvrait un petit jardin et y semait les graines apportées de France. Bientôt un joli parterre faisait l'admiration des pauvres sauvages. Même, après quelques années, l'air était embaumé par les parfums qu'exhalaient les fruits savoureux des robustes pommiers de Normandie. C'est au milieu de ces richesses de la nature qu'elle aimait à se promener, le soir, avec ses enfants, les entretenir de la bonté du Créateur et leur soufflant au cœur l'amour du bien et du vrai et l'attachement à la patrie canadienne.

Cependant, l'épreuve vint bientôt assombrir ce bonheur. Dans l'espace de quelques années, elle perdit successivement sa fille aînée et son propre époux, le vaillant colon canadien, qui rendit à Dieu sa grande âme de chrétien et de pionnier, après avoir recommandé à son épouse le soin des pauvres sauvages. Madame Hébert pendant la famine de 1629, alors qu'aucun secours n'arrivait de France, et que les soldats, manquant de tout, étaient sur le point de succomber, devint la providence visible de tous. A plusieurs Français elle sauva la vie en leur envoyant des vivres. C'est pourquoi on l'a comparée à la femme forte dont parlent nos saints Livres: "Elle a fourni à tous la subsistance et ses serviteurs n'ont manqué de rien." On raconte qu'un jour, à l'occasion d'un baptême, elle donna un festin sans pareil... aux Hurons qui se montrèrent très sensibles à cette marque d'affection... Pensez donc, il fallait faire les choses en grand! Madame Louis Hébert tenait sur les fonts baptismaux l'enfant d'un sauvage huron, et Monsieur de Champlain n'avait pas cru abaisser sa dignité de représentant du roi de France en devenant son parrain!...

Après la mort de son époux, libre des soucis de la famille, elle ouvrait, dans sa propre maison, une école—la première petite école canadienne—et se faisait l'institutrice de quelques filles sauvages dont les familles demeuraient à Québec. Six petites huronnes assistaient régulièrement à ses classes où l'on apprenait le catéchisme, l'hygiène et la tenue du ménage. C'était sans doute une rude besogne d'initier ces filles indigènes aux usages de notre civilisation; mais les rudes tâches, Madame Hébert y était habituée depuis longetmps.

Combien intuitives et patientes devaient être les leçons données par la charitable institutrice! Tout en s'occupant de ses élèves, elle surveillait le pot-au-feu d'où s'échappait une appétissante odeur de soupe aux légumes qui aiguisait l'appétit de ses protégés. Au dehors, on pouvait apercevoir, par la porte entr'ouverte, les vastes champs de blé se balançant au gré de la brise. Midi venu, on dînait gaiement et la classe reprenait. Les petites sauvagesses profitèrent si bien des leçons de leur dévouée maîtresse que, devenues grandes, elles épousèrent des Hurons convertis et se montrèrent dignes de leur éducatrice en fondant des foyers chrétiens.

Après une carrière si bien remplie, Madame Hébert aspirait au repos; sa mission terminée, elle quittait la terre sans regret, entourée de ses enfants, de ses petits enfants et de ses protégées.

Tu peux dormir en paix, ô noble aïeule! La terre canadienne te sera légère. Tu laisses au pays pour continuer et amplifier ton œuvre d'éducation, d'autres femmes de France, les "Vierges de la prière", ainsi que les appellent les sauvages: Marie de l'Incarnation et ses compagnes, établies au pays depuis 1639, se donnent tout entières à l'œuvre de l'évangélisation des sauvages.

ÉLÈVE-INSTITUTRICE (2e année),

École normale de Rimouski.

DOCUMENTS SCOLAIRES

ASSOCIATION DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE QUÉBEC

178IÈME RÉUNION DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL (13 juin 1925)

La séance s'ouvre à 9 h. 30 sous la présidence de M. B.-O. Filteau, professeur à l'école normale Laval.

Présents: Mgr Th.-G. Rouleau, P. A. et principal de l'École normale Laval, M. C.-J. Simard, sous-secrétaire de la Province; M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques; MM. les abbés L.-A. Caron, J.-J. Dubé, assistants-principaux, J. Mathieu, R. Couture, J. Pelletier, surveillants; MM. les professeurs de l'École normale: N. Tremblay, B.-O. Filteau, G. Brûlé, Z. Tousignant, J.-P. Garneau, R. Létourneau; MM. les inspecteurs L.-P. Goulet, A. Filteau; M. les instituteurs P.-P. Magnan, R.-V. Morissette, P. Latulippe, J. Plamondon, G. Poulin, T. Tremblay, N. Fortin, E. Allard, L.-A. Gagné, J.-R. Paradis, H. Goupil, C.-A. Pelletier, J.-E. Jolin, Lucien Gagné, Laurent Gagné, Alm. Goulet, J. Asselin, J.-M. Badeau, H. Hudon, G. Filteau, T. Lamontagne, W. Carbonneau, R. Croteau, F.-X. Gérard, J.-P. Poulin, J.-E. Vézina, T. Lessard, J. Peacock, E. Badeau, L.-P. Goulet, W. Leclerc, A. Rouleau, E. Perron, R. Gravel, J. Talbot, A. Simard, W. Beaumont, J.-W. Caron, D. Savard, L. Faguy, A. Duval, P. Marceau, E. Labrecque, G. Jean, G. Gagnon, W. Goulet, F.-X. Goupil, C.-A. Lever, J.-M. Maillot, L. Tanguay, P.-E. Pagé, R. Goulet, L. Lavigueur, J.-E. Goulet, L. Lemay, E. Arteau, A. Dionne, R. Roy, P. Plaisance, P.-E. Bérubé, R. Mercier, A. Duchesneau, C. Lemieux, C. Tanguay, E. Asselin, A. Lessard, E. Michaud, P. Paré, R. Pouliot, O. Picard et les élèves-maîtres de l'École normale Laval.

M. l'abbé J.-J. Dubé, assistant-principal, récite la prière d'ouverture, puis M. le président souhaite la bienvenue à tous et exprime, en quelques mots, sa vive satisfaction de voir une assistance si nombreuse.

COMMUNICATIONS, RAPPORTS, ÉLECTIONS

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté tel que lu, puis le secrétaire donne lecture du rapport du Bibliothécaire de l'Association. Bien qu'organisée depuis à peine cinq mois, la bibliothèque compte déjà une centaine de volumes qui, dès septembre prochain, seront mis à la disposition des membres de l'Association.

Les plus sincères remerciements sont offerts à M. le sous-secrétaire provincial pour sa générosité et pour l'intérêt qu'il porte à la formation de notre bibliothèque, à Mgr. le Principal qui a bien voulu fournir la salle pour y loger la bibliothèque, à M. Z. Tousignant qui s'acquitte de sa tâche avec tant de dévouement et de succès, à M. le président qui ne néglige aucune occasion pour seconder le Bibliothécaire dans son travail d'organisation.

M. le Conseiller législatif Du Tremblay, MM. les Commandeurs C.-J. Magnan et L.-P. Turgeon prient l'Association d'agréer leurs sincères remerciements pour les messages de félicitations qu'elle leur a adressés et auxquels ils ont été très sensibles.

M. le Surintendant de l'Instruction publique, MM. G.-E. Marquis et L. Bergeron remercient l'Association de l'invitation reçue et s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

On procède ensuite à l'élection des officiers: le résultat suivant est inscrit:

Président: M. C.-A. Pelletier, professeur à l'Académie St-Joseph;

Vice-Président: M. J.-P. Garneau, professeur à l'École normale Laval;

Secrétaire-trésorier: M. J.-A. Drolet, professeur à l'Académie St-Roch;

Assistant-secrétaire-trésorier: M. G. Jean, professeur à l'École du St-Sacrement;

Bibliothécaire: M. Z. Tousignant, professeur à l'École normale Laval.

Délégué à la Commission du fonds de pension: M. J. Ahern, professeur à l'École normale Laval.

Comité de régie: MM. les officiers en charge, plus MM. N. Tremblay, B.-O. Filteau, L. Faguy, A. Rouleau, J. Plamondon, L. Gagné, P. P. Magnan.

DISCOURS, CONFÉRENCES, TRAVAUX DU CONCOURS

M. B.-O. FILTEAU, PRÉSIDENT

M. le Sous-Ministre,
Mgr le Principal,
M. l'Inspecteur général,
Messieurs,

Immédiatement après la fondation de l'École normale Laval, il y a de cela bientôt soixante-dix ans, les premiers professeurs de cette maison, comprenant la nécessité de s'unir pour la protection de leurs intérêts et pour le bien de l'œuvre qu'ils avaient mission d'accomplir, se joignaient aux inspecteurs d'écoles et aux instituteurs de la région pour jeter les bases de cette association connue depuis sous le nom de Conférence de la circonscription de l'École normale Laval. Les débuts de cette association furent pénibles et difficiles. Le petit nombre des instituteurs de la ville de Québec à cette époque, l'éloignement de plusieurs des membres, la défection de quelques autres étaient autant de causes de faiblesse difficiles à faire disparaître. Cependant, grâce à l'énergie de ses fondateurs; grâce aux généreux encouragements et à la paternelle hospitalité de Mgr Rouleau et de ses vénérés prédécesseurs, grâce surtout au dévouement et à l'enthousiasme des anciens professeurs de l'École normale: les Juneau, les Thibault, les Cloutier, les Lacasse, les Toussaint, les Létourneau, dévouement et enthousiasme dont nous retrouvons encore des modèles aujourd'hui dans M. l'Inspecteur général, dans M. Nérée Tremblay et plusieurs autres, les activités de la Conférence ne se ralentirent jamais, et deux fois chaque année ses membres se réunissaient pour se serrer la main, pour s'encourager mutuellement, pour étudier et discuter les problèmes toujours imparfaitement résolus de la pédagogie et pour se retremper dans cette atmosphère de cordialité qu'on respire toujours au foyer de l'Alma Mater.

Pendant plus de cinquante ans, le nombre des membres ne s'accrut que très lentement, mais vers 1915, s'ouvrit une ère de développements considérables. Nous constations alors avec joie que nos cadres commen aient à s'élargir. Peu à peu, par suite de l'accroissement annuel du personnel enseignant laïque de la ville de Québec, nos effectifs se doublèrent puis, rapidement se triplèrent, de sorte que, au lieu d'une trentaine de membres au plus que nous parvenions à réunir en 1915 aujourd'hui nous avons la satisfaction de nous grouper confiants et résolus, au nombre d'au moins soixante-quinze.

Et ce sont ces soixante-quinze à quatre-vingt professeurs, inspecteurs et instituteurs, M. le Sous-Ministre, qui, d'un commun mouvement avec leur vénéré père Mgr Rouleau, avec leur sympathique Inspecteur général M. C.-J. Magnan, avec MM. les Assistants- Principaux Caron et Dubé, avec tous les professeurs et les élèves actuels de cette maison, sont heureux de vous présenter leurs hommages et de vous remercier de l'extrême bienveillance qui, ce matin, vous a conduit vers nous.

Et ces hommages que les membres de cette Association se font une joie de vous présenter, permettez-moi d'en faire modestement trois petits paragraphes à la mode d'un pauvre primaire plus entrainé à l'enseignement rigide de la grammaire et des mathématiques qu'à la souplesse de l'éloquence académique.

Bien que je sache devoir blesser votre modestie, je suis sûr de raduire très fidèlement la pensée de mes confrères en vous disant qu'ils se plaisent à voir en vous un triple modèle.

Ces maîtres d'écoles, vous le savez, ça vous a la manie de l'enseignement et cette manie les pousse à donner ou à prendre des leçons partout. En outre, ils ont pour principe de baser leur enseignement sur l'intuition, c'est-à-dire sur des exemples vivants et concrets. Souffrez donc que je vous fasse connaître ce que, sans vous en douter sans doute, vous personnifiez pour eux d'une manière très vivante et très concrète.

MM. les instituteurs voient d'abord en vous un modèle d'activité; et sûrement, je ne dis rien là qui vous surprenne. Il suffit d'avoir passé une fois par votre bureau, d'avoir été témoin des assauts incessants dirigés contre votre porte de toutes les avenues du Palais législatif; il suffit de songer à l'énorme courrier à dépouiller tous les matins, aux réponses sans nombre à rédiger ou à dicter; il suffit d'avoir vu M. le Sous-Secrétaire derrière sa table

de travail, donner des ordres à un messager, signer un document dont l'expédition presse, prendre connaissance d'un dossier que l'on veut remporter immédiatement, et cela tout en répondant très aimablement à un visiteur, pour comprendre une fois pour toutes, et de la manière la plus intuitive possible, quelle somme d'énergie et d'activité vous êtes appelé quotidiennement à déployer.

En second lieu, ces messieurs instituteurs m'ont fait savoir qu'ils trouvaient encore en vous un modèle d'urbanité. Et croyez m'en bien, cette seconde qualité les a touchés encore plus que la première. Il est beau sans doute, il est digne d'un homme de volonté de se complaire dans le travail et l'activité; mais ce qu'il y a de plus beau encore, c'est d'être capable, en dépit d'une besogne si énervante, de conserver sa sérénité, d'accueillir si aimablement les importuns, les fâcheux, les solliciteurs au nombre desquels se trouvent parfois des professeurs, des inspecteurs, voire même des instituteurs; c'est d'être capable de les écouter avec cette courtoisie et cette affabilité qui les met si à l'aise et de leur répondre de cette manière encourageante et généreuse qui vous à mérité la réputation, fâcheuse pour votre tranquillité sans doute, d'être le plus aimable fonctionnaire du gouvernement de cette province.

De cette amabilité, M. le Sous-Ministre, nous avons d'autres preuves; et votre présence ici, ce matin, en est une des plus touchantes. Quand un homme débordé comme vous l'êtes par le travail, prend la peine de s'arracher à son bureau, un samedi matin, après une absence de plusieurs jours, au retour d'un voyage de nuit, pour se rendre au désir d'humble gens comme nous, faut-il se demander si cet homme est aimable? Mais il y a plus. Je vous ai déjà dit, messieurs, avec quelle faveur j'ai été accueilli par M. Simard lorsque je suis allé lui faire part de votre demande de subvention; et je ne crains pas de répéter aujourd'hui, en sa présence, que c'est entièrement de sa faute si, cette subvention, nous avons réussi à l'obtenir.

Enfin M. le Sous-Ministre, mes confrères ont fait une autre découverte. Et puisque j'ai déjà commencé à vous lancer des pavés, peut-être vaut-il mieux laisser encore échapper ce troisième de sorte que si vous réussissez à vous en garer, vous n'aurez plus ensuite rien à craindre de notre part.

Ces messieurs ont appris à la première page de leur pédagogie que l'éducation de l'homme, pour être complète, doit comprendre à la fois la formation de l'intelligence, la formation du cœur et la formation de la volonté.

En ce qui concerne la volonté, pas la moindre inquiétude à avoir sur votre compte puisque cette activité incessante dont j'ai parlé tout à l'heure n'est que la manifestation extérieure d'une volonté fermement trempée.

Quant à la formation du cœur, la question ne se pose même pas, et ce n'est qu'en alignant tous les synonymes du dictionnaire, de manière à en faire un bel exercice de vocabulaire très propre à faire sourire d'aise leur ancien professeur de français, que M.M. les instituteurs ont réussi à rendre complètement leur impression: amabilité, affabilité, bienveillance, bonne humeur ,civilité, courtoisie, cordialité, délicatesse, générosité etc... etc... politesse et urbanité, telles sont les médisances que ces messieurs se plaisent à faire circuler contre votre personne.

Restait le côté de l'intelligence proprement dite. Eh bien ! ces messieurs ont eu la malice de découvrir que vous étiez encore un modèle de culture intellectuelle. Votre puissance de travail, votre facilité pour saisir et résoudre une question, votre largeur de vue, les hautes fonctions que vous avez été appelé à remplir, voilà déjà autant de preuves accusatrices. Mais ce qui fait davantage notre édification, c'est la manière dont vous utilisez même vos loisirs. Ceux d'entre nous qui ont le bon goût de suivre les cours publics de l'Université ont pu voir à maintes reprises, M. le Sous-Secrétaire assis sur l'une des premières banquettes et suivant attentivement les intéressants cours de nos doctes professeurs de l'École normale supérieure. Nous savons de plus que vous êtes un assidu et un membre très actif de l'Institut Canadien, de la Société du Parler français, membre du Conseil des Arts, membre de la Société géographique du Canada, membre du jury des examens de l'École des Hautes Études de Montréal, et que sais-je encore.

Et c'est bien là, me semble-t-il, l'exemple sur lequel il importe le plus d'attirer l'attention de nos jeunes instituteurs si exposés à perdre leur temps dans des divertissements futiles. Le temps perdu entre vingt et trente ans, à cette époque où la capacité d'assimilation atteint son plein développement, est certainement le plus regrettable de tous. Sully Prud'homme, le délicat et profond penseur de l'École Parnassienne, a écrit sur ce sujet un remarquable

sonnet intitulé précisément: "Le temps perdu." Permettez-moi de vous en rappeler les jolis vers:

"Si peu d'œuvres pour tant de fatigue et d'ennui;
"De stériles soucis, notre journée est pleine,
"Leur meute sans pitié nous chasse à perdre haleine
"Nous pousse, nous dévore, et l'heure utile a fui.
"Demain... j'irai demain voir ce pauvre chez lui;
"Demain... je reprendrai ce livre ouvert à peine,
"Demain... je te dirai mon âme où je te mène,
"Pas aujourd'hui...
"Aujourd'hui, que de soins, de pas et de visites.
"Oh ! l'implacable essaim des devoirs parasites
"Qui pullulent autour de nos tasses de thé !
"Ainsi chôment le cœur, la pensée et le livre,
"Et tandis qu'on se tue à différer de vivre,
"Le vrai devoir, dans l'ombre attend la volonté.

Eh bien ! chez vous, M. le Sous-Ministre, ne chôment ni le cœur, ni la pensée, ni le livre, mais toujours avide de connaissances nouvelles, sans cesse tourmenté par le besoin du mieux, vous employez même vos rares moments de liberté à parfaire cette œuvre toujours inachevée de perfectionnement intellectuel, et en cela vous êtes un excellent modèle du véritable instituteur.

M. le Sous-Ministre, je vous demande pardon d'avoir ainsi mis à jour ce que vous accomplissez si naturellement et sans ostentation. Mais en voyant devant moi ces jeunes gens et surtout mes jeunes élèves de cette année, je me suis senti pris à mon tour de la manie de l'enseignement et je n'ai pu m'empêcher de profiter de l'occasion pour donner à ces jeunes gens ce qui me semblait devoir être une excellente dernière leçon.

L'instituteur a besoin lui aussi d'être un homme de volonté, un homme actif, besogneux, travailleur; l'instituteur a besoin d'être un homme aimable, dans son école, à l'égard des parents, envers les autorités; l'instituteur a besoin d'être un intellectuel, un homme de goût, un homme cultivé. Les modèles sont rares; vous étiez là tout près: je n'ai pu résister à la tentation. Je vous en demande pardon.

Maintenant, M. le Sous-Ministre, si votre patience n'est pas trop lassée, nous désirerions vous faire entendre la lecture de quelques travaux préparés par quelques-uns des membres de l'Association. Si modestes soient-ils, ces travaux sont des primeurs. Ce sont les premiers travaux du premier concours organisé, par votre faute, grâce à la généreuse subvention qui nous est venue du Trésor provincial, et c'est pourquoi nous avons voulu vous les présenter comme hommage de notre très vive et très sincère reconnaissance.

TRAVAUX DU CONCOURS

Le manque d'espace ne nous permet de donner ici qu'un faible résumé des travaux présentés.

M. Gérard Filteau, concurrent dans la classe A, est invité à donner lecture de son travail: "Le jeune instituteur et les études personnelles".

On entend parfois dire dans certains milieux: "L'instituteur est un demi-instruit." Ceux qui ont entendu proférer cette sentence n'ont pas été sans se sentir monter le sang à la tête. Cette asccusation porte-elle à faux? A-t-on le droit de nous imposer ce compliment? A chacun d'y répondre après avoir fait un petit examen de son bagage scientifique. Au cours de cette enquête nous nous apercevrons bien vite que notre formation n'a pas le défaut d'être trop complète. Nous avons des notions éparses sur le vaste ensemble de la science, insuffisamment pour nous en contenter, assez cependant pour nous indiquer un programme. La plupart d'entre nous désirent monter, l'enseignement élémentaire n'est que le marchepied qui les conduira à une position supérieure. L'École normale donne une science suffisante à celui qui veut se consacrer pour toujours à l'enseignement élémentaire, mais les belles perspectives ne sont à la portée que du maître qui a beaucoup appris. Seule une étude raisonnée et méthodique nous permettra d'acquérir une formation solide et nous mettra en état de donner une direction assurée, évitant les erreurs qui proviennent toujours du manque de formation ou des étroitesses d'esprit. Pour bien profiter des études, il nous faut un idéal

précis qui soutienne notre effort, une méthode sûre qui nous dirige et un champ de travail qui nous attache.

"Heureux celui qui porte en soi un idéal de beauté qui lui obéit, idéal de l'art, idéal de la science, idéal de vertus de l'Évangile. Ce sont là les sources des grandes actions et des grandes pensées. Toutes s'éclairent des reflets de l'infini."

Seuls ceux qui se livrent à l'étude connaissent les joies que le travail procure; ils trouvent dans l'étude un charme qui les dédommage de leurs sacrifices. Il est également de devoir pour nous de continuer à nous instruire. Nous nous devons l'épanouissement complet de tous nos talents et de toutes nos facultés. L'intelligence comme le sang se transfuse, si bien que l'élève devient la réplique même de l'esprit de son maître. De plus, il nous faut étudier pour nous consacrer plus efficacement au service du bien. Saint Bonaventure dit: "La vrai sagesse consiste à tirer profit de son instruction, à savoir plus, pour mieux aimer."

M. Filteau explique longuement sur quelles matières doivent porter principalement nos études et sur la manière d'étudier.

Le travail de M. Filteau est fort goûté par toute l'assistance qui ne lui ménage pas ses applaudissements.

MM. A. Duval, L. Gagné et A. Rouleau concurrents de la classe B. donnent lecture de leurs travaux. Sujet: "L'enseignement de l'histoire à l'école primaire, but, méthode et procédés."

L'enseignement de l'histoire à l'école primaire, dit M. Rouleau, ne consiste pas à faire apprendre un manuel par cœur, à graver dans la mémoire de l'enfant des noms, des dates et même des faits qui ne disent rien à son intelligence. Non, l'histoire, comme les autres matières du programme des études d'ailleurs, a un but éducatif: former le cœur et développer l'intelligence.

L'histoire étant le culte du souvenir, son enseignement doit tendre à inculquer à l'enfant le dévouement à la patrie, c'est-à-dire le pratiotisme; patriotisme qui l'attache au sol natal, lui inspire l'amour et la vénération de notre langue et de notre foi, le rend fier de l'œuvre des fondateurs de la colonie: les Jacques Cartier, les Champlain, etc, et fait briller à ses yeux l'auréole de nos martyrs; patriotisme qui montre la main de la Providence dans l'arrivée de Mgr de Laval au Canada, fait voir le colon, tantôt défrichant un coin de terre, tantôt luttant pour la défense de son patrimoine contre les attaques sournoises des Iroquois; patriotisme qui exalte la vaillance des Montcalm, des Lévis et rend hommage au dévouement inlassable du clergé assurant la survivance de la nationalité canadienne française, vante le courage de nos hommes d'État livrant des combats politiques pour la défense de nos droits; patriotisme enfin le plus pur, le plus vivant, celui-là qui élève l'âme jusqu'à l'amour du sacrifice et impose au véritable citoyen l'élan qui le porte à payer bravement sa dette à la patrie.

L'instituteur aura soin, en parlant des hommes célèbres, de faire admirer les traits de charité, d'abnégation, de courage, en un mot, il mettra en lumière les vertus religieuses, morales et civiques qui sont une leçon pour tous les âges.

Le maître fera apprécier par les élèves, dès qu'ils seront en état de le faire, les faits et les personnages au point de vue moral, social et religieux, il les amènera à établir des comparaisons entre le présent et le passé, il leur donnera une idée exacte du juste et de l'injuste, il leur inculquera l'amour des vertus chrétiennes et la répulsion des vices.

M. le président, B.-O. Filteau, fait connaitre ensuite les décisions du jury, et les prix sont présentés comme suit par M. C.-J. Simard, Sous-Secrétaire de la Province.

Classe A.—1er prix $15. décerné à M. Gérard Filteau.

Classe B.—1er prix $15. décerné à Antonio Rouleau.

Classe B.—2ème prix $5. décerné à M. Lucien Gagné.

Classe B.—3ème prix $5. décerné à M. A. Duval.

M. le Sous-Ministre est invité à prendre la parole.

Il se dit un peu confus d'avoir à parler devant un auditoire composé de professeurs et d'inspecteurs d'écoles, puis il accuse M. le président d'avoir fait de lui un portrait un peu chargé. Vraiment, dit-il, si j'avais eu les qualités qu'il me prête, je serais, je crois, mort depuis longtemps. Il a cependant oublié de vous dire que j'aime et adore le sport. Si après plusieurs années de travaux continus, je suis encore capable d'activité, je dois l'attribuer à la pratique du sport. M. Simard félicite les concurrents des deux concours, principalement les auteurs des travaux primés. Il parle de la nécessité de l'étude, recommande de nous efforcer d'acquérir une culture générale, culture qui malheureusement, tend à dis-

paraître de nos jours. On est en train, dit-il, de tout spécialiser, surtout chez nos voisins les Américains

Dans l'enseignement de l'histoire, soyons véridiques, et que l'emploi du manuel ne soit pas d'un usage trop fréquent.

M. Simard remercie l'Association de son aimable invitation et l'assure de son appui le plus sincère.

M. l'abbé L.-A. Caron, M. le Commandeur C.-J. Magnan rendent un juste tribut d'hommages au zèle et au dévouement de M. Simard pour tout ce qui intéresse la noble cause de l'éducation.

La séance est ajournée à deux heures.

Séance de l'après-midi.

Présents: les mêmes, plus M. Devallière, professeur de diction française.

M. E. Badeau, professeur à l'École St-Patrick, donne une conférence des plus intéressantes sur l'enseignement intuitif.

L'observation, dit-il, doit être la base de tout travail intellectuel. L'enseignement intuitif consiste à s'adresser à l'esprit et au cœur par l'intermédiaire des sens en procédant des choses aux mots, des mots à l'idée, de l'idée à la formule. La curiosité est le levier de l'instruction; les connaissances ne viennent que par les sens; il faut donc, autant que possible, faire toucher du doigt aux élèves ce qu'on veut leur enseigner.

MM. B.-O. Filteau, N. Tremblay, P.-P. Magnan et autres félicitent M. Badeau de son travail.

M. Devallière, professeur de diction française, est le conférencier suivant.

Il remercie de l'accueil bienveillant dont il est l'objet de la part de l'Association; puis, en termes très éloquents, il manifeste tout le plaisir qu'il éprouve de se trouver au milieu d'une population aussi sympathique que celle de Québec. M. Devallière n'est au Canada que depuis quelques mois.

Il explique ensuite au long sa manière de procéder avec les élèves qui suivent les cours du Conservatoire dont il a la direction. La conférence sera publiée en entier dans le Terroir.

M. le président félicite et remercie le conférencier. La diction, dit-il, est en honneur à l'École normale Laval. Il y a 40 ans, M. Lagacé, après une assez longue tournée en France, publiait un volume encore en usage. Il me fait plaisir de constater que M. Lagacé et M. Devallière sont en parfait accord. M. Devallière nous a fourni une excellente leçon intuitive; je le remercie et lui souhaite tout le succès possible.

VOEUX

Il est proposé par M. G. Jean, secondé par M. F.-X. Goupil, que l'Association fasse les demarches nécessaires auprès du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique, le priant d'adopter ce qui suit:

"Que dans toutes les écoles, le titulaire de chaque classe, s'il est qualifié, donne lui-même les cours de culture physique et qu'il soit rémunéré d'après le procédé établi par le Service des Cadets du Canada (non permanent)."

La principale raison qui milite en faveur de cette proposition, dit M. Jean, c'est que le système de distribution des corps de cadets, tel qu'il existe actuellement, est loin d'être équitable; il arrive fréquemment que les instituteurs qualifiés donnent les cours de culture physique, et, seul l'instructeur nommé, avec un léger travail additionnel, reçoit la paye pour le travail que les dits instituteurs ont fait, quelquefois pendant toute une année.

Le Comité Catholique ayant déjà refusé de se rendre à une demande à peu près semblable, l'Association ne croit pas devoir se rendre à la demande de M. Jean.

Il est proposé par M. P.-P. Magnan, secondé par M. A. Rouleau et résolu unanimement que les plus sincères remerciements soient offerts à M. B.-O. Filteau, président, pour les nombreux et précieux services qu'il a rendus à l'Association.

Pour faire suite à une requête reçue du Cercle pédagogique Morissette, M. A. Rouleau propose, secondé par M. P.-P. Magnan, que l'Association soit invitée à étudier le projet de fonder une Association dite des anciens élèves de l'École normale Laval.

Cette question est référée au comité de régie pour étude et rapport en janvier prochain.

L'Association étant informée que 12 instituteurs au service de la commission scolaire de Québec ont été remerciés de leurs services, M. J.-P. Garneau propose, secondé par M. R.

Létourneau, que la résolution suivante soit inscrite au procès-verbal de la réunion et que copie en soit adressée à MM. les membres de la Commission scolaire de Québec:

"L'Association des Instituteurs catholiques du district de Québec a appris avec un vif regret le renvoi d'un certain nombre d'instituteurs au service de la Commission scolaire de Québec; plusieurs de ces instituteurs étant mariés et pères de famille;

"L'Association verrait avec plaisir le réengagement de la presque totalité de ces messieurs qui ont fait de l'enseignement une carrière et se sont toujours acquittés de leurs devoirs avec honneur et dévouement;

"L'Association s'autorisant des bonnes dispositions de MM. les commissaires envers leur personnel enseignant, espère que le cas de ces instituteurs sera l'objet d'une attention toute particulière de la part de MM. les membres de la Commission scolaire de Québec."

Sujet du concours pour la réunion de janvier prochain.

Section A.—Des exercices de langage et de rédaction au cours élémentaire.

Section B.—De la mémoire—Dans quelles limites et pour quelles fins doit être cultivée cette faculté. Par quels exercices doit-on la développer à l'école primaire. Plusieurs instituteurs s'inscrivent comme conférenciers pour la prochaine réunion et la séance est levée

J.-A. DROLET,
Secrétaire.

155e CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER. (29 MAI 1925)

Membres présents: M.M. A. Desrosiers, principal de l'École normale J.-C., J.-E. Paquin, prof., École normale de St-Hyacinthe, J.-B. Lagacé, N.-Z. Chabot, M.D., R.-Z. Beaulieu, J.-N. Perrault, N. Eudore Gobeil, Guido Morel, G.-E. Pagé, H. Meloche, W. Lanoie, A. Brassard, M. Tessier, Ernest Brabant, E. Bergeron, J.-A. Gérard, J.-M. Tremblay, Achille Langlois, J.-E.-R. Marcil, E. Deschatelets, J. Ménard, J.-D.-R. Bergeron, Télesphore Ferland, P. Guimont, G. Bellefleur, Napoléon Brisebois, président, A.-B. Charbonneau, secrétaire, M. l'abbé Saint-Maurice et tous les élèves-maîtres de l'École normale J.-C.

M. le président ouvre la séance, remercie les membres présents d'avoir répondu à son appel, puis demande au secrétaire de lire les minutes de la 154e conférence. Celles-ci sont adoptées. De même le rapport du trésorier est également adopté.

M. J.-N. Perreault, délégué de l'Association au Fonds de pension fait rapport . Il résume les opérations du comité, mentionne les motions qu'il a faites pour améliorer le sort des fonctionnaires de l'enseignement primaire, puis répond à une question de M. J.-D.-R. Bergeron en expliquant la manière de payer les arrérages dûs par une veuve sur le salaire de son défunt mari. Il lui conseille de s'adresser au Surintendant de l'Instruction publique.

M. le Principal de l'École normale J.-C. est ensuite prié de faire sa causerie intitulée: "A travers le dernier rapport de M. le Surintendant de l'Instruction publique."

Ce n'était pas une mince besogne de résumer les quatre cent cinquante pages de ce volumineux rapport. M. le Principal l'accomplit de façon intéressante. Il s'attache surtout à la mise en pratique du nouveau programme d'études et, à l'aide des rapports des inspecteurs d'écoles, démontre les bons résultats obtenus.

L'analyse du nouveau programme le retient assez longtemps. Cela se conçoit: c'est un peu son enfant.

Il voudrait bien qu'un certificat couronnât les études primaires; il espère que la question reviendra devant le Conseil de l'Instruction publique.

Le programme des Écoles normales pour garçons lui paraît trop chargé; il va falloir allonger le cours; celui des filles fonctionne mieux. Le stage de deux ans pour l'obtention d'un diplôme élémentaire n'a pas fait diminuer le nombre des élèves dans les Écoles normales

Malgré la crise agricole, il constate qu'il y a beaucoup de progrès dans les écoles sous les rapports: construction, ameublement, outillage, etc., que la durée de la scolarité s'allonge grâce au nouveau programme qui permet des 5e et des 6e années dans la petite école de rang. Les salaires augmentent quelque peu et le nombre des titulaires non diplômés diminue.

M. le président remercie le conférencier, puis il présente M. J.-B. Lagacé qui va nous parler des monuments de Montréal.

M. Lagacé débute de façon humouristique par la définition du badaud, puis il invite ses auditeurs à "faire le badaud" à travers les parcs de la métropole.

C'est d'abord le monument Villeneuve, pardon, celui de Sir Georges-Etienne Cartier au parc Mance, qui essuie le feu de sa critique, puis celui du "Strathcona Horse" au carré Dominion. Il admire les bas-reliefs du monument Sir John Macdonald au même carré et le cénotaphe des soldats de la Grande-Guerre. L'œuvre de Hill est passé en revue, puis celle de Philippe Hébert pour qui il a une grande admiration.

Les nombreuses œuvres du grand sculpteur canadien sont finement analysées. Le monument Maisonneuve surtout fait la gloire de son auteur.

L'œuvre de Laliberté qui constitue la deuxième période d'art au Canada lui permet un parallèle entre ces deux sculpteurs canadiens: Hébert et Laliberté.

La description du monument Dollard, par Laliberté, au parc Lafontaine, par Aegidius Fauteux met bien en relief les beautés de cette œuvre d'art

Enfin, après avoir vagabondé ici et là à travers les parcs de la ville, semant de l'esprit à profusion à la façon lagacienne, faisant pouffer de rire les jeunes auditeurs et même les vieux, le conférencier exprima le désir d'aller se coucher et ce fut son dernier mot.

M.M. Brisebois et Langlois adressent tour à tour des félicitations au conférencier. M. Langlois fait allusion à la présence des élèves de l'École normale J.-C. à la fête de Dollard au parc Lafontaine et signale le beau geste qu'ils ont fait.

M. le président remercie encore une fois tous les membres présents, particulièrement M.M. J.-E. Paquin, G.-E. Pagé et J.-N. Perreault.

Et la séance est levée.

A.-B. CHARBONNEAU,
Sec.-trésorier.

Montréal, 29 mai 1925.

AU CERCLE MARIE-ROLLET

Le 6 mai 1925, le Cercle pédagogique Marie-Rollet des institutrices de la cité de Québec était honoré de la visite de Monsieur le Commandeur C.-J. Magnan, Inspecteur général des écoles catholiques.

Après avoir exprimé sa satisfaction de voir un cercle pédagogique formé par les institutrices de Québec, Monsieur l'Inspecteur général demanda d'en faire l'historique. C'est pourquoi nous avons préparé les notes qui vont suivre.

LE CERCLE PÉDAGOGIQUE MARIE-ROLLET

La fondation

C'est vers la fin de l'année 1919 que les institutrices de Québec, réunies à l'Académie de Saint-Sauveur, pour les conférences de Monsieur l'inspecteur Vien, formèrent le projet de s'associer

Depuis longtemps elles souffraient de leur isolement et sentaient le besoin de s'unir pour mieux se connaître et au besoin s'entr'aider. Jusque là les occasions de se rencontrer étaient plutôt rares; c'était l'après-guerre; l'on parlait partout de reconstruction, de remaniement, de restauration; des unions se formaient, des cercles surgissaient. Le nouveau programme d'étude s'annonçait et le personnel enseignant, comprenant le rôle qu'il aurait à jouer, voulut se renseigner; mais comment arriver à cette fin quand la pauvre institutrice, pour compléter un salaire insuffisant, devait consacrer ses loisirs à des travaux supplémentaires. L'étude s'imposait; mais le temps et les moyens manquaient.

Il fallait de l'activité, il fallait du dévouement, il fallait du courage; une ancienne élève de l'École normale Laval, institutrice à l'École de l'Ange-Gardien, devait nous en donner la meilleure preuve; Mademoiselle Abella Latulippe, quoique orpheline de mère et obligée de gouverner la maison de son vieux père, voulut se joindre à sa généreuse compagne Mademoiselle Jeanne Plante pour déterminer un courant d'opinions plus favorable aux institutrices. Leur idée fut si bien accueillie qu à la première assemblée générale, soixante institutrices se trouvaient réunies.

Le but était facile à comprendre, il s'agissait de s'unir pour plaider en commun une cause difficile à gagner. Il fut admis que les membres d'une profession ont des intérêts communs; que si la profession d'institutrice comporte de grandesres ponsabilités, elle a aussi des droits qui méritent d'être sauvegardés; que l'effort commun peut devenir nécessaire pour défendre ses droits; enfin, que le devoir de chacune est de se dévouer pour sa profession, et Mademoiselle Jeanne Plante offrit gracieusement ses services comme secrétaire de la nouvelle association; Mademoiselle Abella Latulippe fut élue présidente à l'unanimité des voix; 44 membres donnèrent leur adhésion le même jour.

Mesdemoiselles Abella Latulippe, présidente; Zélia Ferland, vice-présidente; Jeanne Plante, secrétaire, formèrent le premier conseil.

Mais pour assurer la survivance à cette nouvelle société, la nouvelle présidente, consciente de ses responsabilités, voulut prendre conseil. C'est à Monsieur l'abbé Maxime Fortin, alors aumônier général des unions catholiques, qu'elle fit connaître son entreprise. Après avoir écouté attentivement, Monsieur l'abbé Fortin, dit, en substance: Vous désirez vous unir! c'est bien: mais il ne faut pas aller trop vite. Je vous conseille de former un cercle d'étude, un cercle pédagogique. L'idée est bonne et l'entreprise commencée ne pouvait être remise au lendemain.

Un incident tout providentiel semble avoir pesé sur les démarches qui suivirent.

A l'issue de la réunion qui suivit cette entrevue, une jeune institutrice, qui recevait comme salaire trois cents piastres par année, dit à une compagne: "Je ne sais pas comment je ferai pour boucler mon budget cette année, le montant de mon prochain chèque est dépensé". Une autre dit: "Ma pension mensuelle n'est pas encore payée et je n'ai plus d'argent".—"J'ai emprunté quinze piastres, dit une troisième, mais je croyais être la seule dans ce cas-là!" Une quatrième ajouta, en plaisantant: "Demandons donc un bonus comme les employés du Parlement! Un bonus de cent piastres pour boucler notre budget et pouvoir prendre des vacances cette année." Après avoir provoqué l'hilarité générale, cette idée devait être examinée et procurer au cercle son premier succès.

Quelques mois plus tard une requête des citoyens de Québec se couvrait de douze cents signatures pour demander à la Commission scolaire d'accorder un bonus de cent piastres aux institutrices de Québec et de porter le minimum de leur traitement à quatre cents piastres par année. De leur côté les institutrices demandaient à la Commission, l'amélioration de leur sort.

Messieurs les Commissaires de Québec comprirent la situation et se rendirent à la requête des citoyens en accordant le bonus de cent piastres et en portant le minimum de leur traitement à quatre cents piastres par année, avec un maximum de six cents. Ce fut un encouragement qu'il nous fait plaisir de signaler à l'honneur de la Commission scolaire de Québec.

Toutes les entreprises de ce genre sont soumises à des épreuves; le Cercle Marie-Rollet dut subir les siennes; la santé de Mademoiselle Plante s'étant considérablement affaiblie, elle dut quitter sa classe à l'automne 1921. Le cercle se ressentit aussi de son absence; car ce n'est que le 12 février 1922, que le Cercle pédagogique Marie-Rollet des institutrices de la cité de Québec, reçut son véritable nom et emprunta à une association bien connue la devise: Piété, Étude, Action.

Il lui fallait encore une direction et l'approbation de l'autorité ecclésiastique. Le 10 avril 1922, Sa Grandeur Monseigneur P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, coadjuteur de Son Eminence le Cardinal Bégin, adressait au Cercle pédagogique Marie-Rollet la lettre suivante:

"Je vous envoie les règlements du Cercle Marie-Rollet, que vous aviez soumis à mon approbation.

"A l'approbation que je donne volontiers à vos règlements, il m'est agréable de joindre les vœux que je forme pour le succès de votre Cercle. Une pareille organisation est de nature à aider grandement les institutrices dans l'accomplissement de leur très noble tâche et pour la sauvegarde de leurs intérêts professionnels.

"Il faut s'unir pour être plus fort; c'est bien admis. Il faut aussi s'unir pour être meilleur; cela doit être également compris et admis. L'union rend plus facile la défense des droits communs; elle aide aussi à mieux comprendre et à mieux pratiquer les devoirs communs. Une association professionnelle doit toujours avoir en vue ce double but. En développant chez ses membres le sens de la dignité professionnelle et le souci de ne rien faire qui puisse blesser cette dignité; en provoquant le désir de toujours tendre à une perfection personnelle plus grande afin de rehausser le niveau de la profession; en fournissant les moyens pratiques

de mettre en pleine valeur les qualités de chacun, elle fait œuvre utile et joue dans l'organisation sociale un rôle bienfaisant.

Voilà pourquoi, je vois avec plaisir la création de votre Cercle. Et pour lui permettre d'atteindre plus sûrement son but, je lui donne un Aumônier, qui sera son guide et son appui dans les efforts louables qui seront faits pour réaliser le beau programme tracé par les fondatrices. Je crois répondre à vos vues en désignant Monsieur l'abbé Victorin Germain pour remplir cette fonction d'aumônier du Cercle Marie-Rollet.

Je bénis de tout cœur votre entreprise et je prie Dieu de donner au Cercle une vie longue et fructueuse.

† P.-E. Roy,
Arch. de Séleucie."

A partir de cette date le Cercle pouvait compter sur la bienfaisante protection de l'autorité religieuse.

LE TRAVAIL ACCOMPLI

Depuis sa fondation le Cercle a tenu 26 réunions dont 14 à l'École Saint-Joseph et 12 au lieu actuel de ses réunions, No 4, rue Simard.

L'importance des bonnes lectures, la compétence de l'institutrice, la littérature française, les auteurs canadiens, les anglicismes ont été l'objet de nos premiers travaux; puis le nouveau programme d'étude du Comité catholique fut étudié avec soin.

L'enseignement du catéchisme au cours élémentaire, au cours moyen; les différentes méthodes de lecture en usage à Québec ont donné lieu à des échanges de vues très intéressantes. La liturgie de la messe est actuellement à l'étude.

A l'étude, l'action devait se joindre.

Pour être fidèle à sa devise, le Cercle Marie-Rollet crut bon de préparer dès 1923 un premier mémoire démontrant à la Commission scolaire la nécessité d'un meilleur traitement en faveur des institutrices laïques de Québec; puis un deuxième m moire renfermant plusieurs suggestions d'ordre pratique. Chacune de ces requêtes fut présentée par une délégation d'institutrices membres du Cercle.

Au premier mémoire le bureau des commissaires répondit que par résolution en date du 30 avril 1923, le maximum du salaire des institutrices laïques était por é à huit cents piastres par année. Mais cet avantage ne pouvait donner un sou à personne avant deux ans, les salaires les plus élevés n'étant encore que de cinq cent cinquante piastres

Au deuxième mémoire, la Commission répondit: séance du 26 juin 1923. "Le rapport du Comité des engagements autorisant une dépense additionnelle de cinquante piastres en sus de l'augmentation automatique, pour chaque institutrice ayant cinq ans et plus de service à l'emploi de la Commission scolaire, est adopté. '

Quarante-sept institutrices devaient bénéficier de cet avantage.

En cette dernière année, le Cercle s'est donné pour mission d'aider les pensionnaires de l'enseignement primaire à obtenir, par l'entremise du gouvernement provincial, une pension au moins équivalante à ce que l'Assistance publique accorde aux malades indigents. Il a suggéré à qui de droit, qu'étude soit faite des moyens à prendre pour arriver à cette fin. Il espère que ses démarches seront encore couronnées d'un certain succès.

Voici maintenant les noms des membres depuis la fondation du Cercle.

Mesdemoiselles Abella Latulippe, Jeanne Plante, Zélia Ferland, Marie Ouellet, Marie-Laure Godbout, Marie-Louise Ouellet, Marie-Jeanne Leclerc, Anna-Marie Giasson, Berthe Tardif, Antonia Moreault, Rose-Anne Ouellet, Marie-Louise Bissonnette, Hélène Lachance, Héléna Ouellet, Blanche Marcotte, Anne-Marie Filion, Valéda Filion, Maria LeBeuf, Marie-Anne Déry, Léona Fortier, Laure Nadeau, Émilia Demers, Berthe Coulombe, Cécile Warren, Lucia Vachon, Cécile Croteau, Thérèse Perreault, Marie-Stella Poitras, Adrienne Pelletier, Imelda Caron, Yvonne Pelletier, Angéla Ouellet, Cécile Roberge, Corinne Paris, Marie-Anne Leclerc, Eva Buteau, Marie-Anne Morin, Marie-Alma Guay, Marie-Blanche Létourneau, Berthe Mercier, Lédéa Martin, Stéphanette Roy ,Zunelda Paré, O. Lavoie, Mme Théodore Bédard, Mlle Maria Guimond, Léa-Yvonne Guay, Blanche Bélanger, Marie Furois, Mme Adhémar Letarte, Mlle Lucia Normand, Jeanne Michaud, Aldéa Paré, Berthe Rémillard, Lédia Dutremblay, Marie-Anne Delisle, Yvonne Ouellet, M. Dorion, Marie Louise Lachance, Madame P.-E Bruneau .

Nous faisons des vœux pour que surgissent nombreux sur tous les points de notre province, des cercles d études pédagogiques qui rendent aux institutrices les modestes mais si appréciables services dont celles de Québec sont redevables au Cercle Pédagogique Marie Rollet.

(*Communiqué*).

ALLIANCE CATHOLIQUE DES PROFESSEURS DE MONTREAL

(Section des institutrices)

RAPPORT DE LA SÉANCE DU 29 MAI 1925

Le 29 mai de nier, l'Alliance Catholique des professeurs de Montréal, section des institutrices, tenait son assemblée générale annuelle

Le congrès a débuté par une messe que M. l'abbé Gibeault, visiteur des écoles du district Centre, a célébrée à Notre-Dame-de-Lourdes.

M. l'abbé Jasmin, aumônier de la section, a prononcé une vibrante allocution, expliquant comment l'institutrice, dans ses pratiques de dévotion envers le Sacré-Cœur, doit conformer son enseignement de manière à inviter ses élèves à devenir des copies et de sa vie et de sa piété.

A 10 heures, les institutrices se sont réunies à l'école Montcalm. La séance a débuté par un morceau de piano, interprété par Mlle L. Rivest.

Mlle Boisvert, présidente de la section, a souhaité la bienvenue aux institutrices et aux visiteurs. M. le curé Lamarche, de Saint-Stanislas, président de la commission des écoles catholiques de Montréal, district Est, messieurs les abbés Jasmin et Gariépy, messieurs Miller, Paquin et Ladouceur, étaient présents.

Mlle Poitras, secrétaire, a donné lecture des minutes de la dernière assemblée.

Mlle R. Gascon, a été applaudie et rappelée après l'exécution d'un joli chant. Mlle B. Gascon, l'accompagnait.

Mlle Paradis, a présenté un travail intitulé: "Saluons l'institutrice" (1).

Mlle Cadot, dans une jolie récitation, fut applaudie et rappelée.

M. le curé Lamarche, président de la commission des écoles catholiques de Montréal, district Est, a félicité la présidente, la conférencière, les artistes et les institutrices de leur zèle et de leurs succès Il a parlé de la grandeur de l'œuvre de l'instituteur dans la société. M. le curé Lamarche a aussi adressé aux institutrices les conseils que lui dictait son expérience.

M. l'abbé Jasmin a exprimé tout le charme qu'il avait éprouvé en assistant à cette séance et a donné de judicieux conseils. Il a félicité les institutrices d'avoir souscrit $100. à l'œuvre de la diffusion de la foi, chez les païens.

M. l'abbé Gariépy, messieurs Paquin, Miller et Ladouceur ont adressé la parole.

Mlle Boisvert, présidente, a ensuite remercié l'assistance, puis la séance fut levée.

ANNA POITRAS,
Secrétaire.

Montréal, 8 juin 1925.

(1) Cette conférence sera publiée dans la livraison d'octobre.

ANNIVERSAIRES

Le 8 juin, au Pensionnat de Lachine, les Sœurs de Sainte-Anne, célèbrent le 75e anniversaire de la fondation de leur magnifique et prospère institut.

Les 14, 15 et 16 de juillet, la paroisse de la Rivière-du-Loup (Louiseville), comté de Maskinongé, célèbre le cinquantenaire de son beau couvent, dirigé par les Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, depuis sa fondation. Nos S.S. les évêques des Trois-Rivières et de Nicolet sont présents.

En juillet, Joliette a célébré avec éclat le cinquantenaire du couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. S. G. Mgr Forbes honore la fête de sa présence.

DOCUMENTS OFFICIELS

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

LA LITTÉRATURE AUX BREVETS DE CAPACITÉ

(Session de juin 1926)

Titre des textes à étudier en 1925-26 (1)

ASPIRANTS ET ASPIRANTES DE LANGUE FRANÇAISE

Brevet élémentaire.

1o FABLES (La Fontaine):
1—Le corbeau et le renard
2—Le chien et le loup
3—L'huître et les plaideurs
4—Le lièvre et la tortue
5—Le vieillard et les trois jeunes hommes
6—Les obsèques de la lionne.

2o LITTÉRATURE FRANCAISE:
1—BOSSUET (Jacques-Bénigne)—Les Romains.
2—FÉNELON (Fr. de Salignac)—Conseils d'un père (Télémaque).
3—MONSABRÉ (Le Père)—La béatitude n'est qu'en Dieu.
4—LASSERRE (Henri)—Portrait de la sainte Vierge.
5—VEUILLOT—(Louis)—Lettre à Mgr Parisis.

3o LITTÉRATURE CANADIENNE:
1—DE GASPÉ (Philippe Aubert) Le coin de Fanchette.
2—FRÉCHETTE (Louis) Notre histoire.
3—NELLIGAN (Émile) La cloche dans la brume.
4—GROULX (Abbé Lionel). Quand nous marchions au catéchisme.

Brevet supérieur

1o FABLES (Comme au Brevet élémentaire).
2o LITTÉRATURE FRANCAISE:
1—CORNEILLE (Pierre)—La prière d'un martyr (Poly.)
2—RACINE (Jean)—Discours de Mardochée (Esther).
3—SÉVIGNÉ (Mme de)—L'automne en Bretagne.
4—ROUSSEAU (J.-J.)—L'Évangile.
5—BORNIER (Henri de)—La chanson des épées.

3o LITTÉRATURE CANADIENNE:
1—GARNEAU (F.-X.)—La bataille de Sainte-Foy.
2—ROY (abbé Camille)—Le vieux hangar.
3—DE CELLES (Alfred)—Lafontaine.
4—CRÉMAZIE: "Le drapeau de Carillon" (Extrait).

NOTES.—Dans la livraison d'octobre nous publierons la liste des textes de littérature anglaise, ainsi que les précisions nécessaires aux examens de pédagogie. Les manuels de langue anglaise nécessaires aux aspirantes de cette langue seront aussi signalés.

(1) Ces textes, ainsi que ceux du Brevet supérieur, avec explications *ad hoc*, ont été publiés en volumes et sont en vente chez les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, 1010, rue Atwater, Montréal. Prix: $1.25 le volume.

L'EXAMEN MÉNAGER AUX EXAMENS DU BUREAU CENTRAL

Par une décision du Bureau central, les examens d'enseignement ménager porteront en juin 1926 et en juin 1927 (comme en juin 1925) sur le programme de 3ème et de 4ème années de l'école primaire élémentaire, pour le Brevet élémentaire, et sur le programme de 5ème et de 6ème années de la mêmes école pour le Brevet supérieur.

La Congrégation de Notre-Dame de Montréal vient de terminer la série de manuels d'économie domestique (IIIe, IVe, Ve et VIe) pour l'enseignement ménager à l'école primaire. Ces manuels, en conformité avec les règlements du Comité catholique et s'adaptant à chaque année du cours, comprennent chacun toutes les matières inscrites au programme de l'enseignement. ménager

Les candidates au Brevet élémentaire et celles au Brevet supérieur trouveront, les premières dans le manuel *de 4ème année*, les secondes dans celui de la *5ème et 6ème années*, toutes les matières exigées pour l'obtention des dits Brevets.

Ces manuels d'économie domestique sont en vente aux procures suivantes:
C. N. D., Saint-Pascal, Comté Kamouraska.
C. N. D., Saint-Roch, Coin des rue Saint-Joseph et de la Couronne, Québec.
C. N. D., Maison mère, 1010, Atwater, Montréal.

Prix de vente, l'unité: 3ème année, 35 sous.
4ème année, 40 sous.
5e et 6e année, 50 sous.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Le respect du dimanche

PREMIER ET DEUXIEME COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE

Le respect des jours consacrés au culte de Dieu fait partie de la vertu de religion, et est une des principales conséquences du devoir de l'adoration en esprit et en vérité.

Il est l'objet, quant au dimanche, du troisième précepte du décalogue, *quant* aux fêtes, du premier précepte de l'Eglise.

Il protège et maintient l'observation du culte *extérieur* et *public*.

1o *Il ordonne de sanctifier*: *a*) tous les dimanches de l'année, c'est-à-dire le premier jour de chaque semaine, au lieu du septième de l'ancienne loi; *b*) les *fêtes* d'obligation: le 1er janvier, la Circoncision; le 6 janvier, l'Épiphanie; l'Ascension de Notre-Seigneur, (21 mai), la Toussaint (1er novembre); l'Immaculée Conception (8 décembre), et Noël (25 décembre).

Et pour cela:

a) De pratiquer ce jour-là des œuvres de religion en général; *b*) d'assister avec piété au très saint sacrifice de la messe en vertu du *deuxième précepte de l'Eglise* qui détermine spécialement cet acte de religion de préférence à tous les autres; *c*) *de sanctifier ces jours réservés à Dieu* par des exercices de piété à son choix et selon sa facilité, lorsqu'on ne peut pas assister à la sainte messe.

2o *Il conseille fortement l'assistance à la messe de paroisse et aux autres offices de l'Eglise*;

3o *Il interdit*: *a*) *en elles-mêmes les œuvres serviles* qui occupent plus le corps que l'esprit; *b*) comme *obstacles illégitimes à la sanctification des jours réservés à Dieu, toutes les œuvres, même permises en elles-mêmes, qui mettent dans l'impossibilité* de pratiquer des œuvres de piété et *surtout d'assister au saint sacrifice de la messe* et de l'entendre pieusement; *c*) tout ce qui est défendu dans les autres jours l'est aussi à plus forte raison.

4o *Il permet*: *a*) les œuvres qui occupent plus l'esprit que le corps comme lire, écrire, étudier, etc.; les *œuvres communes* comme se promener, converser, se récréer, etc.; *c*) *les œuvres serviles nécessaires pour le jour même*, pour soi, pour autrui, pour le ménage, le bétail et ne peuvent se retarder au lendemain. *Le tout à la condition de ne pas mettre obstacle aux œuvres prescrites.*

L'obligation du repos a pour but: 1o de faciliter l'accomplissement des devoirs religieux et le soin du salut de l'âme qui est la grande affaire de l'homme; 2o d'honorer le repos du Seigneur après la création, et la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ après les travaux et les souffrances de la vie mortelle; 3o de protéger le pauvre contre les exigences de la cupidité d'autrui, contre sa propre cupidité, contre l'excès d'un travail cont nu.

Les raisons de dispense, soit pour l'assistance à la sainte messe, soit pour la loi du repos, sont: l'impossibilité physique et morale, la nécessité ou la charité, la permission du supérieur ecclésiastique.

D'après l'abbé MONNIER. (*Atlas de la doctrine catholique.*)

LANGUE FRANÇAISE

ÉCOLE PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE

COURS INFÉRIEUR

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

I.—Dire si ces choses appartiennent au règne végétal ou au règne minéral:

Une pierre (minéral), une graine (végétal), une bûche (végétal), du sel (minéral), du sucre (végétal), du zinc (minéral), du chocolat (végétal), de la paille (végétal).

MODÈLE.—Une pierre appartient au règne minéral, etc.

II.—Nommez des objets ronds,—des objets longs,—des objets pesants,—des objets rares et précieux,—des objets utiles.

Une table,—la terre,—une bille,—un sou.

Un bâton, un porte-plume,—une règle.

Du plomb,—un pavé,—un gros dictionnaire.

Un diamant,—un dé d'or.

Une épingle,—une aiguille, —une casserole, etc.

III.—GRAMMAIRE.—Trouver le petit mot qui remplace le nom: *il* ou *elle*.

Paul chante: *il* sait une chanson.

Marie saute: *elle* a une corde à sauter.

Louis mange: *il* tient une cuiller à la main.

Robert dort: *il* a la tête sur son petit oreiller, etc.

Lucie habille sa poupée: *elle* boutonne soigneusement les petites robes.

Louise joue avec sa sœur: *elle* lui lance une balle.

Anna porte un panier: *elle* le tient par les poignées, etc.

IV.—ÉLOCUTION.—*Je suis un petit oiseau. Appelez-moi!*

Pinson, viens ici...

Je suis un gros oiseau. Appelez-moi!

Aigle, venez vite...

Je veux semer de petites graines. Apportez-m'en.

Voici du millet...

Je veux planter de jeunes arbres. Apportez-m'en.

Voici un jeune érable.

DICTÉES

I

AUX CHAMPS

Aux champs, le cultivateur laboure, l'alouette chante, le grain germe, la plante pousse, la fermière sarcle, le blé verdit, le foin sèche, le faucheur fauche, le fermier récolte, le grillon crie, le lièvre court, le bœuf mugit, le poulin gambade.

EXERCICES:—Transcrire la dictée au pluriel.

II

BEAUTÉS DE LA NATURE

Tout, dans la nature, excite mon admiration: l'abeille et la fourmi (laborieux); le papillon et l'insecte (léger et volage); la fontaine et le ruisseau (limpide); le lion et le tigre (cruel et sauvage); la panthère et le léopard (terrible et sanguinaire); la forêt (majestueuse); la rivière et le fleuve (large, rapide et profond); la montagne et le rocher (élevé); l'eau et le feu (utile, indispensable) et cependant (terrible) dans (certain) calamités.

EXERCICES:—Faire accorder les adjectifs placés entre parenthèse avec le nom ou les noms auxquels ils se rapportent.

RÉCITATION

JE SUIS UN GRAND GARÇON

L'an passé, cela va sans dire,
J'étais petit; mais à présent

Que je sais compter, lire, écrire,
C'est bien certain que je suis grand.

Maintenant, je vais à l'école;
J'apprends chaque jour ma leçon;
Le sac qui pend à mon épaule
Dit que je suis un grand garçon.

Quand le maître parle, j'écoute
Et je retiens ce qu'il me dit;
Il est content de moi, sans doute,
Car je vois bien qu'il me sourit.

F. CAUMONT.

RÉDACTION

SUJET: *La fête à maman.*

DÉVELOPPEMENT

Vous avez souhaité la fête à votre maman. —Racontez comment vous vous y êtes préparée.—Et comment la fête s'est passée.

C'était le 24 juin, la fête de maman. J'y pensais depuis longtemps. Je lui ai fait un mouchoir, et avec mes économies je lui ai acheté un joli petit rosier. Ma petite sœur avait appris une petite chanson et moi une poésie.

Maman ne s'attendait pas du tout à cette surprise. Elle a été bien contente quand nous sommes entrées dans la salle avec nos fleurs et qu'Andrée, après l'avoir embrassée, lui a dit: "Je veux te chanter quelque chose", et, tout en riant, elle avait une petite larme dans les yeux. Moi aussi j'avais envie de rire et de pleurer en disant ma poésie, et, pour finir, maman nous a encore embrassées très fort toutes les deux.

COURS MOYEN

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

I.—*Répondre par des phrases correctes aux questions suivantes*

Quels sont les arbres que vous savez reconnaître?—Comment s'appellent ceux qui sont plantés dans la cour? dans votre jardin? — Quels sont les *noms* d'arbres que vous savez?—Qui coupe les arbres dans la forêt?—Avec quels outils? (hache, scie).—De quelle partie de l'arbre se sert-on surtout?—Avec le bois de quel arbre est fait votre plumier? votre banc? la porte de la classe? etc.

II. Chercher tous les mots dans lesquels on trouve le mot *char*: charrette, charretier, charrue, etc.

Construire une phrase dans laquelle on trouvera ce mot: Ex. *le charretier attelle son cheval*, etc., etc.

Chercher tous les noms de voitures que vous connaissez: la barouche, la charrette, le tombereau, le carrosse, le coupé, la cariole, le traîneau, etc., etc.

DICTÉES

I

LE FOYER PATERNEL

Le *foyer paternel* est la maison de la *famille*. L'enfant est *né* dans cette maison; *il y a fait* ses *premiers* pas, *reçu* les bons *conseils* de son père, les *tendres caresses* de sa mère; il y a *joué* avec ses *frères* et ses *sœurs*. Sa *mémoire garde* le *souvenir* des belles *histoires racontées* par sa *grand'mère*.

VOCABULAIRE.—Mots de la même famille que *paternel*: pater, père, paternité, patrimoine, parrain, compère, patrie, patriote, patriotique, compatriote, expatrier, rapatrier, patron, patronage.—Le contraire de *premier* (dernier), de *belles* (laides), de (*garder* rendre).

GRAMMAIRE.—Soulignez d'un trait les noms; pidiquer le genre, le nombre.—Souligner de deux traits les adjectifs qualificatifs.—Relever les prépositions.—Conjuguer le verbe *garder* au présent, à l'imparfait et au futur de l'indicatif.—Relever chaque verbe avec son complément et indiquer la nature de ce complément.

PARTICIPES EMPLOYÉS AVEC ÊTRE.—Prendre le complément du verbe pour en faire le sujet en employant le verbe *être* au présent de l'indicatif.

Ranger ses plumes (mes plumes sont rangées) Couvrir ses livres. Cueillir la plus belle pomme. Labourer son champ. Atteler ses deux beaux chevaux. Donner le signal du départ. Repasser les chemises. Allumer la chandelle. Essuyer la lampe. Prendre toutes les précautions, etc.

II

L'OURS BLANC

L'ours blanc 1 habite les pays très froids baignés 2 par l'Océan glacial 3. Son pelage 4 est blanc; son museau seul est noir. Il mange des poissons 5 et des phoques 6. L'ours est un animal très fort et très féroce. Sa chair est dure, et c'est pour avoir sa fourrure 7 que les chasseurs l'attaquent.

EXPLICATION DES MOTS.—(1) *Ours*: gros animal mammifère qui vit dans les pays froids.—(2) *Baignés*: limités.—(3) *Océan glacial*: océan situé près du pôle Nord.—(4) *Pelage*: couleur du poil de certains animaux.—(5) *Poissons*: animaux qui vivent dans l'eau.—(6) *Phoques*: gros mammifères cétacés appelés aussi Veaux marins.—(7) *Fourrures* peau de certains animaux recouverte de poils épais et soyeux.

CORRIGÉ DE LA DICTÉE.—Corriger ou faire corriger la dictée avant d'en indiquer les applications.

INTERROGATIONS.—Qu'est-ce qu'un *ours*. Que signifie *baignés*? Qu'est-ce que l'*Océan glacial*? le *pelage*? des *poissons*? des *phoques*? une *fourrure*?

(Voir les explications ci-dessus.)

APPLICATION ÉCRITE.—Mettre la dictée au pluriel en prenant comme titre: Les ours blancs.

Les ours blancs habitent les pays très froids baignés par l'Océan glacial. Leur pelage est blanc, leur museau seul est noir. Ils mangent des poissons et des phoques. Les ours sont des animaux très forts et très féroces. Leur chair est dure, et c'est pour avoir leur fourrure que les chasseurs les attaquent.

III

AMOUR DE LA PATRIE

Il faut se garder de croire que le culte aimé de la patrie soit un culte profane, et comme la religion de ceux qui n'ont point d'autre espérance. Il faut se garder de croire que le partage du chrétien soit la seule contemplation du ciel mêlée d'une molle indifférence pour les fortunes de son pays. Vous savez bien que la grâce ne détruit pas la nature, mais qu'elle la confirme au contraire, l'élève, l'achève et la couronne par des réalités supérieures. L'existence de la patrie céleste confirme donc, bien loin de la détruire, la grandeur et la valeur de la patrie de la terre.

H. PERREYVE.

EXERCICE:—Indiquer les verbes de la dictée et faire reconnaître le sujet de chacun d'eux.

RÉCITATION

LA VIEILLESSE

Quand le soleil de sa carrière
Atteint le terme radieux,
Il a fertilisé la terre
Et prêté sa splendeur aux cieux.

Quand l'arbre antique se couronne,
On se souvient qu'on a goûté
Ses fruits pendant plus d'un automne,
Et son ombre plus d'un été.

Le vieillard que la vertu guide,
Ainsi lève un front satisfait,
Où l'on croit lire, à chaque ride,
La trace du bien qu'il a fait.

Mme A. TASTU.

EXPLICATIONS:—*Carrière*, course—*terme radieux*, le point où il disparaît en rayonnant—*splendeur*, beauté rayonnante.

RÉDACTION

SUJET:—Pourquoi allez-vous à l'école?—Qu'y apprenez-vous?—Que ferez-vous quand vous la quitterez?

DÉVELOPPEMENT

Je vais à l'école pour m'instruire de tout ce qui me servira à devenir un bon chrétien, un honnête homme, un citoyen dévoué et utile à la patrie.

Je m'applique donc à faire tout ce que m'indiquent mes maîtres, convaincu que rien de ce qu'ils m'enseignent n'est inutile à mon éducation morale, intellectuelle ou physique.

Quand je quitterai l'école, j'entrerai en apprentissage et je tâcherai de mettre à profit les bonnes instructions que j'ai reçues. Je chercherai à appliquer mes connaissances à l'état que j'apprendrai, à les étendre et m'y perfectionner. Et je penserai dans le travail, quel qu'il soit, que je sers, en m'y appliquant, Dieu qui veut que le travail de l'homme mette en valeur tout ce qu'il a créé, et la patrie dont tout effort de ses enfants accroît la richesse et la grandeur.

COURS SUPÉRIEUR

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

I.—Dire si le sens de l'adjectif est le même dans les divers exemples où il est employé.— Inventer des phrases où l'adjectif est employé dans l'un ou dans l'autre des sens indiqués:

Un caractère *bas*,—un siège *bas*.

Une maladie *aiguë*,—un cri *aigu*,—une pointe *aiguë*.

Une prune *verte*,—une *verte* réprimande.

De l'eau *claire*,—une couleur *claire*,—une explication *claire*,—de la mousseline *claire*.

Du drap *noir*,—un *noir* complot,—une humeur *noire*.

Un puits *profond*,—une *profonde* obscurité,—une science *profonde*.—un profond mépris.

Une aiguille fine,—du chocolat *fin*,—une plaisanterie *fine*.

Un carton *plat*, de la vaisselle *plate*, — un style *plat*, — une flatterie *plate*.

II. Chercher dix choses qu'on peut *poser* et dire *sur quoi*.

On peut poser (un livre sur son pupitre).
On peut poser (un vase sur la cheminée).
On peut poser (ses souliers sur le plancher).
On peut poser (le plat sur la table).
On peut poser (la main sur son cahier).
On peut poser (le bouchon sur la bouteille).
On peut poser (une chaise par terre).
On peut poser (la lampe sur le bureau).
On peut poser (son chapeau sur sa tête).
On peut poser (le pied sur une marche d'escalier, etc.)

DICTÉES

I

LA PROVINCE DE QUÉBEC

Nous sommes ici chez nous. Nous sommes *gouvernés* par les nôtres, les écoles publiques sont sous notre contrôle, les collèges sont à nous, les universités sont à nous, tout nous appartient, tout nous aide, tout est pour nous. Pas de double taxe, ici, pour vivre en catholique et pour rester français.

C'est ici notre domaine, François, la demeure *élevée, embellie, agrandie* par dix générations de bûcherons et de laboureurs que furent nos pères. Il ne faut pas que cette demeure prenne des airs de maison *condamnée*. Personne n'a le droit de se dérober à sa tâche. Ici même, au bord du fleuve, tout nous rappelle ce que firent les anciens et ce que nous devons faire.

ARMAND DUGRÉ, S. J.

(*La Campagne canadienne*).

EXERCICE. — Indiquer les participes passés dans le texte ci-dessous et rappeler la règle qui gouverne chacun d'eux.

II

LA LOI DU TRAVAIL

Un âge vient, mes enfants, où il faut quitter l'école; c'est pour aller tantôt à l'atelier, tantôt aux champs, quelquefois dans un magasin ou dans un bureau. Le travail est une nécessité; si personne ne travaillait, personne ne pourrait vivre. Le blé ne pousse pas tout seul, les maisons n'ont pas été placées toutes faites sur la terre; il a fallu des maçons pour construire les murs, des charpentiers pour tailler et assembler les poutres et les solives, des carriers pour extraire les pierres à fournir aux maçons, des bûcherons pour couper les arbres dont sont faites les poutres, des voituriers pour transporter le tout sur place. Toutes les choses utiles à la vie sont les produits du travail sans lequel il n'y aurait jamais eu de progrès.

X..

III

Devinez ce que c'est, ma fille, que la chose du monde qui vient le plus vite et qui s'en va le plus lentement; qui vous fait approcher le plus près de la convalescence et qui vous en retire le plus loin; qui vous fait toucher l'état du monde le plus agréable et qui vous empêche le plus d'en jouir; qui vous donne les plus belles espérances du monde et qui en éloigne le plus l'effet. Ne sauriez-vous le deviner? C'est le rhumatisme. Il y a vingt-trois jours que j'en suis malade; depuis le 14, je suis sans fièvre et sans douleurs, et dans cet état très heureuse, croyant être en état de marche, qui est tout ce que je souhaite, je me trouve enflée de tous côtés, et cette enflure, qui s'appelle la guérison, et qui l'est effectivement, fait tout le sujet de mon impatience et ferait celui de mon mérite si j'étais bonne.

EXERCICE DE GRAMMAIRE.—Analysez les pronoms relatifs.

Mme de SÉVIGNÉ.

RÉCITATION

LES DEUX MAINS

Un jour, dans sa mauvaise humeur,
La Main Droite en ces mots grondait sa pauvre [sœur;
"Il n'est rien que pour vous tous les jours je ne [fasse,
Mais de travailler seule à la fin je me lasse:
Vous ne savez rien toucher, rien tenir;
Tant pis! et si pour vous, ma sœur, tout est de [verre,
Je n'en peux mais! D'un repos salutaire
A mon tour je prétends jouir,
Et désormais je ne veux plus rien faire."
D'un reproche aussi dur, avec quelque raison,
La pauvre Main Gauche s'offense;
Mais sur son éducation
Elle rejette en vain son ignorance:
L'excuse alors n'était pas de saison;
Et sans différer davantage,
Il fallut se mettre à l'ouvrage.
Elle essaya d'abord des travaux du ménage;
Devenus plus laborieux,
Ses doigts devinrent plus agiles;
Elle fit mal un jour, un autre jour fit mieux;
Puis, défiant les plus habiles,
A la honte des paresseux,
Les travaux les plus difficiles
Pour elle, enfin, ne furent que des jeux,
Vous qui de ne rien faire avez pris l'habitude,
Retenez cette fable et rappelez-vous bien
Qu'en fait de savoir il n'est rien
Dont ne viennent à bout le travail et l'étude.

NAUDET.

RÉDACTION

I

Développement.—Un jour la main droite grondait la main gauche et lui reprochait durement de ne servir à rien. "Quoi, lui disait-elle, il faut que je vous serve, vous êtes si maladroite que vous ne savez ni travailler, ni rien tenir. Je veux me reposer à mon tour, tant pis pour vous". La pauvre main gauche s'excuse, disant qu'elle ne sait rien parce qu'on l'a élevée sans lui rien

apprendre, cette oisiveté est le fruit de son éducation et non de sa paresse. Mais elle avait beau dire, l'autre se renfermait dans le silence et l'immobilité.

Il fallut bien que la main gauche se mit au travail, car il n'est meilleur maître que la nécessité. Elle fit d'abord tant bien que mal les travaux du ménage, puis ses doigts devenant plus habiles, elle fit mal en commençant, puis mieux tout ce qu'elle entreprit. Bientôt les travaux les plus difficiles lui furent familiers.

Vous qui prétendez ne savoir rien faire parce que vous n'avez pas l'habitude de travailler, essayez de bon cœur, et vous verrez bientôt que l'étude et le travail des mains ne vous trouveront pas plus sots ou plus maladroits que ceux dont vous enviez peut-être le succès et l'activité.

II

SUJET.—Qu'est-ce que la patrie?—Pourquoi l'aime-t-on?

DÉVELOPPEMENT

La patrie, c'est la terre où nous sommes nés, terre où vécurent nos ancêtres, qui l'ont formée pièce à pièce non seulement en l'arrachant à la sauvagerie, mais en la cultivant pour en faire notre nourricière. C'est là que notre mère nous éleva, nous combla de soins, nous apprit à parler la langue que parlent les enfants du même sol, et qui nous fera toujours reconnaître comme enfants de la nation canadienne-française, là qu'elle nous apprit à prier, à aimer Dieu, à fréquenter l'église, la maison où nous fûmes baptisés après nos parents. C'est la terre où reposent nos pères, ceux dont nous portons le nom, qui ont bâti notre demeure et préparé notre place.

O patrie, comment ne t'aimerions-nous pas? Tu nous marques de ton sceau; partout où nous irons on dira: C'est un fils de cette terre! Et quand nous serons loin de toi nous dirons toujours: Quand retournerons-nous donc au pays natal; ici nous ne sommes pas chez nous!

III

SUJET:—Lettre d'une jeune fille récemment entrée au pensionnat à son père. Elle lui fait le tableau de ses nouvelles occupations.

DÉVELOPPEMENT

Mon cher père, vous trouvez que mes lettres sont peut-être trop succinctes, et que je n'entre point assez dans le détail de tout ce qui se fait, et de la bonne vie que je mène. Nous nous levons à six heures, ce qui me paraît bien matin en hiver, et je voudrais bien changer cet article de notre règle; on prie Dieu, on s'habille, on déjeune, on va à la messe, et on revient à la classe se mettre à l'ouvrage, pendant lequel on apprend toutes sortes de choses utiles et agréables; on entend des instructions de piété; on apprend les histoires de l'Écriture sainte, des vers, de la prose, à chanter, à parler, à se taire, à faire des réflexions, et je vous assure, mon cher père, qu'il ne tiendra pas aux dames de Saint-Louis qu'elles ne vous renvoient votre fille bien chrétienne, bien raisonnable et bien intelligente; je le souhaite, mon cher père, pour vous plaire et pour vous soulager.

(Modèle proposé à Mlle de Ravenel, par

Mme de MAINTENON.)

ÉCOLE PRIMAIRE COMPLÉMENTAIRE

DICTÉES

I

LE CHARME DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Quand on entra enfin dans le *chemin central*, le *roulement* s'adoucit et les voyageurs respirèrent plus à l'aise. Fanny put alors jouir de dominer le paysage. A droite, vers le *couchant*, le lac Saint-Pierre apparaissait tout embrasé, confondant ses eaux rouges avec les *nuages empourprés* qui bordaient l'horizon. Au milieu de ce brasier un énorme transatlantique s'avançait, couronné de son *panache de fumée*, comme un grand oiseau noir dans un ciel *flamboyant*. Sur les fermes voisines on voyait de longs troupeaux de vaches descendre vers les granges, des charges de *fourrage* qui se balançaient lentement à travers les prés, des faneurs, heureux de la journée finie, qui regagnaient la maison la fourche sur l'épaule. Un lointain son de cloche traversait la campagne. Dans la voiture d'arrière les jeunes filles *caquetaient* joyeusement; tout respirait le calme, l'abondance et la satisfaction.

Fanny en fut saisie. Jamais encore elle

n'avait si fortement éprouvé la *douceur pacifiante* des choses de la grande nature. Recueillie, silencieuse, mollement bercée sur son lit d'herbes fraîches, elle se laissa pénétrer par ce sentiment poétique, presque religieux, que fait naître la campagne à la tombée du jour.

Ce soir-là, quelques instants, l'Américaine goûta dans l'intime de son âme ce qui fait le charme profond de la Province de Québec.

ARMAND DUGRÉ, S. J.

(*La Campagne canadienne.*)

EXERCICE.—Expliquer le sens des expressions: *Chemin central, roulement, couchant, nuages empourprés, panache de fumée, flamboyant, fourrage, caquetaient, douceur pacifiante.*

II

LE TRAVAIL

Un pays n'est honoré que par l'intelligence, le savoir, l'activité de ses habitants; il n'est riche que par son agriculture, son industrie et son commerce. Se vanterait-on de posséder une terre qui ne produirait rien? Croyez-vous que les villes soient seulement des lieux où un grand nombre d'hommes sont réunis, pour passer leur vie dans les plaisirs et la paresse? La terre donnerait-elle ses produits, si les paysans se contentaient de la regarder les bras croisés. Un peuple chez lequel il n'y aurait ni laboureurs, ni ouvriers, ni commerçants, serait, avec raison, méprisé par tous les autres peuples; il serait comme ces mendiants qui ne vivent que d'aumônes et qui sont inutiles à la société.

MANUEL.

III

LE CANADA

Le Canada | (!) Jamais je n'oublierai l'impression que je ressentis en le visitant pour la première fois | (.) Je venais de traverser une partie des Etats-Unis | (.) Après un dur trajet dans des wagons égalitaires | (,) et sur des bateaux non moins égalitaires | (,) après deux ou trois transbordements au milieu d'une foule tumultueuse et batailleuse | (,) soudain | (!) quel changement | (!) Devant moi | (,) dans des plaines paisibles | (,) s'élèvent des maisons avec le jardin et l'enclos | (,) comme on les voit en Normandie | (.) A mes yeux apparaissent des physionomies dont je me plais à observer l'honnête et bonne expression | (;) à mes oreilles résonne l'idiome de la terre natale | (.) Mon cœur se dilate | (;) ma main serre avec confiance une autre main | (.) Je ne suis plus en pays étranger | (.) Je suis sur le sol du Canada | (,) dans l'ancien empire de nos pères | (.)

X. MARMIER.

EXERCICE:—Mettre à la place des traits les signes de ponctuation qui conviennent.

IV

L'ÉVANGILE DE SAINT JEAN

C'est avec raison, dit *saint Augustin*, que, dans un sens spirituel, saint Jean est comparé à l'aigle; sa prédication s'élève à des hauteurs plus sublimes que les autres, et, dans son *élan*, il a voulu ravir aussi nos cœurs. En effet, les trois autres *évangélistes* marchent avec le Seigneur sur la terre, comme avec un homme, et parlent peu de sa divinité. Celui-ci, comme s'il dédaignait de marcher sur la terre, *tonne* dès le commencement de son récit; il s'élève au-dessus de la terre et au-dessus de tous les espaces de l'air et du firmament, au-dessus de toute l'armée des anges, au-dessus de toute la *hiérarchie* des puissances invisibles, et arrive à Celui par qui tout a été fait, en disant: "Au commencement était *le Verbe*." Toute la suite de son récit est digne de ce commencement, et il parle de la divinité du Seigneur comme nul autre n'en a parlé. Il a épanché ce qui lui avait été révélé lorsque, pendant la Cène, il se reposa sur la poitrine du Sauveur.

ANNOTATIONS. — *Saint Augustin* (354-430): Évêque d'Hippone en Numidie, fils d'un père païen et d'une mère chrétienne, sainte Monique, dont les prières le convertirent. C'est un saint et un docteur de l'Église; ses œuvres forment un corps complet de théologie. Bossuet l'appelle l'aigle des docteurs.—*Elan* Mouvement que l'on fait pour s'élancer; ce mot est pris au figuré. On peut remarquer ici que le son *an* qui termine ce mot s'écrit *ant*, chan*tant*; *ent*, fréqu*ent*, an comme dans él*an*, cl*an*, firm*an*, pays*an*, fl*an*, etc.—*Evangélistes*: ceux qui ont écrit l'Evangile, c'est-à-dire l'histoire de la vie et des miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ: Ce sont les deux apôtres saint Mathieu et saint Jean, avec les deux disciples saint Marc et saint Luc.—*Tonne*: c'est le verbe *tonner* au présent de l'indicatif; il signifie parler avec véhémence, avec enthousiasme ou encore avec violence quand il s'agit de soutenir une cause ou de réprimer des abus.—*Hiérarchie*: on désigne par ce mot l'ordre de classement, de subordination des autorités, d'après le rang qu'elles occupent et les honneurs qui leur sont dus.—*Le Verbe*: périphrase qui désigne Jésus-Christ apportant la parole de Dieu aux hommes.—*Saint Jean*: connu sous le nom de *disciple bien-aimé*, était fils de Zébédée et frère de l'apôtre Saint Jacques dit le Majeur. C'est à Éphèse qu'il composa son Évangile près de cinquante ans après les autres; il avait alors 90 ans. Il se proposa de combattre les erreurs qui commençaient à se répandre sur la personne du Sauveur.

RÉCITATION

HYMNE A DIEU

Je voudrais être la poussière
Que le vent dérobe au sillon,
La feuille que l'automne enlève en tourbillon,
L'atome flottant de lumière
Qui remonte le soir aux bords de l'horizon,
Le premier reflet de l'aurore;
Le son lointain qui s'évapore,
L'éclair, le regard, le rayon,
L'étoile qui se perd dans ce ciel diaphane
Où l'aigle qui va le braver,
Tout ce qui monte, enfin, ou vole, ou flotte, ou
[plane,
Pour me perdre, Seigneur, me perdre et te trouver!
(*Harmonies*). A. DE LAMARTINE.

COMPOSITION

SUJET:—Quelle différence faites-vous entre l'homme économe et l'avare? Pourquoi devons-nous faire des économies? Avantages que procure l'économie. Défauts que doit éviter l'ouvrier pour ne pas tomber dans la misère. De quels moyens dispose-t-il pour ne pas tomber dans la misère? Parler des institutions de prévoyance. Résolution.

DÉVELOPPEMENT

L'homme économe n'use de ses ressources qu'en proportion de ses besoins, et garde ce qu'il épargne pour trouver des ressources dans un autre moment; l'avare entasse pour entasser, il se refuse des choses nécessaires pour ne pas dépenser ce qu'il a. Jamais il ne ferait l'aumône à son prochain, jamais il ne ferait le moindre cadeau à qui que ce soit, il va jusqu'à se laisser mourir de misère à côté de son trésor.

Nous devons faire des économies pour n'être pas pris au dépourvu par le chômage ou la maladie et pour assurer le repos de notre vieillesse; puis pour améliorer le sort de notre famille et préparer la vie de ceux qui nous y suivront. Ce n'est pas le seul avantage de l'économie; elle nous habitue à mettre de l'ordre dans nos arrangements, à tirer partie de ce que nous possédons, à acheter dans les meilleures conditions possibles; elle contribue grandement à la dignité de la vie.

L'ouvrier qui ne veut pas tomber dans la misère doit éviter l'imprévoyance, le désordre, la paresse, le gaspillage, les dépenses hors de propos, il doit surtout fuir la taverne et l'alcoolisme qu'elle engendre; si sur ce dernier point sa fermeté n'est pas inébranlable, il est *sûr* d'arriver à la misère, sa vie est perdue.

Pour ne pas tomber dans la misère, il dispose d'abord des qualités opposées aux défauts que nous venons de signaler; activité, prévoyance, ordre sévère, économie, sobriété. Il doit encore recourir aux institutions fondées pour venir à son aide; caisse d'épargne, sociétés d'assistance mutuelle, achats par coopération, caisses de retraites pour la vieillesse.

Ce qui est dit pour l'ouvrier est dit pour toute personne qui doit compter, pour vivre, sur son travail quotidien.

Prenons donc maintenant la résolution de ménager nos vêtements et tous les objets dont nous nous servons.

SECTION AGRICOLE

HYGIÈNE RURALE

Causerie.—Que savez-vous en général sur les précautions hygiéniques à prendre pour les animaux domestiques?

Les fonctions de la vie s'accomplissant chez les animaux à peu près de la même façon que chez l'homme, il s'en suit que la plupart des règles de l'hygiène humaine leur sont applicables.

1o Les logements où ils vivent: étables, écuries, bergeries, porcheries; ils doivent être assez vastes, bien exposés, bien aérés et maintenus dans un grand état de propreté.

2o Les animaux de travail doivent recevoir régulièrement des pansages journaliers qui leur débarrasse la peau de la crasse qu'y forme la sueur en se mêlant avec la poussière.

3o Il faut éviter de mettre les mêmes animaux à l'ouvrage tout de suite après leur repas et surtout de les exposer dans un endroit frais ou de leur laisser boire de l'eau froide quand ils sont en sueur.

4o Lorsqu'on s'aperçoit qu'un animal est atteint d'une maladie contagieuse, il faut le séparer immédiatement du troupeau, et ne le réintégrer que lorsqu'il est entièrement guéri.

5o Enfin, les cadavres des animaux morts de ces maladies doivent être enfouis profondément et couverts de chaux vive pour rendre la décomposition aussi rapide que possible. Le logement qu'ils ont occupé doit être désinfecté soigneusement.

DICTÉES

I

LE CHEVAL

Le cheval est, de tous les animaux, celui qui, avec une grande taille, a le plus de proportion et d'élégance dans les parties de son corps; car, en lui comparant les animaux qui sont immédiatement au-dessus et au-dessous, on verra que l'âne est mal fait, que le lion a la tête trop grosse, que le bœuf a les jambes trop minces et trop courtes pour la grosseur de son corps, que le chameau est difforme et que les plus grands animaux, le rhinocéros et l'éléphant, ne sont, pour ainsi dire, que des masses informes.

BUFFON.

Lire attentivement ces lignes et répondre aux questions suivantes

1. De quoi: *de tous les animaux* est-il complément?
2. Que signifie: *a le plus de proportion et d'élégance*?
3. Que signifie le mot *comparer*?
4. Quels sont les animaux qui sont immédiatement *au-dessus et au-dessous de lui*?
5. Quelles sont les irrégularités du verbe *voir*?
6. Sens étymologique du mot difforme.
7. Qu'est-ce qu'ont de particulier, dans leur structure, le rhinocéros et l'éléphant?
8. Qu'est le mot *que* dans: *que* l'âne est mal fait, *que* le lion?
9. Quel est le rôle de *pour ainsi dire* au point de vue du sens? et grammaticalement?

II

LE BLÉ

Le *blé* est une plante *graminée* qui fait partie du groupe des *céréales*. Sa graine réduite en farine sert à faire le *pain*. Au sommet de la *tige* est l'épi, amas allongé de fleurs. L'épi se subdivise en nombreux petits groupes disposés *un à un* dans une échancrure de l'extrémité de la tige coudée en *zigzag*. Chacun de ces petits groupes est un *épillet*. Deux *glumes*, ou écailles coriaces, couvrent la base de l'*épillet* et servent d'enveloppe protectrice commune à l'ensemble des fleurs contenues dans le groupe. Ces fleurs sont ordinairement au nombre de quatre pour chaque *épillet*.

ANNOTATIONS.—*Graminée*: Nom d'une famille nombreuses de plantes dont font partie toutes nos céréales et qui compose le fonds des prairies naturelles. — *Céréales*: Cette catégorie de plantes comprend toute plante donnant une graine capable d'être réduite en farine pour la nourriture de l'homme ou des animaux.—*Pain*: On appelle ainsi un aliment fait de pâte de farine, fermentée et cuite au four. Ce mot suivi d'un adjectif, ou d'un complément, entre dans une foule de locutions différentes: Pain bénit, pain sec, pain de munition, pain céleste, pain des anges, pain de vie, etc.—*Tige*: Partie d'un végétal qui porte les feuilles et se dresse verticalement.—*Un à un*: Sorte de locution adverbiale qui signifie l'un après l'autre, un seul à la fois.—*Epillet*: C'est par ce diminutif qu'on désigne chacun des petits épis insérés sur l'axe principal dans les graminées.—*Glumes*: C'est ce qui entoure la base de l'épillet dans les graminées.

III

ASPECT DES CHAMPS

Les plaines où nous admirions les couleurs variées que produisent l'ondulation des seigles et des blés en fleurs n'offrent plus qu'une couleur uniforme: l'or des épis que le soleil colore et mûrit chaque jour, et le cultivateur tressaille d'allégresse en pensant aux richesses nouvelles qui vont payer ses fatigues et ses sueurs.

EXPLICATIONS.—*Les couleurs variées*, les couleurs qui ne sont pas pareilles—*l'ondulation*: le mouvement courbe produit par le vent—*uniforme*: le même ou la même partout (cette couleur est celle de l'or, etc.)—*le cultivateur tressaille d'allégresse*: saute presque de joie.

RÉDACTION

SUJET:—Faites la description d'un oiseau à votre choix.—Dites s'il est utile ou nuisible et pourquoi vous le croyez tel.

DÉVELOPPEMENT

L'été, il venait souvent sautiller dans le jardin des oiseaux bruns, à tête et à poitrine jaune d'or, très jolis; un peu plus gros que les moineaux. Ce sont des loriots, je les aime beaucoup.

Ce sont des oiseaux utiles, car ils vivent d'insectes, de chenilles, etc., et sans les petits oiseaux insectivores nous n'aurions ni fruits, ni beaucoup de grains et de légumes.

Aussi je ne fais jamais la guerre aux petits oiseaux. Ce sont des jeux barbares que de détruire les nids et de prendre les oisillons pour les mettre en cage. Ils y languissent et y meurent. L'oiseau est fait pour la liberté, le plein air.

Joli loriot, viens toujours dans notre jardin. On ne t'y chassera pas. Et si tu y fais ton nids tu y élèveras tranquillement ta couvée.

SECTION MÉNAGÈRE

DICTÉE

AIMEZ LES FLEURS

Je me méfierai 1 toujours, disait un philosophe 2, de celui qui n'aime ni les fleurs 3 ni les enfants, et lorsque, sur la petite fenêtre d'une ouvrière, je vois onduler 4 au vent 5 quelques fleurs bien fraîches, je dis: "Le travail et la vertu habitent 6 là-haut."

Qui n'aime pas les fleurs? Le petit enfant les effeuille 8 sous ses petits doigts, la jeune fille s'en fait un ornement, la femme en décore son habitation. Les fleurs brillent tout à la fois sur la fenêtre de l'artisan, 8 dans le palais du riche et sur le seuil de la chaumière. Aimez donc les fleurs, heureuses jeunes filles, à qui, de bonne heure, on a inspiré ce goût, et qui l'avez conservé. Cultivez-en toujours dans votre parterre ou dans vos appartements. Il n'est pas de délassement plus honnête et plus sain 9.

Mlle WIRTH.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—1. *Je me méfierai*: qu'est ce verbe? Remarquer que les verbes en *ier* conservent l'*e* de la terminaison au futur et au conditionnel; ils doublent l'*i* aux deux premières personnes plur. de l'imparf. de l'indic. et du prés. du subjontif;—différencier *se méfier* et *se défier*.—2. *Philosophe*: homme qui s'adonne à l'étude de la sagesse; — un *philosophiste* est un faux philosophe.—3. *Fleur*: dressez la famille de ce mot: *fleurette*, *fleurir*, *fleuriste*, *fleuron*... *défleurir*, *refleurir*, *fleurdeliser*...*flore*, *floraison*, *floral*...*déflorer*...—4. *Onduler*: imiter le mouvement des flots de la mer qui s'élèvent et s'abaissent alternativement.—5. *Vent*: homonyme: *van*. Trouver trois ou quatre dérivés de ces deux homonymes, et employer chaque mot dans une phrase.—*Habitent*: le sujet? Enoncez les règles d'accord du verbe avec son sujet.—7. *Les effeuiller*, *les fleurs*: sens de *les*;—*effeuiller*: c'est enlever les *feuilles* Trouver les verbes qui signifient; *ôter* les *bourgeons*, les *branches*, *couper* la *cime* d'un arbre, *détruire* les *chenilles*, *ôter* l'*écorce*, la *crême*, la *crête*, les *poils*...—8. Qu'est-ce qu'un *artisan*? un *artiste*?—9. *Sain*: dérivés et homonymes.

COMPOSITION

I

SUJET:—Expliquez le proverbe: petit à petit l'oiseau fait son nid.

DÉVELOPPEMENT

Cela veut dire que, brin à brin, plume à plume, le petit oiseau rassemble les matériaux de sa demeure et construit son nid. Ce n'est rien qu'un fil de laine accroché au buisson et cependant l'oiseau ne le méprise pas, ne le néglige pas, ce fil de laine en rejoindra d'autres; aussi le nid sera tapissé d'un tissu mœlleux et chaud.

Petit à petit aussi, l'enfant amasse les brins, les fils qui constitueront le trésor de science qui le rendra plus tard capable de servir son pays en travaillant.

Ce n'est rien non plus qu'une petite leçon, qu'une date, qu'une opération, qu'un exercice.

L'écolier studieux n'en juge pas ainsi. La leçon choisie rejoint celle de la veille et attendra celle du lendemain, ainsi du devoir, et peu à peu se tisse la trame continue de son savoir.

Ce n'est rien non plus que ce chiffon, ce morceau de charbon, ce sou épargnés. Mais la ménagère active ne laisse rien se perdre, rien se disperser. Ce chiffon devient pièce mise à l'habit déchiré, le morceau de charbon se trouvera pour cuire le dîner, le sou dans la bourse où le rejoindront d'autres qui feront des piastres, et toute la nichée de la mère de famille sera proprement vêtue, bien abritée, bien chauffée, bien alimentée à force de soins et d'économies.

Petit à petit l'oiseau fait son nid.

II

SUJET:—Une petite fille voit sa maman raccommoder du linge. Elle lui demande pourquoi elle n'achète pas du linge neuf, ce qui serait préférable à son avis. Faites la réponse de la mère.

L'enfant.—Oh! maman, pourquoi te fatiguer ainsi! Tes yeux sont tout rouges, tu ne prends pas le temps de te promener, et pense quel temps il va falloir encore pour boucher tous ces trous! Puis ce n'est pas beau tant de reprises, même quand tu mets une pièce on voit toutes les coutures, c'est gros, cela frotte et se voit toujours. Il vaudrait bien mieux laisser ces chiffons qui se déchireront encore et acheter du linge neuf.

La mère.—Enfant, tu ne sais ce que tu dis. Crois-tu qu'en ce moment, ton père soit à la promenade ou cherche à s'amuser. Il travaille, tu le sais, tout le jour sans quitter l'atelier. C'est pour nous rapporter chaque semaine le gain qu'il a fait. De cet argent, fruit de ses fatigues, il faut acheter de quoi nous nourrir tous, de quoi nous éclairer, nous chauffer, nous loger... oui, tu sais bien qu'il faut payer le propriétaire... Il faut aussi nous habiller... Parce que tous les jours tu trouves ton lit et ton dîner, parce que tu as sans demander d'où cela vient, du linge et des habits toujours propres, tu ne réfléchis

pas à cela, mais si je cédais à ton caprice, si je faisais la moindre dépense inutile, si je cessai un seul instant de penser à conserver nos affaires, à ménager nos ressources, l'argent dépensé mal à propos nous manquerait pour une chose nécessaire, et tant qu'un objet peut servir, il sert ici; tant qu'un vêtement garde sa forme, il faut qu'il soit reprisé, rapiècetté, raccommodé; acheter du neuf quand ce n'est pas le jour serait nous mener à la ruine, à la misère Voilà pourquoi je te recommande tant de ménager tes affaires et d'apprendre à bien raccommoder. D'ici à peu de temps, tu pourras m'aider dans ce travail et je serai moins fatiguée. Tu apprendras ainsi la chose qui te servira le plus dans la vie: ne pas perdre un moment, ne pas gaspiller un chiffon ni un sou, c'est le secret des bonnes ménagères, et ce sont les bonnes ménagères qui font les bonnes maisons.

SECTION COMMERCIALE

CONSEILS PRATIQUES: DES PRINCIPAUX TYPES DE LETTRES D'AFFAIRES—MODÈLES

Étendre le champ de ses opérations est le grand souci d'une maison de production ou de commerce. Les deux moyens ordinairement employés pour atteindre ce but, c'est, d'une part, de multiplier, de diversifier les objets d'exploitation, les "articles" de la maison, et, d'autre part, d'accroître, de recruter la clientèle. La liberté et l'activité de la concurrence des marchés nationaux aussi bien qu'internationaux ont pour conséquence d'imposer au marchand et au fabricant une ligne de conduite à peu près générale aujourd'hui: se contenter d'un faible bénéfice sur le détail, l'unité, pour parvenir au gros débit. C'est le petit profit réalisé sur un objet multiplié par la quantité, le grand nombre vendu. D'où l'ingéniosité merveilleuse dépensée par les chefs d'industrie pour attirer, séduire les clients. La "réclame" moderne, qui aujourd'hui prend tant de formes littéraires, artistiques et même dramatiques, est devenue un véritable instrument de travail, un engin économique puissant.

Au point de vue qui nous occupe, la correspondance d'affaires, nous devons considérer la *circulaire* comme une des formes les plus usitées de la réclame commerciale. Il n'est pas de modeste maison qui, pour se faire connaître, ne doive recourir à l'envoi de fréquentes circulaires. On donne la forme de la circulaire à toutes sortes d'informations et avis: ouverture d'une maison de commerce; création d'un nouvel article; annonce d'une exposition de marchandises; changement de domicile, de personnel, etc. Cette lettre est envoyée en même temps à beaucoup de personnes qu'on suppose devoir s'intéresser à l'affaire en vue.

L'essentiel est d'être précis. Il va sans dire que pour être commerçant ou fabricant, désireux de faire les meilleures affaires possibles, on n'en est pas moins un honnête homme. Aussi point de promesses fallacieuses et charlatanesques. Sans doute, il faut être de son temps et savoir faire valoir ses avantages, ceux de sa maison et de ses produits; et il n'est pas toujours habile dans les affaires d'être modeste, mais toutefois il est de mauvais goût, en affaires comme ailleurs, et de mauvaise foi, de vanter sa maison en dépréciant celle d'autrui. Il est vrai que la loi ne permet pas qu'on diffame le concurrent et que la crainte du Code pénal est pour beaucoup de faiseurs de réclame un frein salutaire. Mais cette crainte d'une sanction judiciaire n'est point un mobile moral, et les travailleurs probes n'en sont jamais affectés.

Soit, par exemple, une circulaire annonçant l'ouverture d'une maison de commerce; on aura à faire connaître particulièrement et nettement le *genre* d'affaires, la *raison sociale* (le nom sous lequel se font les affaires de la maison), et, s'il y a lieu, la *signature* de chaque associé, les *avantages spéciaux* de la maison: bonne qualité, bonne façon des produits, prix, proximité des lieux de production, d'expédition, connaissances professionnelles du personnel, relations, etc. On termine en *sollicitant* la *confiance*, les ordres du client et en l'assurant de son empressement à le bien servir, le cas échéant. Voici un exemple.

Québec, 15 septembre 1925.

COMMISSION
GARNEAU frères
Rue.....
A Monsieur X... à

Permettez-nous, Monsieur, de vous informer que nous avons l'intention de fonder le 1er du mois prochain une maison de commerce sur cette place.

Nous nous occuperons principalement d'affaires de commission pour les Etats-Unis et l'Europe. Des capitaux suffisants et la plus exacte connaissance du commerce que nous avons acquise tous deux, mon associé et moi, autant ici que sur les lieux mêmes, nous permettant de soigner pour le mieux les intérêts de nos correspondants.

Nous espérons, si l'occasion s'en présente, être honorés de votre confiance. Nous nous estimerons heureux si le prix courant ci-inclus pouvait vous intéresser. Depuis quelques années il y a eu beaucoup de calme dans les affaires, mais on espère qu'elles se ranimeront cet automne, vu l'excellente récolte et une meilleure confiance générale dans les affaires.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous présentons, Monsieur, nos sincères salutations.

GARNEAU, frères.

SECTION INDUSTRIELLE

I

LA PHOTOGRAPHIE (notions générales)

La photographie est l'art de fixer à l'aide de la lumière, au moyen de la chambre obscure et de divers procédés chimiques, l'image des objets extérieurs sur des plaques spécialement préparées.

La photographie est basée sur les propriétés des lentilles convergentes et sur l'action chimique de la lumière sur certains sels. Il y a donc une double opération à faire pour photographier: 1o la mise au point, 2o la formation de l'épreuve.

1o La mise au point se fait dans une chambre noire, boîte de grandeur variable, avec ou sans soufflet, dont le fond est muni d'un écran en verre dépoli et au devant de laquelle s'adapte un tube en cuivre avec une lentille bi-convexe, ayant pour effet de donner sur l'écran une image réduite et renversée des objets extérieurs.

2o L'opération chimique se divise en 2 parties: 1o la formation de l'épreuve négative ou "cliché" 2o la formation de l'épreuve positive. Le photographe alors enlève l'écran et fait glisser à sa place une plaque sensibilisée, fixée dans un chassis. La plaque est en verre, recouverte sur une de ses faces par de la gélatine rendue sensible à la lumière au moyen du bromure d'argent. La lumière émise par l'objet passe par l'objectif, agit sur la plaque avec une intensité d'autant plus grande qu'elle est elle-même plus apparente.

Elle décompose le sel d'argent. L'image n'est pas encore apparente. On la sort de l'appareil, on la "développe", selon l'expression consacrée, et pour la rendre insensible à la lumière, on la plonge dans des bains formés d'une dissolution d'acide pyrogallique et de sulfate ferreux. L'image apparaît; les parties blanches sont noires et les noires sont blanches; on a l'épreuve négative ou cliché.

Pour obtenir l'épreuve positive on dispose derrière le cliché, en contact avec lui, une feuille de papier albuminé et sensibilisé au chlorure d'argent; on place le tout à la lumière. Les rayons lumineux passent à travers les parties claires du cliché et noircissent le papier, ils sont arrêtés aux points obscurs; l'épreuve positive est inverse, les blancs remplacent les noirs et elle est la reproduction fidèle de l'image. On insensibilise ensuite le papier en le plongeant dans un bain de chlorure d'or, et on le lave dans des bains spéciaux. On laisse sécher et on a une photographie.

II

LA PORCELAINE ET LA FAÏENCE

La porcelaine est une sorte de terre très fine dont on fait des vases et des ustensiles de toutes formes. On emploie pour faire cette pâte le kaolin (argile pure), l'argile connue sous le nom de terre de pipe, le quartz ou silex, et le feldspath.

La porcelaine se façonne, soit au moule soit au tour, puis soumise à une première cuisson. Après l'avoir enduite d'une poudre vitrifiable appelée barbotine, on la soumet à une seconde cuisson. La barbotine fond et recouvre la pièce d'un vernis transparent appelé glaçure.

La faïence (ce mot vient de Faenzi, ville d'Italie) a les mêmes usages que la porcelaine, mais elle est moins fine et coûte moins cher. Sa fabrication est la même: on forme une pâte avec une argile plus poreuse, plus grossière. Si cette pâte est blanche après la cuisson, on lui donne une glaçure transparente; si au contraire la pâte est jaunâtre, on fait une glaçure opaque en mêlant à la pâte de l'oxyde d'étain.

MATHÉMATIQUES

ÉCOLE PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE

ARITHMÉTIQUE

COURS MOYEN

(3e et 4e années)

1.—De la somme de $9\frac{2}{3}$, $6\frac{3}{4}$, $5\frac{5}{6}$, retranchez $14\frac{5}{12}$ et divisez le reste par $3\frac{1}{2}$.

2.—En dépensant 180 piastres par mois, une ménagère contracte par an 60 piastres de dette. A combien doit-elle réduire sa dépense par mois, si elle veut économiser 300 piastres par an?

SOLUTIONS

1.—$9\frac{2}{3}+6\frac{3}{4}+5\frac{5}{6}=22\frac{1}{4}$.

$22\frac{1}{4}-14\frac{5}{12}=7\frac{5}{6}$; $7\frac{5}{6}\div\frac{7}{2}=7\frac{5}{6}\times\frac{2}{7}=2\frac{5}{21}$. Rép.

2.—En tout elle doit réduire sa dépense de \$300+\$60=\$360 par an ou \$30 par mois. Elle devra donc réduire sa dépense à \$180 – \$30 = \$150. Rép.

COURS SUPÉRIEUR

(5e et 6e années)

1.—Quelle somme faut-il prêter pendant 3 ans à 5%, pour que l'intérêt soit égal à l'intérêt que produirait \$540 pendant un an et 8 mois à 7%?

2.—Mon avoir est de \$2717, et surpasse de $4\frac{1}{2}\%$ celui de mon voisin. Combien possède mon voisin?

3.—Lorsqu'un constructeur vend une machine \$750.00, il fait une perte de $16\frac{2}{3}\%$. Combien devrait-il la vendre pour gagner 25%?

SOLUTIONS

1.—L'intérêt de $\$540=\frac{540\times7\times20}{100\times12}=\$63$.

Il faut prêter $\frac{\$63\times100}{5\times3}=\$420$. Rép.

2.—L'avoir de mon voisin est de

$$\frac{2717\times100}{104.5}=\$2{,}600.\ \textit{Rép.}$$

3.—Le constructeur perd $16\frac{2}{3}\%$ ou $\frac{1}{6}$ du prix de la machine; cette machine lui a donc coûté $\frac{750\times6}{5}=\$900$ et $\frac{125}{100}$ vaudront $\frac{\$900\times125}{100}=\$1125$. *Rép.*

ÉCOLE PRIMAIRE COMPLÉMENTAIRE

(7e et 8e années)

TOISÉ ET GÉOMÉTRIE ÉLÉMENTAIRE

1.—Les côtés parallèles d'un trapèze ont respectivement 58 et 42 verges; les autres côtés sont égaux et ont chacun 17 verges. Trouvez la surface du trapèze.

2.—Combien de verges de tapis de 27 pouces de large, faut-il pour couvrir le plancher d'une chambre qui a 18 pieds de long et 15.9 pouces de large?

3.—Le rayon d'un cercle est 10 pouces; quelle est la surface du carré inscrit? ($Pi = 3.1416$.)

4.—Trouvez la surface totale et le volume d'un cône dont le diamètre de la base a 18 pouces et la hauteur 12 pouces.

5.—Quel est le volume d'une sphère de 11 pouces de diamètre?

SOLUTIONS

1.—$(58 - 42) \div 2 = 8$ base d'un triangle rectangle dont l'hypoténuse a 17 pieds. $17^2 - 8^2 = 289 - 64 = 225$; la racine carrée, de $225 = 15$, hauteur du triangle, et du trapèze.

$[(58+42) \times 15] \div 2 = 1500 \div 2 = 750$. *Rép.*

2.—15 pieds 9 pouces = 189 pouces, largeur en pouces.

$189 \div 27 = 7$ laizes.

$(18 \times 7) \div 3 = 42$ verges. *Rép.*

3.—Racine carrée de $(10^2 + 10^2)$ = r. c. de 200 = côté du carré; donc 200 = surface du carré. *Rép.*

4.—$18^2 \times 0.7854 = 254.4696$, surface de la base.

$(254.4696 \times 12) \div 3 = 254.4696 \times 4 = 1017.8784$, volume du cône. *Rép.*,

Racine carrée de $[12^2 + (18/2)^2]$ = r. c. de $[144 + 81]$ = r. c. de $225 = 15$ apothème du cône.

$18 \times 3.1416 = 56.5488$, circonférence de la base du cône.

$(56.5488 \times 15) \div 2 = 424.116$, surface latérale.

$254.4696 + 424.116 = 678.5856$, surface totale. *Rép.*

5.—$11^3 \times 0.5236 = 1331 \times 0.5236 = 696.9116$, pouces cubes, volume de la sphère. *Rép.*

SECTION MÉNAGÈRE ET AGRICOLE

COMPTABILITÉ DOMESTIQUE ET AGRICOLE, TENUE DES LIVRES

1.—*Avec les données suivantes, rédigez la facture que J. Morin a dû donner à E. Fortin.*

Montréal, 3 septembre 1925, J. Morin a vendu à E. Fortin: 180 verges de coton à $0.30; 250 verges de doublure à $0.35; 160 verges de drap à $3.40.

J. Morin a reçu de E. Fortin: Épiceries $175; argent $275; son billet, à 60 jours, pour le reste.

2.—Rédigez le billet que E. Fortin a dû donner à J. Morin.

3.—Rédigez une traite, pour $275, à 90 jours de vue, sur A. Pelletier, à l'ordre de J. Thomas.

RÉPONSES

1.— Montréal 3 septembre 1925.

J. Morin a vendu à M. E. Fortin *ou* M. E. Fortin *doit* à J. Morin

180 verges de coton	à	$0.30	$54.	
250 " doublure	"	0.35	87.50	
160 " drap	"	3.40	544.	
				685.50

Reçu paiement ou *Avoir*

Épiceries	175.	
Argent	275.	
Son billet à 60 jours	235.50	
		685.50

2.—$235 $^{50}/_{100}$ Montréal, 3 septembre 1925

A soixante jours de date, je paierai à M. J. Morin, ou ordre deux cent trente-cinq $^{50}/_{100}$ piastres (235^{50}/_{100}$), pour valeur reçue.

E. Fortin

3.—275^{00}/_{100}$ Québec, 3 septembre 1925

A quatre-vingt-dix jours de vue veuillez payer à J. Thomas, ou ordre, deux cent soixante-quinze piastres ($275), $^{00}/_{100}$ dont vous débiterez mon compte.

A. A. Pelletier. *Nom de l'élève.*

SECTION COMMERCIALE

ARITHMÉTIQUE

1.—Combien y avait-il de harengs dans un baril, sachant qu'on en a d'abord vendu 243, ensuite les 3/8 du baril, et qu'il en reste encore les 2/5?

2.—Si le transport de 5 qt. 3 qr. à une distance de 150 milles coûte $24.58, quel sera le prix du transport de 7 qt. 3 qr. à 65 milles?

3.—Une personne dispose d'un capital de $12,800. Elle peut le placer en rente 3% au cours de $62 1/10, ou acheter un immeuble qui lui rapporterait 4%.

Quel est le placement le plus avantageux et quelle différence de revenu y aurait il? (Une part = $100).

4 —Du rap me coûte $6 la verge. Je veux accorder une réduction de 15% en le vendant, et néanmoins gagner 6% sur le prix d'achat. Quel doit être le prix marqué?

5.—Une librairie a vendu 324 livres, la moitié au prix du catalogue, l'autre moitié avec une remise de 10% sur le prix du catalogue. Il avait obtenu lui-même de l'éditeur, une remise de 26% sur la totalité de la livraison. Il a ainsi gagné $105. Quel est le prix de l'ouvrage porté au catalogue

SOLUTIONS

1.—3/8 + 2/5 = 31/40, 243 harengs représentent 40/40 − 31/40, ou les 9/40 du baril.

Il y avait dans le baril $\frac{243 \times 40}{9}$ = 1080 harengs. *Rép.*

2.—$$\frac{\$24.58 \times 31 \times 65}{23 \times 150} = \$14.356 + \textit{Rép.}$$

3.—Revenus en rente: $\frac{3 \times 12800}{62.1} = \$618.35.$

Revenus en immeubles: $\frac{12800 \times 4}{100} = \$512.$

Le placement en rente est le plus avantageux par $618.35 − $512 = $106.35. *Rép.*

4.—Je veux vendre le drap $6 × 1.06 = $6.36.

$6.36 représentent les 85% du prix de liste.

Le prix de liste $\frac{\$6.36 \times 100}{85} = \$7.48.$ *Rép.*

5.—Une remise de 10% sur la moitié des exemplaires correspond à une remise de 5% sur la totalité des exemplaires.

$26\% - 5\% = 21\%$
$21\% = \$105$
$1\% = \$5$
$100\% = \$500$
$\$500 \div 324 = \$1.54+$, prix d'un livre = la *Rép.*

SECTION INDUSTRIELLE

ALGÈBRE

1.—*A résoudre*: $x + 5/3\ (x-7) - 6/7\ (x-8) = 3x - 14\ 1/3.$

2.—A résoudre: $\left\{\begin{array}{l} 5/x + 6/y = 3 \\ \\ 15/x + 3/y = 4 \end{array}\right\}$

3.—La somme de deux nombres est 105, et la différence entre un des nombre et 20 est égale à la différence entre l'autre nombre et 15. Quels sont les nombres?

4.—Dans 8 heures A parcourt 12 milles de plus que B en 7 heures; en 13 heures B parcourt 7 milles de plus qu'A en 9 heures. Combien chacun parcourt-il de milles par heure?

5—La somme des gages de 10 hommes et de 8 garçons pour un jour est \$37, et la différence des gages de 4 hommes et de 6 garçons est \$1. On demande le salaire journalier d'un homme et celui d'un garçon.

SOLUTIONS

1.— $x + 5/3\ (x-7) - 6/7\ (x-8) = 3x - 14\ 1/3.$ Multipliant par 21 on a:

$21x + 35\ (x-7) - 18\ (x-8) = 63x - 301$
$21x + 35x - 245 - 18x + 144 = 63x - 301$
$21x + 35x - 18x - 63x = -301 + 245 - 144 = -200$
$-25x = -200$
$x = 200 \div 25 = 8.$ *Rép.*

2.— $5/x + 6/y = 3$ ..... (1)
$15/x + 3/y = 4$ ..... (2)

Multipliant (2) par 2 on a:

$30/x + 6/y = 8$ ..... (3)

Soustrayant (1) de (3) on a:

$25/x = 5$

d'où $x = 5$. *Rép* ..... (4)

Substituant 5 la valeur de x à x dans (1), on a:

$5/5 + 6/y = 3$ ..... (4)

d'où $y = 3$. *Rép* ..... (5)

3.—Soient x et y les deux nombres

$x + y = 105.$ ..... (1)
$x - 20 = y - 15$ ..... (2)
$x - y = 20 - 15 = 5$ ..... (3)

Addit. (1) et (3) $2x = 110$ ..... (4)

d'où $x = 55$. *Rép* ..... (5)

Substituant 55 à x dans (1) on a:

$55 + y = 105$ ..... (1)

d'où $y = 105 - 55 = 50$. *Rép* ..... (6)

4.—Soient x le nombre de milles par heure d'A et y celui de B.

$8x - 7y = 12$ ..... (1)

$-9x + 13y = 7$ ..... (2)

Multipliant (1) par 9 et (2) par 8 on a;

$72x - 63y = 108$ ..... (3)

$-72x + 104y = 56$ ..... (4)

Ajoutant (4) à (3) $41y = 164$ ..... (5)

d'où $y = 164 \div 41 = 4$. *Rép* ..... (6)

Substituant 28 à $7y$ dans (1) $8x - 28 = 12$ .....

d'où $x = 5$. *Rép* .....

5.—Soient x les gages d'un homme et y les gages d'un garçon,

$10x + 8y = 37$ ..... (1)

$4x - 6y = 1$ ..... (2)

Multipliant (1) par 2 et (2) par 5 on a: $20x + 16y = 74$ ..... (3)

$20x - 30y = 5$ ..... (4)

Soustrayant (4) de (3) on a: $46y = 69$ ..... (5)

d'où $y = \$1.50$. *Rép* ..... (6)

Substituant 12 à $8y$ dans (1) $10x + 12 = 37$ ..... (7)

d'où $x = \$2.50$. *Rép* ..... (8)

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

LOUIS FRÉCHETTE ET LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

La première clause du testament de Louis Fréchette se lit ainsi: "Je désire mourir dans la religion de mes pères, confiant dans la miséricorde divine, et que mon corps soit inhumé dans le cimetière de Montréal connu sous le nom de "Cimetière de la Côte-des-Neiges", dans mon terrain de famille, à côté des restes de mon fils Louis-Joseph, après un service modeste dans la chapelle du Mont-Saint-Louis, si toutefois, comme la chose m'a été promise par le directeur actuel de l'établissement, les bons Frères des Écoles chrétiennes veulent bien m'accorder cette faveur en mémoire des affectueuses relations qui ont toujours existé entre eux et moi "

D'affectueuses relations, au dire du poète, n'ont cessé d'exister entre lui et les Frères des Écoles chrétiennes; et par suite de cette considération, il sollicite la faveur qu'à son décès le service funèbre soit chanté dans la chapelle du Mont-St-Louis Mais monsieur le curé de Saint-Louis-de-France, dont Fréchette était l'une des ouailles, protesta contre cette disposition testamentaire et obtint que les funérailles se fissent dans sa paroisse.

Nous allons maintenant remonter à l'origine des liens d'intimité qui unirent constamment Fréchette aux fils de saint Jean-Baptiste de la Salle

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES A LÉVIS

Le fondateur de Notre-Dame-de-la-Victoire, de Lévis, Mgr Déziel, avait d'abord projeté de fonder un collège classique, et il lui souriait de voir se dresser sur les hauteurs, en face de Québec, un établissement de nature à rappeler dans des proportions réduites, le fameux collège des Jésuites, qui jadis, du cœur de la cité de Champlain avait fait rayonner sa féconde et bienfaisante lumière sur toute la Nouvelle-France Mais les fils de saint Ignace de retour au pays en 1842 venaient à peine de fonder le collège de Sainte-Marie (1848), et se trouvaient

à court de sujets. Force fut au curé Déziel de s'adresser ailleurs. Son offre aux Clercs de Saint-Viateur ne put également être acceptée, car pour eux aussi il y avait pénurie de sujets. Sur ces entrefaites M. Déziel apprit que les Frères des Écoles chrétiennes de Québec diriaient un pensionnat depuis quatre ans, et que ce pensionnat se trouvait à l'étroit dans son local sis à l'angle des rues d'Aiguillon et des Glacis. Remisant aussitôt son projet d'un collège classique, le curé conçut celui d'un collège commercial où seraient données de bonnes et pratiques notions d'agriculture; puis, il manœuvra si bien que les Frères transférèrent leur pensionnat de Québec à Lévis le 8 septembre 1853. L'ouverture des classes se fit une semaine plus tard, le 15. L'édifice scolaire, en pierre, avait 113 pieds de longueur sur 45 de largeur; il occupait un très beau site sur une colline élevée; il s'entoura d'une vaste cour ayant balançoires, jeux de balles, etc.; d'un grand jardin potager qui servait aux études d'horticulture; puis d'un verger et d'un magnifique bosquet.

D'après le plus ancien palmarès qui soit parvenu jusqu'à nous, celui du 24 juillet 1855, au collège de Lévis trois classes dites préparatoires, acheminaient progressivement les élèves aux deux classes supérieures denommées cours de deuxième et de première année., Dans la classe des élèves les plus avancés, des prix et des accessits furent attribués pour les matières suivantes: instruction religieuse, langue française, narration française, débit oral langue anglaise, narration anglaise, version anglaise, histoire et géographie, tenue de livres, histoire naturelle et botanique, architecture et lavis, dessin linéaire, géométrie et arpentage, algèbre, arithmétique, physique élémentaire, mécanique statique, piano, violon; il y eut également des prix de bonne conduite et de politesse. Au dire de Joseph-Edmond Roy, en 1856 la bibliothèque du pensionnat comptait 1166 volumes; puis il ajoute: "201 élèves fréquentaient alors l'institution qui avait déjà fait l'acquisition d'un superbe cabinet de physique" (1).

Interrogé sur son temps de scolarité chez les Frères de Lévis, le sénateur Louis-Philippe Landry rappela, quelques mois avant sa mort, et avec des particularités qui accusaient une étonnante fidélité de mémoire, les noms des principaux Frères qu'il avait le plus connus: Fr. Jean-Baptiste, maître des pensionnaires; Fr. Canitus, professeur de gymnastique; Fr. Chrysostôme, aux procédés toujours affables et qui obtenaient ce qu'il voulait de ses élèves dont il était adoré; Fr. Oronce, professeur d'horticulture et de botanique qui savait rendre son enseignement vivant et fort attrayant: "Pour ceux qui suivaient régulièrement ses cours impossible de ne pas s'attacher profondément au sol." Mais la personnalité qui se détachait avec le plus de relief du groupe des Frères qui enseignèrent à Lévis de 1853 à 1860 fut celle du Fr. Herménégilde, directeur de l'établissement durant tout ce laps de temps. Possédant des connaissances variées et étendues; doué d'une grande facilité de parole, ses instructions, ses leçons d'histoire nationale ou étrangère, ses cours de physique et autres étaient suivis avec un vif attrait et un très grand profit. Bien que Français de nationalité, il sut s'adapter entièrement aux mœurs du pays, et il s'appliquait à devenir le plus Canadien de sa communauté.

Le Fr. Herménégilde avait lu en entier l'Histoire du Canada, de Garneau, et dès qu'une nouvelle poésie patriotique de Crémazie paraissait dans les journaux de Québec, il la commentait en classe, la faisait apprendre par cœur et l'un des meilleurs élèves pour le débit oratoire, devait la déclamer en présence des parents réunis pour la proclamation mensuelle des notes, ou encore à la distribution solennelle des prix de fin d'année scolaire (2).

Louis Fréchette, fut l'un des élèves de la première heure au collège de Lévis. Placé dans le cours de deuxième année avec des camarades de même degré d'avancement, leur ardeur aux études lui fut d'un puissant stimulant et il tint à l'honneur de figurer constamment à la tête de sa classe. Toujours il se montra docile envers son professeur qui avait su tirer parti de la grande sensibilité de cœur de l'élève par quelques marques de confiance ou de petites charges honorifiques. Fréchette manifesta de telles dispositions pour l'étude que le

(1) Monseigneur Déziel, sa vie et ses œuvres par Joseph-Edmond Roy.

(2) Nous demandions un jour à M. J.-C. Paquet de vouloir bien nous donner le titre de l'un des morceaux qu'il avait déclamés lorsqu'il était élève des Frères de Lévis. Aussitôt il nous recita avec âme la première strophe du Drapeau de Carillon. M. Paquet se disait heureux de compter dans la congrégation de ses anciens maîtres religieux deux de ses fils: les Frères Rufus et Prosper.

Fr. Herménégilde résolut de seconder son désir d'embrasser plus tard une carrière libérale et il décida le père de l'enfant à lui faire suivre un cours classique. Le poète témoigna un jour publiquement sa gratitude envers les Frères pour ce désintéressement, lorsqu'il publia, dans l'*Electeur*, son "Entre nous", du 2 mars 1889 Nous ne citerons de cet article, en l'abrégeant, que la partie où il fait revivre les fêtes scolaires telles qu'organisées par le Fr. Herménégilde.

"Je me reporte, dit Fréchette, au temps où j'étais élève des chers Frères. Non seulement je dois aux Frères des Écoles chrétiennes ce que j'ai appris chez eux, mais encore ce que j'ai appris ailleurs; car sans leur désintéressement je n'aurais vraisemblablement feuilleté que des livres élémentaires. Je revois nos petites soirées publiques dans nos humbles salles, à la lueur de lampes fumeuses et de chandelles de suif. Nos chefs-d'œuvre de dessin sont étalés sur les murs et ornementent les décors Devant nous, nos parents et monsieur le curé dont la présence revèle chez lui, certes, plus de zèle et de condescendance que d'envie de s'amuser.

Le rideau levé, l'un de nous récitait un petit discours d'ouverture. Un autre chantait une chanson comique. Ensuite venaient quelques fables, quelque dialogue de circonstance composé par le cher Frère directeur, quelques problèmes au tableau noir, un duo d'harmonium par un futur architecte et un photographe de l'avenir, et enfin un chœur de chasseurs quelconque. Puis monsieur le curé se levait et adressait la parole. Quelques mots de compliments aux Frères; quelques phrases d'encouragement aux élèves. Et voilà nos soirées d'autrefois chez les Frères des Écoles chrétiennes."

Jos.-E. Roy apprécie en ces termes l'enseignement donné à Lévis, par les Fils de saint Jean-Baptiste de la Salle: "Sous l'habile direction des Frères, dit-il, le collège ne tarda pas à prendre rang parmi les institutions commerciales de premier ordre." Quelle fut donc la ause déterminante de leur départ de Lévis en 1860? Un groupe de citoyens avaient fondé en 1856, une académie laïque où s'enseignaient le grec et le latin. Avaient-ils l'arrière-pensée d'amener ainsi indirectement les Frères à donner eux-mêmes l'enseignment classique? Il est certain que M. Déziel fit alors de vives insances pour déterminer les Frères à commencer l'enseignement du latin. Mais le Fr. Herménégilde ne jugea pas à propos d'obtempérer à la demande du curé, alléguant que les établissements d'enseignement classique n'entraient pas dans les vues de sa congrégation religieuse (1).

Le Frère Herménégilde chercha alors l'occasion de quitter le collège sans trop indisposer la population lévisienne. L'École normale Laval occupait à Québec, depuis sa fondation en 1857, le Vieux-Château, sur l'emplacement du très spacieux Château Frontenac actuel, et songeait à se transférer ailleurs; car le gouvernement avait décidé d'affecter l'immeuble au ministère des travaux publics, à partir de 1860 où il siégerait à Québec pour une nouve le période. Aussi le Fr. Herménégilde écrivit à M. P.-J.-O. Chauveau, surintendant de l'Instruction publique, lui fit connaître les avantages qu'offrirait à l'École normale Laval son transfert dans le collège de Lévis, que les Frères se disposaient à quitter. Un ami des Frères, sir Narcisse Belleau, président du Conseil Législatif et futur premier Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, appuya fortement les dires du Fr. Herménégilde, et le Surintendant se montra disposé à souscrire aux conditions du Fr. Directeur, lorsque le curé Déziel y mit une opposition irréductible. "Jamais, dit-il, je ne donnerai mon consentement à cette transaction, n'en parlons plus".

Le Fr. Herménégilde lui proposa alors de s'adresser au Séminaire de Québec où vraisemblablement il trouvera des professeurs prêts à dispenser dans son collège l'enseignement désiré. Ce projet réussit pleinement et les Frères des Écoles chrétiennes quittèrent Lévis aux *vacances de 1860*.

Le Fr Herménégilde continua à occuper des charges importantes au Canada et en France, puis il fut nommé visiteur à Colombo, Indes orientales. En 1886, il reçut une mission agréable à son cœur: celle de revenir au Canada pour y compulser les archives des maisons de sa congrégation en vue de l'historique de son Institut. A son passage à Québec, il ne man-

---

(1) Personne n'ignore qu'à la demande formelle du pontife actuel Pie XI, les Frères des Ecoles chrétiennes accepteront de donner à l'avenir l'enseignement classique dans les milieux déterminés par les supérieurs majeurs.

qua pas de se rendre à Lévis où l'attendait une réception enthousiaste: ce fut "une fête du cœur et de la reconnaissance". Il y eut messe solennelle dans la chapelle du collège, sermon de circonstance par l'abbé Victor Charland; présentation d'adresse par le maire, ancien élève du héros de la fête; grand banquet et lecture d'une poésie par Napoléon Legendre, de la Société Royale, dont nous ne citerons que la strophe suivante:

Ah! que de souvenirs dans notre âme fait naître
Ce retour de celui qui fut notre ancien maître,
Ou plutôt, qui fut notre ami!
Que de pensers émus soulèvent nos poitrines
A ce rayon venant éclairer les ruines
D'un passé longtemps endormi!

Louis Fréchette résidait alors à Nicolet, il exprima plus tard son vif regret de n'avoir pas été averti à temps pour participer à la fête. Dans la grande salle de réunion du collège, le Fr. Herménégi de après un quart de siècle d'absence, reconnut, aux applaudissements de tous, presque tous ses anciens élèves en les désignant par leur nom. Il parla familièrement "Je vois à mes côtés et devant moi, leur dit-il, le maire, des prêtres, des députés, des hommes de profession, de grands industriels, des hommes d'affaire remarquables, tous anciens élèves occupant les premiers rangs de la société; j'en suis profondément ému. Puis il remémora des épisodes intéressants de l'ancienne vie collégiale. S'interrompant soudain: Vous rappelez-vous, demande-t-il, cette strophe que vous avez chantée autrefois?"

Beau Canada! O terre fortunée!
Sois à jamais mon plus beau souvenir!
Ta gloire, ton bonheur, ta belle destinée,
Feront battre mon cœur jusqu'au dernier soupir!

"Ces vers je les ai redits souvent depuis mon retour dans votre pays." Après quelques heures délicieuses ainsi passées au milieu de ceux qu'il se plût à nommer de nouveau ses enfants, le bon vieillard retourna à Québec, ému jusqu'aux larmes du souvenir si vivace que la population lévisienne avait gardé du séjour des Frères au collège dont elle a tant raison d'être fière (1).

Des relations pleines de cordialité n'ont cessé d'exister entre les autorités du Collège de Lévis et les Frères des Écoles chrétiennes. Aux fêtes du cinquantenaire de la fondation de ce collège, en 1903, assistèrent quatre des principaux Frères de la région de Québec. Ils eurent l'agréable surprise en visitant l'établissement, nous a raconté l'un d'eux, de constater la présence de tableaux ou images de jadis, d'avant 1860, appendus aux murs des salles de récréation.

A ces fêtes, Louis Fréchette donna lecture d'une belle ode dont nous reproduisons deux quatrains où il rappelle la double origine du collège et rend hommage au Fr. Herménégilde.

Et gloire à vous aussi, vous que La Salle envoie,
Porter au bout du monde un zèle sans rival,
Qui, dans ce jour béni, nous valez cette joie,
De marier son nom à celui de Laval.

Et qu'il ait avant tout sa large part de gloire,
Celui qui fit fleurir les premiers fruits semés.
Au Frère Herménégilde, à sa noble mémoire,
L'hommage ému des cœurs que son cœur a formés.

LUCIEN SERRE.

(1) Le lendemain de la fête, 8 février 1886, un récit détaillé en a été publié dans "Le Quotidien", journal local. La poésie de Napoléon Legendre n'a paru que deux jours plus tard, le 10.

RESTONS CHEZ NOUS

Colonisons la province de Québec, d'abord

VERS LE NORD

Il y a trente-six ans, Arthur Buies, disait ce qui suit du nord de la province de Québec, dans l'*Outaouais supérieur*. Cette région est aujourd'hui ouverte à la colonisation, mais garde son aspect de grandeur primitive, embellie par la poésie champêtre des fermes et la divine beauté des clochers d'où s'échappent plusieurs fois le jour la musique des cloches catholiques. Écoutons Buies, le héraut du prêtre-patriote, le curé Labelle, nous parlant il y a près de quatre lustres de cette région merveilleuse:

"Ce Nord immense, jadis impénétrable, aux proportions colossales, sombre et souvent terrifiant dans ses aspects, autant que d'autres fois il déborde de douceur et de mélancolie, semble avoir gardé l'empreinte primitive d'une grandeur à lui propre, toute spéciale, qu'on ne retrouve nulle part, grandeur souveraine qui défie l'imagination, qui repousse comme une témérité inexcusable, comme une profanation puérile toute tentative d'en reproduire une image même affaiblie.

"On ne peut ni le saisir ni l'embrasser dans un cadre. Ses horizons sont trop vastes; et, pendant que le regard cherche à le fixer et à le retenir, il grandit incessamment devant lui, s'élève et gagne de plus en plus la nue, comme une lente et solennelle gravitation de notre planète vers un espace toujours reculé. Les vagues de ses forêts, de ses collines et de ses montagnes flottent et montent dans un ciel sans limites, vers des rivages dont nul ne voit la trace, et dont la ligne de l'horizon lointain ne peut donner qu'une illusion passagère.

" Quand, le soir, les grandes ombres descendant des montagnes, s'avancent comme une mer de ténèbres, épaississent et mêlent les forêts, jettent sur l'abîme sans fond des lacs une moire sombre et intense qui engloutit en quelques instants les dernières et confuses images du jour, on dirait qu'une planète inconnue, et cependant sœur de la nôtre, descend doucement des hauteurs infinies pour la couvrir de son aile et protéger son repos. Immuables, muettes, coupant le ciel de leur longue ligne azurée, se dressant de plus en plus, et toujours reculant dans leur immobilité, à mesure que l'on croit approcher d'elles, les hautes et silencieuses montagnes, énormes et tranquilles fantômes, amoncelant la nuit autour de leur cimes, ressemblent à des sentinelles de l'espace accomplissant sans lassitude et sans murmure une consigne éternelle.

ARTHUR BUIES."

(*L'Outaouais supérieur*, 1889.)

HYGIÈNE ET MORALE

(Lecture en classe)

LA DIGNITÉ PERSONNELLE: SOINS DU CORPS—PROPRETÉ

Vous savez, chers enfants, que nous avons des devoirs à remplir envers Dieu et envers le prochain; peut-être serez-vous étonnés que nous en ayons aussi à remplir envers nous-mêmes; et cependant rien n'est plus vrai. Nous sommes des créatures raisonnables, formées à l'image de Dieu, douées, par conséquent, d'une certaine grandeur, et placées bien au-dessus de l'être sans raison. Tout ce qui tiendrait à nous enlever ce caractère supérieur, à nous faire déchoir de notre dignité, serait un acte pernicieux et coupable. Composés d'un corps et d'une âme, nous devons éviter, pour l'un comme pour l'autre, tout ce qui est bas et dégradant. "*Mens sana in corpore sano,* disaient les anciens; *un esprit sain dans un corps sain*", c'est-à-dire une âme droite et sans vices dans un corps bien portant et sans tare, voilà ce qu'il faut obtenir. Il y a donc des obligations qui regardent le corps, d'autres qui regardent l'âme; nous parlerons seulement aujourd'hui de quelques-unes des premières.

Avez-vous bien réfléchi à la petite merveille qu'est votre propre corps, à ces organes délicats qui fonctionnent continuellement et sans que nous nous en apercevions, si nous sommes en bonne santé? Par de menus vaisseaux, un sang qui se forme de notre nourriture, va sans cesse du cœur à toutes les extrémités des membres, pour y porter la chaleur et la vie, pour y refaire notre chair et nos muscles. Un admirable système de nerfs, tendres et délicats, met notre cerveau en communication avec le monde extérieur et nous fait voir, entendre, toucher les objets comme s'ils faisaient partie de nous-mêmes. Eh bien! cette merveille, ce chef-d'œuvre, nous en avons la garde, nous devons le conserver en bon état, afin qu'il atteigne, le but que Dieu s'est proposé en le formant. Ce corps doit mourir un jour, mais il ressuscitera, parce qu'il est le compagnon, le serviteur d'une âme immortelle. Pour répondre à son origine et à ses destinées, il faut éviter toutes les imprudences qui pourraient en compromettre le bon fonctionnement, le traiter avec décence et modestie, vous tenir propres et convenablement vêtus.

Sans doute, habituer son corps à la mollesse, soigner sa santé avec exagération, au point de redouter la moindre peine, s'écouter, se dorloter, c'est un défaut: mais il est un autre extrême que la sagesse réprouve également; c'est de compromettre volontairement la santé. Supportez avec courage le mal quand il vient, mais ne le cherchez pas. N'allez pas, par fanfaronnade, escalader un arbre ou un rocher où vous risquez de vous briser un membre; ne refusez pas, par vanité, le vêtement qui vous préservera d'un rhume; ne risquez pas un refroidissement dangereux en buvant froid quand vous avez très chaud; ne mangez par des friandises au point de vous rendre malades. La santé est un bien que Dieu nous donne pour que nous en fassions bon usage; si, par notre faute, nous nous rendons incapables, impuissants, nous manquons à notre destinée.

Traitez votre corps avec décence et modestie; il est sanctifié par le baptême et la présence de Dieu; tout en lui est digne de respect; rien ne doit devenir un objet d'amusement ou de curiosité. Quand vous prenez et quittez vos vêtements, faites-le, quoique seuls, avec

autant de retenue et de précautions que si vous vous trouviez en compagnie: Dieu ne nous voit-il pas toujours?

Et puis, ayez des habitudes d'ordre et de propreté. Un enfant aux mains sales, aux cheveux ébouriffés, aux vêtements déchirés, tachés, en guenilles, inspire le dégoût, n'est-ce pas? on se détourne de lui, on l'évite. Où donc se trouve là-dedans la dignité humaine? On dirait un petit animal qui s'est roulé dans la boue du chemin. Et encore, parmi les animaux, en est-il qui ont soin d'eux-mêmes! L'oiseau lisse ses plumes avec son bec quand elles sont hérissées. L'hermine se laisse tuer au bord d'un ruisseau fangeux, plutôt que de ternir sa fourrure en le traversant. Oh! je ne veux pas vous dire de faire un dieu de votre corps; il ne faut pas plus le parer comme une idole qu'il ne faut écouter tous ses caprices en fait de gourmandise ou de paresse; non! il y a une grande différence entre la vanité et la propreté. Mais il faut, si vous avez le souci de votre dignité, garder un extérieur engageant, agréable, prendre soin de votre personne. Et puis, la malpropreté engendre beaucoup de maladies Lavez-vous le visage chaque jour; les mains, toutes les fois que vous aurez touché l'encre, la terre, etc., tout ce qui salit d'habitude; ayez les cheveux brossés et peignés; prenez soin de vos vêtements. Petits garçons, ne vous frottez pas contre les roues des voitures pour vous graisser de cambouis, contre les fourneaux pour vous noircir de charbon, contre les murs ou les buissons pour vous déchirer aux clous ou aux épines; ne vous traînez pas par terre, pour froisser vos habits et les maculer de boue. Et si un accident arrive, petites filles, vite un peu d'eau pour enlever la souillure, une aiguille pour réparer l'accroc. Un enfant toujours net et propre fait plaisir à voir et inspire confiance pour l'avenir. On a appelé la propreté "une demi-vertu", parce qu'elle indique de bonnes dispositions de l'âme.

DEVOIR DE L'ÉLÈVE (copier et apprendre par cœur)

1. *Nous avons une dignité personnelle à garder, parce que nous sommes des créatures raisonnables.*

2. *Nous devons conserver notre corps en bon état afin qu'il atteigne le but que Dieu s'est proposé en le formant.*

UNE MAITRISE D'ENSEIGNEMENT MÉNAGER.

CONSEILS AUX JEUNES FILLES

Apprenez du divin Maître à être douces et humbles de cœur. Ne méprisez jamais celles qui vous semblent moins bien partagées que vous dans la distribution des avantages extérieurs que le monde admire. Réjouissez-vous des dons de Dieu, si vous le voulez, en lui renvoyant toute la gloire qui vous en revient, mais gardez-vous d'en user pour l'offenser. Souvenez-vous que ce qui constitue la grandeur et mérite l'éloge, ce ne sont ni les charges, ni les titres, ni la fortune de votre père, car on a vu des hommes très-petits et très-peu honorables posséder tout cela. Notre Seigneur était grand assurément, et nous savons quel cas il a fait de ce que le monde appelle richesses et grandeurs. La grâce d'un beau visage est un beau présent du ciel, mais il ne suppose d'autre mérite, pour la jeune fille qui le possède, que de l'avoir reçu de Dieu, et Dieu ne le lui a donné que pour être le miroir d'une belle âme.

L'éclat d'une étoffe dispendieuse peut éblouir, mais il ne nous donne pas tout le droit de nous préférer à l'être le plus infime, parce qu'elle n'ajoute pas un atome à notre valeur. Il suffit à une jeune fille, pour briller par les vêtements, d'avoir un père riche ou trop complaisant, et le vice a souvent le privilège d'être mieux paré que la vertu. Ce qui constitue la véritable grandeur, c'est la beauté de l'âme, et l'âme n'est vraiment belle que quand elle sait couronner beaucoup de mérites par une admirable modestie.

Sans le savoir, beaucoup de jeunes filles se donnent beaucoup de peine pour être moins aimables et moins aimées. La gloire est comme l'ombre, elle suit ceux qui la fuient, et moins vous vous plairez à vous-mêmes, plus vous plairez aux autres.

Une jeune fille humble et modeste a le privilège d'être très-aimable, d'abord parce qu'elle est à peu près toujours contente de tout le monde. Ce qui nous rend souvent désagréables, c'est notre mécontentement.

VIOLETTE.

"LA TEMPÉRANCE"

La Tempérance vient d'ajouter à son programme un titre plein de promesse: "La vie saine". Dorénavant, dit le confrère, nous traiterons non seulement de l'abus des boissons enivrantes, mais de tous les excès modernes, qui menacent de compromettre sérieusement notre vie familiale et sociale, comme sont le luxe, les dépenses folles, les danses, les théâtres, les toilettes indécentes, le divorce, l'éducation molle.

" Nous essaierons d'opposer à ces excès les remèdes que nous jugerons les plus aptes à nous en préserver ou à nous en guérir."

Nos meilleurs vœux.

PENSÉES PÉDAGOGIQUES

Cherchez le devoir avant le plaisir, et vous trouverez le plaisir dans le devoir.

P. DE RAVIGNAN.

Laissons refroidir nos pensées avant de les dire.

Soyons gaies sans dissipation, afin de gagner tous les cœurs.

Une personne qui est trop sombre étant à la tête des autres, rend toute la maison sombre et triste.

Ne faites rien à la hâte. Le bon Dieu est un Dieu d'ordre, il faut que ses enfants aiment l'ordre en tout.

Mère JULIE BILLIARD.

BIBLIOGRAPHIE

LETTRE PASTORALE *de S. G. Mgr Paul Larocque, évêque de Sherbrooke*, à l'occasion de la construction d'une École normale dans sa ville épiscopale—4 mai 1925.

MERE MARIE DES SEPT-DOULEURS, *fondatrice et première supérieure générale des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, Saint-Laurent, près Montréal*, (1818-1900).—No 70 de l'Œuvre des Tracts, Montréal.

SAINTE-MADELEINE-SOPHIE BARAT, *fondatrice des religieuses du Sacré-Cœur*, R. S. C. J.,, Montréal, 1925.—No 72 de l'Œuvre des Tracts, Montréal.

L'ŒUVRE DU CURÉ LABELLE, *abbé Henri Lecompte*. Montréal, 1925. L'Œuvre des Tracts No 64.

LA GASPÉSIE AU SOLEIL, *par Antoine Bernard, C. S. V.*, diplômé d'histoire et de géographie de l'Université catholique de Paris. Montréal, 1925, chez les Clercs de Saint-Viateur, 2061, rue Saint-Dominique. Superbe volume de plus de trois cents pages. Histoire, géographie, développement économique, d'une des plus belles régions de la Province de Québec.

SAINT-PIERRE CANISIUS, *par le R. P. Lecompte, S. J.* Vie abrégée du grand apôtre de l'Allemagne. S'adresser à L'Action paroissiale, 1300, rue Bordeaux, Montréal. Prix: $6.00 le cent.

LA PÉDAGOGIE, SCIENCE ET ART, *par J.-A. Sabourin, ptre, chancelier, archevêché de Saint-Boniface, Manitoba*. Thèse admirablement développée à la lumière de l'enseignement catholique et des vrais principes en matière d'éducation. Prix: 20 sous, chez l'auteur.

AUX BORDS DU RICHELIEU, *Nouvelles, par Eugène Achard*. Préface de l'honorable L.-O. David, Montréal, à la librairie Beauchemin, 30 rue Saint-Gabriel. Joli recueil de légendes canadiennes particulières à la belle vallée du Richelieu, et de magnifiques descriptions de ce charmant coin de notre province.

HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE, *par L. Riboulet*. Préface de M. André Baudrillart, agrégé de l'Université. Paris, Librairie Emmanuel Vitte, 5, rue Garancière. En vente à Québec, à la librairie Garneau et à Montréal, à la librairie Granger & Frère et à L'Action Française. Nous avons déjà parlé de cet important ouvrage, le plus complet en son genre, et la seule histoire de la pédagogie qui accorde à l'Eglise catholique et à ses institutions le mérite que l'histoire véritable leur reconnaît dans le domaine scolaire.

LETTRE PASTORALE *de S. G. Mgr F.-X. Ross,* évêque de Gaspé, annonçant l'érection d'un monastère d'Ursulines dans sa ville épisopale. Ce monastère renfermera un noviciat, une école normale, un pensionnat et une école ménagère. Nous reproduirons cet important document dans *L'Enseignement Primaire*.

PRÉCIS D'HISTOIRE DES LITTÉRATURES FRANCAISE, CANADIENNE-FRANÇAISE, ÉTRANGÈRES ET ANCIENNE, *par une religieuse de l'Institut des Soeurs de Sainte-Anne*, Lachine, près Montréal. Cet admirable et méthodique ouvrage est en vente à la Procure des Missions des Sœurs de Sainte-Anne, Lachine.

LA MERE MARIE DE LA CHARITÉ ET LES SOEURS DOMINICAINES DE QUÉBEC, par le R. P. Couet, Dominicain. C'est l'histoire d'une fondation voulue de Dieu, en même temps que l'histoire d'une grande âme. Prix: $1.10, franco.

LA DURÉE DE CHAQUE SAISON

I. L'été dure depuis le solstice d'été jusqu'à l'équinoxe d'automne.
L'automne dure depuis l'équinoxe d'automne jusqu'au solstice d'hiver.
L'hiver dure depuis le solstice d'hiver jusqu'à l'équinoxe du printemps.
Le printemps dure depuis l'équinoxe du printemps jusqu'au solstice d'été.
II. L'été dure 93 jours 6.
L'automne dure 89 jours 7.
L'hiver dure 89 jours.
Le printemps dure 92 jours 9.

AIMONS LES ARBRES

Les sapins

J'allais cueillir des fleurs dans la vallée,
Insouciant comme un papillon bleu,
A l'âge où l'âme, à peine révélée,
Se cherche encore et ne sait rien de Dieu.
Je composais avec amour ma gerbe
Quand, au détour d'un coteau, l'aspect noir
De sapins verts, couvrant un sol sans herbe,
Me fit prier ainsi sans le savoir:
Dieu d'harmonie
Et de beauté
Par qui le sapin fut planté,
Par qui la bruyère est bénie,
J'adore ton génie
Dans sa simplicité.

PIERRE DUPONT

PETITE REVUE

En juillet dernier, à Ori'lia, village d'Ontario, sis à quelques milles de la baie Georgienne, on a célébré le troisième centenaire du passage de Champlain en cet endroit (1615). Pour commémorer cet événement, on a dévoilé un superbe monument élevé en l'honneur du Père de la Nouvelle-France.

Le Pape vient d'ériger une nouvelle Préfecture apostolique: celle de la Baie-d'Hudson, détachée de l'immense Vicariat du Keewatin. La nouvelle Préfecture rélève directement de la S. C. de la Propagande.

M. Jean-Chs Magnan, agronome, est de retour au pays, après un séjour de trois mois en France et en Belgique, où il a étudié non seulement le problème de la grande culture, de la culture maraichère et autres questions rurales, mais il s'est aussi documenté sur "l'enseignement agricole à l'école rurale". M. Magnan fera bénéficier *L'Enseignement Primaire* de cette enquête spéciale, faite à la demande de l'honorable M. Delâge, surintendant de l'Instruction publique. C'est à la prévoyance de l'honorable M. Caron, ministre de l'Agricul-ture, que l'agronome de district No 1 de Portneuf doit d'agoir pris part au grand congrès agricole de Rouen.

A l'occasion de la canonisation de la Mère Barat, le Pape a reçu plusieurs élèves du Sacré-Cœur, accompagnées de leurs maîtresses. Le Saint-Père, répondant à l'adresse qui lui était présentée, parla des modes payennes qui dégradent les femmes chrétiennes depuis quelques années. Pie XI fit allusion à l'attitude de ses prédécesseurs à ce sujet et dit: "Nous vous demandons de Nous venir en aide dans cette belle croisade pour la modestie chrétienne."

Voilà une prière qui ne peut laisser indifférentes les jeunes filles catholiques et leurs maîtresses.